BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

No 33927 – 108e ANNÉE – J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS (039) 211 135 1 fr 20 MERCREDI 31 AOÛT 1988

Aujourd'hui: dissipation des bancs de brouillards sur le Plateau, le temps sera ensoleillé malgré des passages nuageux.

Demain: temps encore assez ensoleillé et chaud. L'après-midi tendance orageuse dans l'ouest puis dans les autres régions.

Lac des Brenets				Lever	Coucher
750,99 m				6 h 49	20 h 13
Lac de Neuchâtel					
429,39 m	23°	10°	3500 m	21 h 49	12 h 06

Fête à souhaiter: Raymond

M. KOLLER NE DÉSARME PAS
Le chef du DMF parle un peu de tout ► 4

TRAVAIL AU NOIR: ON VOIT ROUGE!
Une campagne de sensibilisation lancée ► 6

LA BARQUE EST PLEINE
Les ports neuchâtelois atteignent la saturation ► 15

FRAUDEURS DU FISC À L'AMENDE
Les retombées de l'affaire Plumey ► 15

L'Impartial

OPINION

Une OPA pour rire

L'OPA du siècle sur le marché suisse devrait être lancée ce matin contre la grande régie d'annonces Publicitas.

Le conditionnel reste de mise dans cette affaire conduite à Genève par un galopin, dont Larousse dit que c'est «un garçon chargé des commissions» ou encore le définit comme un «petit garçon effronté».

Effronté, il l'est assurément celui qui rêve de bâtir un empire avec l'argent des autres, notamment des capitaux français et britanniques.

Brillante utopie, si on ne se donne pas la peine de relire les statuts de Publicitas du 27 avril de l'année dernière.

En 1987, face à la fièvre des OPA, Publicitas a consolidé les créneaux de sa forteresse, où le noyau dur se tient à l'abri des coups de boutoir.

Le capital a été transformé en actions nominatives liées et son accès a été fermé à de nouveaux investisseurs étrangers.

De plus aucun nouvel actionnaire ne peut détenir plus de 2% de ce capital ancien, solide, un rien frileux, donc prudent dans les courants d'air spéculatifs.

Cette tentative de prendre le contrôle de Publicitas à travers une offre publique d'achat est une fiction, car le 60% des actions, environ, est en main de huit actionnaires qui depuis plusieurs décennies forment le noyau dur de la société, peu enclins, pour quelques dollars, à trahir leur engagement réitéré de fidélité.

Donc, mathématiquement, le galopin genevois n'a aucune chance de réunir le 51% du capital convoité et il le sait!

Sur le plan financier, la plaisanterie de l'OPA va faire long feu. Elle est vouée à l'échec. Alors elle ne mérite pas d'intérêt.

Pensez seulement à ce que pourrait être la réaction des éditeurs partenaires de Publicitas!

Observons dès lors le mécanisme de cette opération spéculative.

Une rumeur fleurit dans la fange du mensonge. L'alchimie médiatique la cristallise en forme d'information qui sème le doute.

Dans une deuxième phase, on consolide le doute, on le fait lever comme une bonne pâte, on le rend plausible au point de nuancer la réalité des chiffres.

Vient la dernière opération probablement, ce matin: une offre publique d'achat à plus de 4000 francs sur une action qui n'en valait pas la moitié ce printemps, après la secousse de Wall Street, l'automne dernier.

Sous l'emprise du doute, quelques inconscients vont se précipiter. Ils se retrouveront en train d'acheter des actions Publicitas... mises en vente en douceur et dans la confusion par ceux qui précisément prétendaient faire main-basse à bon compte sur le capital de Publicitas.

A vues humaines, le galopin encaissera un ou deux millions sur le dos des plus crédules.

L'OPA du siècle va se résumer à un beau coup d'arnaque. Le coup est vache, mais régulier. Ce n'est pas grave, seuls les petits boursicoteurs vont trinquer.

Gil BAILLOD

Nouveau pas en avant

Règlement du conflit entre le Maroc et le Front Polisario

Nouveau pas en avant sur la voie d'un règlement du conflit affectant depuis 13 ans le Sahara occidental: le Maroc et le Front Polisario ont affirmé hier qu'ils acceptaient, sous conditions, le plan des Nations Unies destiné à mettre un terme aux affrontements.

Le porte-parole de l'ONU François Giuliani a déclaré que les deux parties avaient «accepté, avec des remarques et des commentaires», le plan du 11 août en faveur d'un cessez-le-feu et d'un référendum sous contrôle de l'ONU. Le texte de ces propositions n'a pas été rendu public.

M. Giuliani a ajouté que le secrétaire général des Nations Unies Perez de Cuellar tablait sur un déploiement avant la fin de l'année d'une force de maintien de la paix dans cette région désertique rocailleuse mais aussi très riche en phosphates. M. Perez de Cuellar nommera aussi un représentant spécial pour superviser le processus de paix, a déclaré M. Giuliani.

UNE NOUVELLE PHASE

«A travers ces deux réponses, le conflit au Sahara occidental entre dans une nouvelle phase, avec des difficultés qui restent à régler», a affirmé le chef de la délégation du

Polisario, Béchir Mustapha. «Nous avons accepté sous certaines conditions.»

LE POINT DE VUE DE RABAT

Le ministre marocain des Affaires étrangères Abdellatif Filali a déclaré de son côté qu'il y avait de la part de Rabat «un accord de principe pour travailler ensemble avec le secrétaire général pour l'application de ses propositions».

«Un référendum peut être organisé dans un avenir relativement proche», a-t-il estimé. Il a ajouté, sans autre précision, que le Maroc attendrait de nouvelles propositions, plus détaillées, sur les étapes du référendum.

La remise de ces réponses fait suite aux rencontres séparées qu'avait eues samedi à Genève M. Perez de Cuellar avec MM. Filali et Mustapha. La date limite de réponse avait été fixée à jeudi prochain. (ap)

Le malade n'est pas guéri

NE Xamax concède le nul face à Wettingen

Pour Roland Widmer et NE Xamax, les choses ne s'arrangent pas. *(ASL)*

SPORTS 10 - 13 - 14

Pologne: le gouvernement prêt à la négociation

Les entretiens entre le gouvernement polonais et Solidarité pour résoudre les problèmes du pays pourront débuter dès que le président du syndicat dissous, Lech Walesa, aura appelé à la fin de la grève aux chantiers navals Lénine de Gdansk, a affirmé hier un porte-parole gouvernemental.

«L'arrêt des grèves par M. Lech Walesa aux chantiers où il travaille signifierait automatiquement la réunion d'une table ronde», a déclaré le porte-parole Jerzy Urban lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

AUCUNE CONDITION

Il a affirmé qu'il n'y avait aucune condition sur les sujets que pourraient aborder les participants à cette table ronde.

«Le début des discussions sera une victoire commune», a-t-il précisé. Il a ajouté que le ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, qui avait avancé l'idée de ces négociations, y servirait de médiateur.

M. Urban n'a pas précisé quels pourraient être les autres participants, laissant toutefois entendre que le chef du syndicat officiel OPZZ y prendrait part.

UNITÉS DE L'ARMÉE

Si le gouvernement ouvre la porte du dialogue aux représentants de Solidarité, des unités de l'armée se sont néanmoins déployées à Stalowa Wola, ville où la grève dans les aciéries s'est durcie. Environ 500 soldats arrivés à bord de quatre hélicoptères vers midi mardi ont pris position près de l'usine. Les grévistes sont restés calmes, a précisé le porte-parole de Solidarité, Robert Kozak.

Les déclarations gouvernementales survenaient à la veille du huitième anniversaire de la signature des Accords de Gdansk (le 31 août 1980), qui garantissaient le droit de constitution de syndicats libres. Solidarité avait toutefois été déclaré illégal en décembre 1981, lors de l'imposition de la loi martiale.

PLURALISME SYNDICAL

Des collaborateurs de M. Walesa avaient auparavant rapporté qu'il avait affirmé ne pas vouloir arrêter les grèves avant d'avoir reçu l'engagement que les négociations porteraient aussi sur le pluralisme syndical et qu'il y participerait en tant que président de Solidarité et non en tant que personne privée. Une dernière condition rejetée par un porte-parole du POUP, le parti communiste au pouvoir.

Plus tard, on appris que le ministre polonais de l'Intérieur, le général Ceszlaw Kiszczak, et Lech Walesa, le président du syndicat interdit Solidarité, se rencontreraient aujourd'hui à Varsovie. (ats, afp, ap)

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés
AVENUE PARFUMERIE DUMONT
Av. Léopold-Robert 53

L'Impartial L'espace vital de vos annonces en pays neuchâtelois

L'Impartial

L'ÉVÉNEMENT

Verts d'outre-Atlantique

Comme les pommes de leur couleur, les «Verts» ne sont souvent pas tout à fait mûrs.

Leurs remarques acides ont suscité bien des grimaces, qui étaient fréquemment loin d'être injustifiées.

En revanche, elles ont décapé une foule d'idées reçues et, en obligeant les Bouvard et les Pécuchet de notre temps à s'interroger, elles ont plus d'une fois conduit à des progrès.

Sûrs d'être en avance par rapport au reste du monde, les Américains ne s'en étaient cependant pas beaucoup souciés jusqu'ici. Du moins dans les milieux politiques.

Ne voilà-t-il pas, toutefois, que le candidat officiel républicain à la Maison-Blanche, George Bush a fait un discours avec une touche écologique évidente!

Les promesses électorales des «grosses légumes» américaines visant d'ordinaire les poires, il était dans la nature des choses, peut-être, de se mettre ainsi au vert.

Mais deux sénateurs – et Dieu sait si c'est sérieux les sénateurs d'outre-Atlantique! – ont déposé chacun une loi pour aider à ralentir le réchauffement global du climat.

Maintenant, à n'en pas douter, les Etats-Unis s'engagent réellement dans la défense de l'environnement!

Le premier sénateur, le républicain Robert Stafford veut interdire l'usage des chlorofluoro-carbones (CFCs) d'ici 1999, à l'exception du domaine médical. On sait que ces substances contribuent à détruire la couche d'ozone qui nous protège de la chaleur. Stafford désirerait, en outre, diminuer de moitié les émissions de gaz carbonique et imposer des limites strictes aux oxydes azotés.

Pour sa part, le sénateur démocrate Timothy Wirth est plus timide. Il se contente de réclamer une réduction de 20 pour cent des émissions de gaz carbonique d'ici l'an 2000. Par contre, il engage les Etats-Unis à élaborer une politique de l'énergie plus efficace, à rechercher des sources d'énergies alternatives et à concevoir des réacteurs nucléaires plus sûrs, à user davantage du gaz naturel, à encourager, sur le plan international, la préservation des forêts et le reboisage.

Il n'y a guère d'illusions à se faire: le Congrès ne suivra pas complètement les mesures préconisées par les deux sénateurs.

Mais si ceux-ci trouvent des appuis nombreux et réussissent à maintenir l'intérêt de leurs collègues, les Etats-Unis pourraient faire un bon pas en direction de la cause verte.

Dans le cas contraire, pour n'avoir pas été verts assez tôt, les Yankees pourraient tomber de leur branche de super-puissance. Comme une pomme véreuse.

Willy BRANDT

Golfe: négociations bloquées

Khomeiny: «La guerre n'est pas terminée»

Tandis que les négociations irano-irakiennes étaient bloquées hier pour leur quatrième jour consécutif à Genève, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny a estimé que la guerre du Golfe n'était pas encore terminée.

«Nous ne devons pas considérer que la guerre est finie. Nous devons considérer que nous sommes encore en guerre», a déclaré l'ayatollah Khomeiny cité par Radio Téhéran. Il a aussi accusé les Etats-Unis et l'URSS de comploter contre la République islamique.

Le secrétaire général des Nations Unies Perez de Cuellar affirmait pendant ce temps à Genève, où sa tâche de médiateur est finalement plus ardue que prévue, que les négociations piétinaient concernant un retrait immédiat des troupes et le cessez-le-feu maritime.

«Nous essayons de régler la première partie (de la résolution de paix de l'ONU) sur un cessez-le-feu immédiat et un retrait sans délai des troupes (...) Le cessez-le-feu en mer fait partie du problème», a-t-il déclaré en entrant dans les bâtiments de l'ONU.

La session formelle, au niveau ministériel, qui avait débuté jeudi, ne devait pas reprendre hier, tandis que des responsables des Nations Unies rencontraient des membres des deux délégations. La dernière réunion ministérielle, avec le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati et son homologue irakien Tarek Aziz, avait eu lieu vendredi.

M. Velayati a exclu hier, dans un entretien accordé à l'Associated Press, toute concession que l'Irak n'aurait pas été capable d'obtenir en près de huit ans de combats. Des concessions que recherche selon Bagdad parce que les Irakiens demandent à leur régime pourquoi il a lancé cette guerre.

«C'est leur rêve mais tout le monde sait qu'ils ont été incapables d'enlever la victoire dans la guerre qu'ils nous ont imposée voilà huit ans», a-t-il affirmé. (ap)

Le trésor du temple de Salomon rentre en Israël

L'objet était en possession d'un habitant de Zurich

Unique vestige présumé du Temple de Salomon, un minuscule fruit de grenadier en ivoire vient de regagner le Musée d'Israël après le versement par les autorités de plusieurs centaines de milliers de dollars sur un compte secret en Suisse pour le récupérer.

La grenade avait été volée et sortie illégalement d'Israël en 1979 et ce n'est que la semaine dernière que les autorités du pays en ont repris possession.

Grand comme le pouce (4 cm sur 2), l'objet en ivoire couleur crème est troué en son centre. L'une de ses faces a été un peu abimée. Il pourrait avoir orné le sommet d'un sceptre porté par un prêtre du Temple, huit siècles avant Jésus Christ.

Lundi, les visiteurs du Musée de Jérusalem ont pu recommencer à l'admirer tout à loisir. La grenade a été placée dans une petite vitrine de verre baignée d'une lumière douce pour ne pas risquer d'abîmer l'ivoire. Un garde a été posté à côté de la vitrine.

«Nous n'avons jamais possédé aucun objet provenant du Temple de Salomon. Minuscule comme il est, c'est un trésor délicat», explique Meir Meyer, vice-président du Musée.

UN GÉNÉREUX DONATEUR

Un trésor qui était en la possession d'un habitant de Zurich. Pour s'en dessaisir, il a demandé 550.000 dollars. C'est un généreux donateur de Bâle (Suisse) qui a acheté l'objet en ivoire pour le compte d'Israël. L'argent a été versé sur un compte secret en Suisse.

Si les autorités étaient un peu réticentes à l'idée de dépenser une telle somme pour l'acquisition de la grenade, elles ont fini par accepter après deux mois de négociations, estimant que la grenade était un trésor national.

FALLAIT-IL LE RAPPORTER?

«La question était: fallait-il le rapporter ou le laisser (en Suisse)», explique Nahman Avigad, archéologue de l'université de Hébron qui a authentifié l'objet. «Bien sûr, tout objet qui possède une telle valeur historique et culturelle doit être rapatrié», conclut-il. Quant à son origine, M. Avigad pense que, «selon toute probabilité», il a été utilisé dans l'ancien temple qui fut détruit par les Babyloniens en 589 avant J.-C.

La grenade porte une inscription rédigée en hébreu – «Possession du Temple de Yaveh (Dieu), (lieu) saint pour les prêtres» –, considéré comme la plus ancienne faisant mention du nom de Dieu. Meir Meyer explique qu'elle est antérieure d'une centaine d'années aux deux manuscrits en argent comportant des inscriptions bibliques découverts à Jérusalem voila 10 ans.

UNE EXPERTISE FRANÇAISE

C'est un expert français en objets anciens, André Lemaire, qui avait découvert en 1979 la grenade dans un magasin d'antiquités à Jérusalem. Dans un article rédigé en 1984 pour la «Revue d'archéologie biblique», il expliquait que l'antiquaire, qui affirmait ignorer la prevenance de la grenade, la lui avait montrée en secret afin qu'il puisse la photographier. Pour l'expert français, la grenade aurait été découverte dans les cavernes entourant Jérusalem, qui ont souvent servi de sépultures. Présenté lors d'une exposition à Paris en 1985, l'objet avait ensuite de nouveau disparu. (ap)

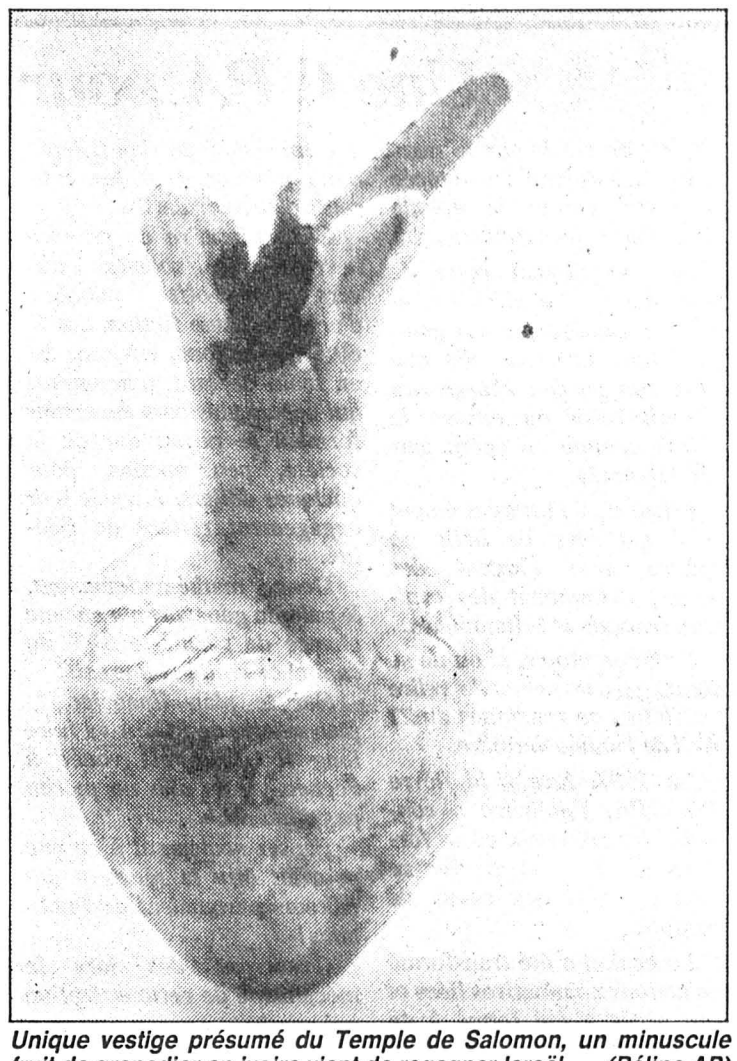

Unique vestige présumé du Temple de Salomon, un minuscule fruit de grenadier en ivoire vient de regagner Israël. (Bélino AP)

Cargo indésirable

Un bateau chargé de déchets refusé en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a déclaré mardi qu'elle ne permettait pas d'accoster à un bateau ouest-allemand transportant des déchets toxiques italiens déjà renvoyé de divers ports.

«C'est essentiellement un problème italien et une société italienne a pris contact avec des sociétés britanniques pour qu'elles l'aident à se débarrasser des déchets. Aucune société britannique n'a accepté de traiter ces déchets», a déclaré Virginia Bottomley, secrétaire d'Etat à l'Environnement.

Elle a ajouté qu'une décision, prise en 1984 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), stipulait que le pays d'origine des déchets était responsable du chargement si aucun arrangement n'était trouvé pour son stockage.

Le bateau ouest-allemand Karin B, avec 2100 tonnes de déchets industriels toxiques à son bord, a jeté l'ancre à quelque 20 miles au large du port de Plymouth dans le sud-ouest de l'Angleterre.

Il avait été précédemment refoulé des ports de Koko, au Nigeria, de Ravenne, en Italie, et de Neath, au Pays de Galles.

De nombreux hommes politiques et militants de défense de l'environnement ont pressé le gouvernement de ne pas accepter le stockage en Grande-Bretagne de ces déchets. (ats)

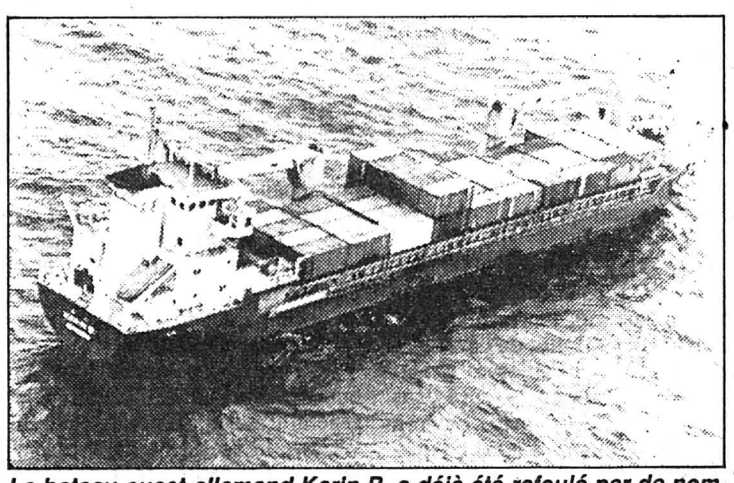

Le bateau ouest-allemand Karin B. a déjà été refoulé par de nombreux ports. (Bélino AP)

LE MONDE EN BREF

BURUNDI. — Les chefs d'Etat du Burundi et du Ruanda se sont rencontrés au Zaïre pour s'entretenir des massacres ethniques qui ont provoqué la fuite au Ruanda d'environ 55.000 Burundais.

RAMSTEIN. — La catastrophe aérienne de Ramstein a fait 49 morts et 282 blessés encore hospitalisés dans 27 établissements, selon un bilan officiel, provisoire.

RFA. — Le 33e congrès du parti social-démocrate ouest-allemand (SPD-opposition) s'est ouvert mardi pour quatre jours à Muenster (Westphalie, nord-ouest).

ANGOLA. — Les militaires sud-africains ont invité les journalistes à constater de visu le retrait des dernières troupes sud-africaines de l'Angola, déchiré par la guerre.

ESPAGNE. — Pour la première fois dans son histoire, la garde civile espagnole, créée en 1844 et ne comptant depuis que des membres mâles, va accueillir 196 femmes qui commenceront demain un cours de neuf mois dans le sud de l'Espagne, de formation théorique et pratique, avant de s'intégrer dans le «Corps».

BRÉSIL. — L'Assemblée constituante du Brésil a ratifié la nationalisation des richesses minières du pays, leur prospection et exploitation, en seconde lecture de l'avant-projet de la nouvelle Constitution.

ESTONIE. — La *Pravda* a exprimé son inquiéude face à la vague d'agitation en faveur de l'indépendance qui se manifeste en Estonie.

ITALIE. — A la suite des limitations de vitesse imposées depuis le 24 juillet dernier, l'Italie a connu une baisse du nombre de morts sur les routes: 128 de moins en juillet-août que dans la même période de 1987.

OTAN. — Des forces aéronavales et amphibies de neuf pays de l'OTAN participeront du 31 août au 21 septembre dans l'Atlantique-Nord à l'exercice «Teamwork 1988», axé sur la défense de la Norvège et de l'Islande contre une éventuelle agression.

OLP. — L'OLP a versé 800.000 dollars (environ 1,25 million de francs) à l'UNRWA (Office des Nations-Unies pour le secours aux réfugiés de Palestine) pour entamer la reconstruction des camps de Beyrouth.

Toujours plus chaud

Climat: «l'effet de serre» va continuer

Même si l'on parvient à réduire de manière draconienne la pollution atmosphérique jugée responsable de «l'effet de serre», le réchauffement de notre planète va continuer. Telle est la conclusion d'une projection réalisée grâce à des ordinateurs sur l'évolution du climat terrestre.

Trois «modèles» informatiques ont été étudiés:

Si les émissions de gaz carbonique continuent au rythme actuel, la température moyenne de la terre devrait augmenter de 0,88 degré Celsius en vingt ans.

Si le taux d'émission baisse sensiblement, le même réchauffement sera constaté au bout de 25 ans.

Si le taux d'émission est réduit de manière draconienne, hypothèse jugée au demeurant «irréaliste» par les auteurs de l'étude, la terre se réchauffera quand même et la température atteindrait 0,44 degré dans les quinze ans.

Cette étude est publiée par «Geophysical Research-Atmospheres» du 20 août.

Un réchauffement de 0,44 degré en dix ans poserait des problèmes, pense-t-on, à la plupart des espèces végétales. (ap)

Pinochet, encore

Nouvelle candidature à la présidence

Le président chilien, le général Augusto Pinochet, a été désigné hier comme candidat des forces armées et des forces de l'ordre pour être chef de l'Etat jusqu'en 1997, a-t-on annoncé de source officielle.

Cette désignation a été décidée unanimement, au cours d'une réunion que présidait le général Pinochet, en sa qualité de commandant en chef de l'armée de terre, et à laquelle participaient le commandant en chef de la marine, l'amiral Jose Toribio Merino, le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Fernando Matthei, et le directeur des carabiniers (police militaire), le général Rodolfo Stange.

La candidature à un nouveau mandat du général Pinochet, qui est au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1973 contre le gouvernement civil du président Salvador Allende, doit maintenant être approuvée ou rejetée lors d'un plébiscite qui se tiendra au début du mois d'octobre prochain et lors duquel plus de sept millions d'électeurs devront répondre par «oui» ou par «non». (ats, afp)

Tuerie en Ulster

Trois personnes abattues

Trois personnes ont été tuées par balles mardi près d'Omagh dans le comté de Tyrone (centre de l'Ulster), a annoncé la police.

La police s'est refusée à fournir tout autre détail sur les circonstances de la mort des trois personnes, précisant uniquement qu'elles n'appartenaient pas aux forces de sécurité.

De sources informées dans la province, on indique que les trois personnes auraient été tuées par l'armée, ce qui pourrait suggérer que les victimes seraient des terroristes de l'IRA (Armée républicaines irlandaise). Selon le correspondant à Belfast de la chaine de télévision britannique privée, ITN, des armes auraient été retrouvées près des corps des trois victimes.

En mai 1987, huit membres de l'IRA avaient été tués lors d'une embuscade des forces de sécurité à Loughgall au sud de l'Ulster et trois autres ont été abattus par des SAS, commando antiterroriste de l'armée britannique à Gibraltar le 6 mars dernier alors qu'ils préparaient un attentat.

(ats, afp)

Liquidation totale

Chapellerie, chemiserie
(autorisée par la Préfecture du 1er septembre au 31 décembre 1988)

Fourrure
(autorisée par la Préfecture à partir du 15 septembre 1988)

Rabais de 30 à 40%

Girardet
"AU TIGRE ROYAL"

Succ. C. de Gregori
Avenue Léopold-Robert 68
La Chaux-de-Fonds
✆ **039/23 25 76**

● immobilier

A vendre au Noirmont

maison familiale

disponible pour mi-89
Possibilité d'obtention des subventions fédérales.
Documentation gratuite sur demande.

Claude & Hildinger SA
Bureau d'architecture
2725 Le Noirmont ✆ **039/53 17 77**
2738 Court **032/92 97 82**

L'annonce, reflet vivant du marché

SOGIM SA
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE

A vendre

ferme du XVIIIe siècle rénovée

entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne (Jura neuchâtelois)

En campagne, à quelques minutes de la ville. Situation et état d'entretien exceptionnels.

Cachet intact avec équipements modernes. 7 pièces, 2 salles de bains avec W.-C, 2 W.-C. indépendants, sauna, cuisine agencée, 2 cheminées, garages. Chauffage mazout produisant l'eau chaude. Vaste grange permettant la création de locaux habitables supplémentaires.

Surface habitable de 325 m². Terrain arborisé et aménagé de 2000 m².

Renseignements et visite par **SOGIM SA, avenue Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds,** ✆ **039/23 84 44**

FOURRURES

Exposition à l'Hôtel-Club La Chaux-de-Fonds

Lundi 12 et mardi 13 septembre de 10 à 21 heures

Les fourrures et les pelisses
les plus recherchées dans un rapport
qualité-prix encore jamais atteint,

et

une collection de mouton retourné haut de gamme,
signée VALENTINO + SOLLECITI

* * * * * *

Profitez de notre présence pour nous soumettre tout problème de mise au point de vos fourrures. Nous nous rendons volontiers à domicile sur demande, appelez le 021/20 40 71 à Lausanne pour un rendez-vous.

CANTON furs

Rue de Bourg 20 — 1003 Lausanne

SKC

Les cassettes vidéo les plus vendues en Suisse

1 cassette vidéo sur 4 est une cassette SKC!
La raison? Une qualité supérieure, des couleurs superbes et un son parfait. Avec en plus, des prix Interdiscount calculés au plus près.

SKC E-120 PG VHS
Lot de 10 vidéocassettes de 2 h chacune.
39.90

SKC E-180 PG VHS
Lot de 10 vidéocassettes de 3 h chacune.
49.90

SKC E-240 PG VHS
Lot de 10 vidéocassettes de 4 h chacune.
69.90

En 1988, SKC est également en voie de se distinguer en qualité professionnelle!

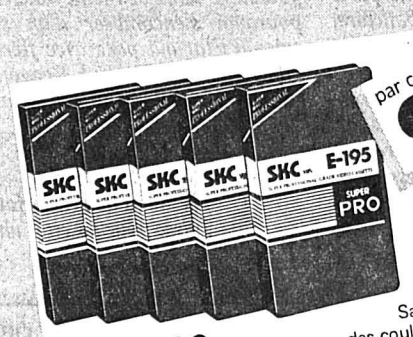

SKC E-195 SUPER PRO VHS
Saturation brillante des couleurs et qualité de son accentuée. Lot de 5 vidéocassettes de 3¼ h chacune. Avec boîtes-archives.
49.90

Inter Discount *Hi-Fi Video Photo Radio*

La Chaux-de-Fonds	• Hypermarché Jumbo
Neuchâtel	• Grand-Rue 14
Yverdon-les-Bains	• Place Pestalozzi 5
Yverdon/Montagny	• Supermarché Waro
Bienne	• Rue du Canal 26/ Rue du Marché 29
	• Rue de la Gare 12
Brügg/Bienne	• Hypermarché Carrefour

● immobiller

Famille cherche
appartement 4 pièces
quartier vieille ville,
balcon ou jardin si possible.
Pour fin septembre maximum.
✆ **039/28 39 55**
ou **039/28 70 98.**

A louer pour date à convenir
appartement de 3 pièces
avec confort, situation tranquille,
120m² environ, loyer raisonnable.
Faire offres sous chiffres PN 12917
au bureau de L'Impartial.

Particulier
cherche à acheter
garages individuels
Faire offres sous chiffres
XD 11713 au bureau
de L'Impartial.

Particulier cherche à acheter
de particulier
immeuble
en bon état.
Faire offres sous chiffres
SH 12981 au bureau de
L'Impartial.

A louer

La première étape de notre Centre industriel et commercial «Les Sors» à

Votre nouvelle adresse aux portes de Neuchâtel.

Neuchâtel-Marin

sera terminée le 1er février 1989. Ce complexe qui a un accès direct à la N5 représentera, une fois terminé, 22 200 m² de surfaces utiles. Dans le bâtiment A les surfaces suivantes sont encore disponibles:

Bureaux et locaux pour l'industrie et l'artisanat

Etage	Disponible	Hauteur	Loyer
Rez-de-chaussée	172 m²	4,10 m	Fr. 95.– par m²/année
1er étage	321 m²	4,13 m	Fr. 105.– par m²/année
2e étage	800 m²	3,06 m	Fr. 95.– par m²/année

La surface minimale est d'environ 200 m².

M. J.P. Berset est à votre disposition pour tout information complémentaire.

Alfred Müller SA
Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
Téléphone 038-25 95 35

L'Impartial

M. Koller ne désarme pas

Le chef du DMF parle un peu de tout

Même s'il y a des éléments positifs dans la situation militaire internationale, les tensions subsistent et il n'est pas dans l'intention de la Suisse de relâcher son effort de défense, a analysé hier le chef du DMF, M. Arnold Koller, lors de sa traditionnelle conférence de presse. Il a ainsi confirmé l'achat de missiles anti-aériens américains Stinger, de préférence au français Mistral.

On a pu parler de 1988 comme année de la paix, a estimé M. Koller devant la presse parlementaire, mais malgré les accords sur la réduction des missiles de portée moyenne (INF) en Europe et le début de règlements de conflits régionaux, nous sommes loin d'un véritable désarmement nucléaire.

Des tensions subsistent un peu partout dans le monde et le démantèlement partiel de l'arsenal nucléaire crée d'autres déséquilibres en Europe. Les pays occidentaux, en particulier, se retrouvent en état d'infériorité dans l'arsenal classique (chars, aviation), pense M. Koller. Une raison pour la Suisse de se maintenir en état de vigilance.

La nouvelle tenue des soldats suisses. (Bélino AP)

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

C'est pourquoi, par exemple, le DMF étudie sérieusement la création d'une troupe spéciale mobilisable plus rapidement que le gros de l'armée de milice, un peu à l'exemple des troupes d'aéroport. Mais en même temps la Suisse entend participer activement aux efforts de paix, notamment en mettant à disposition de l'ONU des observateurs militaires non-armés, des bérets bleus qui pourraient être prêts en 1990. Il s'agit actuellement de mettre au point leur formation en s'appuyant sur l'expérience de pays neutres comme la Suède ou la Finlande.

S'agissant de l'image de l'armée en Suisse, M. Koller ne craint pas le verdict du peuple sur l'initiative «Une Suisse sans armée». 80 pour cent de la population sont persuadés de sa nécessité et même si les jeunes qui n'ont pas été mobilisés émettent quelques critiques, la votation sera une bonne occasion d'améliorer l'image de la défense nationale.

LES NOUVELLES DU FRONT

Secret militaire.– Cet article, qui a notamment permis de condamner un journaliste du Walliser Bote pour avoir signalé des emplacements d'ouvrages militaires, est trop dur. Le DMF entreprendra sa révision.

Jeanmaire.– L'affaire appartient à la justice qui seule peut décider de la publication des actes du procès.

Avions de combat.– Le F 18 est certes plus cher de 20 % sur le F 16. Mais il faudra tenir compte des prestations de l'avion, ce qui pourrait réduire le nombre d'appareils nécessaires (une quarantaine en principe).

Vélo.– Les Lucernois de Villiger sont en concurrence avec les Jurassiens de Condor.

Hélicoptère de transport.– Le choix des militaires est tombé sur le Super-Puma français. Reste la décision du Conseil fédéral.

Tenue.– Dès l'an prochain chaque recrue recevra un béret, plus élégant que l'actuel bonnet de police. La tenue de combat figurera dans le programme 1989. Y. P.

Le courrier à vélo

Première suisse à Lucerne

Le vélo qui sert aux essais de distribution du courrier. (Bélino AP)

Les habitants de Lucerne auront droit, dès jeudi, à une première suisse: une distribution de courrier à vélo. «Rapide, sûr et discret», est la devise d'une association sans but lucratif qui offre aux bureaux, commerces et particuliers, un service de courrier écologique.

Durant la phase préparatoire, de nombreux intéressés se sont annoncés, a indiqué l'association.

Trois postes à plein temps que se partagent sept à huit collaborateurs, ont été créés.

L'association a précisé qu'elle disposait des fonds nécessaires au lancement de l'entreprise. Elle espère cependant rapidement couvrir ses frais. Des fleuristes, architectes, médecins et bureaux de graphisme, sont intéressés au nouveau service. (ats)

Qui dit soldat dit santé

Pas de handicapés à l'armée

Certains handicapés sont déçus. Déclarés «inaptes au service», ils veulent quand même entrer dans l'armée. Or, ils devront continuer à payer la taxe militaire, c'est tout. Les experts du Département militaire (DMF) qui réétudient la notion d'aptitude au service n'en feront pas des soldats, malgré certaines «ouvertures» faites dans le passé.

En priorité, ces experts veulent digérer la suppression des troupes dites complémentaires qui devrait intervenir dès 1991. Leur tâche est d'incorporer dans l'armée une bonne partie des complémentaires helvétiques, ces hommes déclarés jusqu'ici «partiellement aptes au service». Les handicapés, eux, resteront «inaptes».

En effet, le DMF estime que ce problème le dépasse: «L'admission de handicapés dans l'armée est l'affaire des politiciens!» Le Parlement se prononcera sur le sort des complémentaires l'année prochaine.

UNE MINORITÉ DE VOLONTAIRES

Devant la porte des experts du DMF, des handicapés qui estiment que leur exclusion de l'armée lèse leur intégration dans la société. Peut-être 200, en tout cas une petite minorité des membres de la Fédération suisse des Organisations d'entraide de malades et invalides (ASKIO). On entend tous les avis à l'ASKIO; pour un service obligatoire ou volontaire, civil, spécial, ou rien du tout. Une seule exigence fait l'unanimité: la suppression de la taxe militaire qui est considérée comme «une insulte», «un impôt sur le handicap».

Une enquête de

Roger de Diesbach et Sophie de Skowronski

Depuis 1979, pas de taxe militaire pour les invalides dont le revenu, rente AI non comprise, ne dépasse pas le minimum vital de plus de 50 %. Mais les autres invalides ne veulent pas payer non plus, soulignant qu'ils ne sont pas responsables de leur infirmité. Le DMF refuse de faire un pas: «Ils ne paient pas la taxe parce qu'ils sont handicapés mais parce qu'ils sont inaptes au service. La loi, c'est la loi!»

LES OBSTACLES

En 1984, lors d'une réunion entre l'ASKIO et le DMF, celui-ci promet un service militaire expérimental pour handicapés en 1985. Mais le projet, «nécessitant trop de coûts et d'infrastructure», est vite abandonné.

Au DMF, on souligne que l'ouverture de l'armée aux handicapés pose des problèmes qu'il n'appartient pas à l'administration de résoudre:

– Les missions qu'il serait possible de leur confier sont limitées: «Les places assises manquent ou seront occupées par les actuels complémentaires.»

– Leur admission dans l'armée exigerait de modifier tous les principes sanitaires de recrutement et les décisions des «Commissions de visites sanitaires (CVS)» (environ 14.000 dispensés par an).

– Les soins nécessiteraient du temps et une infrastructure coûteuse.

– L'assurance militaire ne veut pas prendre le risque de devoir payer pour des handicaps étrangers à l'armée.

– Il faudrait modifier la loi: tout citoyen suisse déclaré inapte doit s'acquitter de la taxe d'exemption au service militaire. Et quelle perte pour la taxe militaire qui rapporte plus de 130 millions par an!

DES ANTI-RAMBO?

Le DMF a-t-il peur de voir le soldat suisse perdre du muscle et de la valeur combative? On admet qu'il ne faudrait pas recruter des handicapés qui accapareraient des soldats valides. Pour le reste, on estime avoir fait le maximum en incorporant déjà des cas limites dans les services complémentaires: «91 % des Suisse sont reconnus aptes au service lors du recrutement. Est-il possible de faire mieux?»

Avant de parler des handicapés, le DMF veut d'abord «digérer» ses 90.000 complémentaires. Dès 1991, 62.000 d'entre eux seront intégrés dans l'armée et les autres, dans la protection civile. Pour récupérer ces 62.000 hommes, le DMF est en train de mettre au point le système d'«incorporation différenciée»; ils pourront être engagés dans des troupes normales tout en étant dispensés de certaines tâches (marche, transport de charges, tir, etc.), dans des fonctions moins astreignantes: bureau, cuisine, assistance aux civils. Ouvertes aux complémentaires, les portes de l'armée restent fermées aux handicapés. Le muscle reste la jauge du bon soldat. (BRRI)

Pas de «Frecce Tricolori» au meeting d'Ecuvillens

La patrouille italienne des «Frecce Tricolori» ne se produira pas au meeting aérien d'Ecuvillens (FR) le week-end prochain. Ce sont les organisateurs du meeting qui ont demandé, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Italie à Berne, à la patrouille italienne de ne pas participer au meeting d'inauguration de l'aérodrome d'Ecuvillens.

Les organisateurs ont annoncé mardi qu'ils avaient pris cette décision d'une part par respect pour les victimes et les trois pilotes décédés dimanche dernier lors du meeting de Ramstein (RFA), d'autre part parce que les conclusions de l'enquête sur les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues.

Pour le reste, le programme du meeting d'Ecuvillens est maintenu avec la participation des patrouilles de Suisse, France, Hollande et Portugal.

Le drame de Ramstein et le meeting fribourgeois figurent par ailleurs à l'ordre du jour de la séance que le Conseil fédéral tiendra aujourd'hui. Le conseiller fédéral Arnold Koller a indiqué hier à Berne lors de la conférence de presse annuelle du Département militaire fédéral (DMF) qu'il était apparu après discussion avec le conseiller fédéral Adolf Ogi que la question regardait l'ensemble du Conseil fédéral.

En tant que patron du DMF, Arnold Koller est directement concerné par l'engagement de la patrouille suisse qui doit se produire dimanche à Ecuvillens. La patrouille de Suisse accorde une grande importance à la sécurité. Elle n'a pas enregistré le moindre accident lors des quelque 300 évolutions qu'elle a effectuées à ce jour.

Après s'être renseigné sur les mesures de sécurité, le gouvernement fribourgeois, qui a tenu hier sa séance hebdomadaire, a renoncé à intervenir en faveur ou contre le meeting aérien «Air 88» qui doit se tenir ce week-end à Ecuvillens.

(ap)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Merci MM. Aubert et Brunner

En ma qualité de membre du comité exécutif de la Fédération mondiale des villes jumelées - cités unies, j'entretiens d'excellentes relations avec des ministres, des députés, des maires et des citoyens de nombreux pays du monde.

Au contact de ces amis, je constate malheureusement que l'image de la Suisse est en train de se ternir. Il y a quinze ou vingt ans, parler de la Suisse c'était évoquer ses montres, ses montagnes, son chocolat et sa propreté. Aujourd'hui, on me parle le plus souvent de secret bancaire, d'argent sale, de frontières fermées et de manque de solidarité.

Dans une récente interview accordée à un hebdomadaire romand, M. Klaus Jacobi, futur secrétaire d'Etat, ne donne pas l'impression de vouloir améliorer l'image de la Suisse lorsqu'il déclare: «Chaque politique est une défense d'intérêts. Il ne peut pas, au fond, y avoir une politique altruiste».

Heureusement, M. Edouard Brunner, titulaire actuel du même poste, a immédiatement répondu («L'Impartial» du 26 août): «Un Etat ne peut pas seulement être mercantile, il doit aussi avoir un but idéaliste, sinon c'est une entreprise».

Cette déclaration fait honneur à la diplomatie suisse car, n'en déplaise au colonel Jacobi, je pense que le rôle de notre politique étrangère n'est pas de défendre prioritairement les intérêts économiques de la Suisse, mais d'offrir ses bons offices afin qu'il y ait un peu moins de sang et de larmes dans le monde.

Malgré quelques maladresses dues le plus souvent à sa générosité, M. Pierre Aubert a réussi à sortir la diplomatie suisse de sa somnolence. Nul doute que M. Felber, dont on connaît aussi les qualités de cœur, poursuive dans la même voie. Mais pourquoi s'encombrer d'un secrétaire d'Etat qui pose avec fierté en compagnie de Ronald Reagan, un des présidents les plus conservateurs des Etats-Unis?

Rémy Cosandey,
président de l'Association suisse pour les cités unies,
Le Locle.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

LA SUISSE EN BREF

LE LIEU. — M. Albert Jaquier, 62 ans, domicilié au Lieu, a été tué dans un accident survenu peu après 6 heures sur la route Le Lieu-Le Sentier, à la Vallée de Joux. M. Jaquier, qui circulait à cyclomoteur, a brusquement obliqué à gauche, pour emprunter un chemin secondaire, au moment même où une voiture française s'apprêtait à le dépasser. Heurté par l'avant de l'automobile, M. Jaquier a été conduit à l'hôpital du Sentier, où il est mort peu après.

BERNE. — Le directeur de l'Institut suisse de recherche sur les pays de l'Est et conseiller national Peter Sager (UDC/BE) a obtenu gain de cause dans le litige qui l'oppose à deux rédacteurs de la revue tiers-mondiste Mosquito. La Cour suprême du canton de Berne a condamné les deux hommes à 1000 francs d'amende chacun pour diffamation. Dans son numéro d'août 1986, la revue avait qualifié M. Sager «d'agent de la CIA en contact avec des meurtriers».

EVIONNAZ. — Un automobiliste valaisan, M. Michel Falcy, 26 ans, domicilié à Saxon, s'est tué sur l'autoroute N9, à Evionnaz. Il roulait en direction de Martigny lorsque sa voiture a dérapé pour une cause inconnue et fini sa course dans un champ de maïs. Le jeune conducteur a été éjecté et tué sur le coup.

AUTOPSIE. — Le corps de Jürg Weis, le Suisse tué au Salvador, a été rapatrié et devait être soumis à une autopsie à l'Institut de médecine légale à Bâle.

TESSIN. — Deux hommes ont trouvé la mort en montagne au Tessin. Lors d'une excursion dans la région du glacier de Corno Gris, dans le Val Bedretto, un alpiniste de 67 ans a fait une chute de plusieurs centaines de mètres. Au-dessus de Prugiasco, dans le Val Blenio, c'est un agriculteur de 58 ans qui a été trouvé mort.

CRIME. — Un vieillard de 85 ans a été trouvé mort dans un local attenant à sa maison de Malans, dans les Grisons. Il a été tué de plusieurs coups de couteau.

CAMIONS. — La commission ad hoc du Conseil des Etats propose au plénum de porter de 2 m 30 à 2 m 50 la largeur maximale des camions, conformément à la décision prise par la Chambre du peuple en mars.

BERNINA. — La commune de Poschiavo, concessionnaire des Forces motrices de Brusio, veut aussi sa part du complexe hydro-électrique projeté par les FMB à la Bernina. Poschiavo aura à négocier le renouvellement de la concession qui expire en 1997.

GOTHARD. — Le journaliste bâlois Bernhard Boehi a annoncé mardi ne pas vouloir poursuivre la récolte de signatures pour l'initiative populaire pour le percement d'une seconde galerie au tunnel routier du Gothard et pour celle en faveur d'un tunnel ferroviaire de base, au Gothard également. Par contre, le rédacteur du bulletin «Benzin-Esel» (L'âne à essence), a l'intention de lancer une initiative constitutionnelle pour que le peuple se prononce sur une initiative dans les deux ans suivant son aboutissement.

ASILE. — La Suisse va accorder l'asile à environ 120 réfugiés iraniens qui se trouvent actuellement en Turquie. Une délégation de la Confédération et des œuvres d'entraide, qui rentrera jeudi de Turquie, les a choisis parmi 170 personnes dont les dossiers avaient été préparés par la mission du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Ankara.

PARLEMENT. — Si tout va bien, un dispositif de vote électronique pourrait être installé au Conseil national d'ici une année. Le bureau de la Chambre du peuple a disputé de plusieurs possibilités qu'il soumettra prochainement aux groupes parlementaires. Le crédit nécessaire, estimé à 350.000 francs, pourrait être demandé par le biais d'un supplément au budget 1989 de la Confédération.

Paq SA, allée du Quartz 9,
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/26 54 64

Petite entreprise secteur horloger et micromécanique, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

personnel féminin

(Suisse ou permis C) pour divers travaux d'atelier. Téléphoner ou se présenter

---

Cours de
MUSIQUE

GUITARE classique
d'accompagnement
ACCORDÉON
PIANO classique/
jazz/d'accompagnement

DANSE

MODERN – JAZZ – DANCE
DANSES AFRICAINES
DANSES MODERNES
ROCK'N'ROLL

Renseignements et inscriptions
RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

école-club migros

039/23 69 44

---

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Raisin noir
«La Vallée»
le kg **1.95**

Oeufs Cocrico
de France
les 10 pces **1.95**
au lieu de **2.40**

Vin blanc
Neuchâtel
La Béroche 1987
la bouteille **5.90**
au lieu de **7.90**

En vente également à innovation LE LOCLE

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

---

MOVOMATIC
SWISS

Nos autocalibrages pour machines-outils sont appréciés dans le monde entier. Pour la section application du département de développement, nous cherchons un jeune

ingénieur électronicien ETS

(éventuellement technicien en électronique très qualifié) pour des travaux d'adaptation de nos équipements électroniques aux cahiers des charges des clients et pour l'assistance technique de la vente et de la production.

Nous offrons:
travail intéressant;
prestations sociales modernes;
place stable;
horaire libre.

MESELTRON S.A.
P.O. Box 190 – CH-2035 Corcelles/Neuchâtel – Tel. 038 31 44 33
Une société de SMH

---

rm

RÉMY MONTAVON SA
2856 Boécourt ✆ 066-56 56 71

Pour notre département fabrication clichés et toiles de sérigraphie, nous engageons pour date à convenir un(e)

graphiste ou dessinateur(trice)

Nous demandons:
– intérêt pour le dessin;
– volonté d'utiliser les méthodes modernes CAO;
– dynamisme;
– indépendance.

Nous offrons:
– place stable;
– poste à responsabilités;
– activité de nature technique et variée;
– possibilité d'avancement;
– initiation au dessin par ordinateur.

Faire offre avec curriculum vitae à l'adresse ci-dessus.

A vendre, pour collectionneur
Ford Fairlane 500
année 1957,
très bonne mécanique,
carrosserie à refaire.
✆ 039/23 78 50

Renault 11 TXE
avril 85, 63 000 km, expertisée août 1988, très belle occasion. Garantie, échange, crédit.
Garage Paoluzzo SA,
2501 Bienne,
✆ 032/25 21 11

L'Impartial connaît un développement réjouissant grâce à l'effort qualitatif qu'il a entrepris au plan rédactionnel depuis plusieurs années.

Cet objectif de qualité est maintenu de préférence à un investissement dans de coûteuses machines dont l'amortissement peut conduire à une politique rédactionnelle plus commerciale que véritablement journalistique.

Pour consolider cette politique qualitative

L'Impartial

veut engager des
stagiaires journalistes

pour ses
- rédaction sportive
- rédaction de nuit

Notre rédaction forme ses propres journalistes pour leur inculquer cet esprit d'indépendance qui caractérise notre titre.

La préférence est donnée aux jeunes de notre région.

Nous offrons:
– une formation professionnelle complète dans l'ambiance d'une rédaction motivée par un puissant esprit d'équipe;
– une rémunération conventionnelle.

Nous demandons:
– une grande probité intellectuelle;
– une très bonne culture générale;
– un intérêt soutenu pour la lecture et l'écriture qui doit être maîtrisée par une bonne orthographe;
– une disponibilité d'horaire;
– une aisance naturelle dans les rapports humains;
– âge minimal 24 ans et si possible avoir déjà gagné sa vie durant une année.

Les candidatures sont à adresser à
Roland Graf
Secrétaire général de rédaction
L'Impartial
Rue Neuve 14
2300
La Chaux-de-Fonds

TARTAGLIA SA

Entreprise générale
Pour renforcer et développer nos activités dans ce secteur, notre entreprise en pleine expansion recherche un

responsable de la division génie civil

Notre futur collaborateur, bénéficiant de quelques années d'expérience, aura pour tâche de diriger techniquement et administrativement nos chantiers de génie civil, il devra également seconder la direction de l'entreprise lors de l'établissement des offres et lors des tractations avec nos clients.

Nous offrons pour cet important poste destiné à une personne ambitieuse, un salaire en rapport avec les responsabilités, des prestations sociales d'avant-garde, une voiture de service ainsi qu'une ambiance de travail agréable, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Veuillez nous adresser vos offres de service accompagnées des documents usuels à:
Tartaglia SA, rue Saint-Maurice 34,
2800 Delémont.

M. Rolf Revilloud

informe sa fidèle clientèle qu'il a remis à ce jour le

restaurant ELITE

Il profite de cette occasion pour la remercier de la confiance qu'elle lui a témoignée, et l'invite à la reporter sur son successeur

M. et Mme Zaki Pertew

qui a le plaisir d'informer le public en général, qu'il reprend ce jour

le Restaurant l'Elite

Rue de la Serre 45 – ✆ (039) 23 94 33

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu de temps.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. *Mensualité env. Fr.*
Nom *Prénom*
Date de naissance *Etat civil*
Rue *NP/Lieu*
Habitant depuis *Tél.*
Profession *Revenu mensuel*
Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque ORCA
Société affiliée de l'UBS

L'Impartial

Travail au noir: on voit rouge!

Une campagne de sensibilisation lancée

«Nous voulons porter un grand coup!» La motivation des trois Commissions paritaires qui entendent sensibiliser le public sur les dangers et l'illégalité du travail au noir, est évidente. Avec 5% du volume de travail des métiers de la construction effectués au noir, la lutte doit être réactivée.

C'est hier à Neuchâtel, que les trois Commissions paritaires neuchâteloises du bâtiment et des travaux publics, de la menuiserie, ébénisterie, charpenterie et vitrerie et de la plâtrerie-peinture ont présenté l'objectif de cette campagne de lutte contre le travail au noir.

Cette démarche a en fait été lancée en avril déjà, avec l'envoi aux entreprises d'une circulaire de l'OFIAMT relative aux travailleurs clandestins. Ces mêmes entreprises ont été prévenues que des contrôles sur des chantiers seraient effectués, alors que les travailleurs ont reçu une information relative à ce travail au noir. Une campagne de presse est programmée pour la semaine prochaine.

À MOINDRE PRIX

Les motivations qui poussent un professionnel, comme un particulier, à confier un travail au noir à un ouvrier sont nombreuses. Rapidité d'exécution, coûts moindres, etc.

Mais c'est illégal. «Ce n'est pas rendre service à l'ouvrier que de lui proposer du travail le week-end, alors que les syndicats luttent pour diminuer les horaires, a précisé M. François Pellaton, président de la Société neuchâteloise des entrepreneurs. En plus, c'est dangereux, car ces ouvriers ne sont pas couverts en cas d'accidents».

Ce sont les employeurs privés qui sont les plus nombreux à faire fonctionner cette économie parallèle, et l'action des trois Commissions leur est plus spécialement destiné. Ils doivent notamment savoir qu'ils s'exposent à des poursuites pénales, sanctionnées par des amendes et des peines d'emprisonnement. Plus grave, en cas d'accident, l'employeur peut être contraint à payer de sa poche les frais d'hospitalisation, les frais médicaux et les rentes éventuelles.

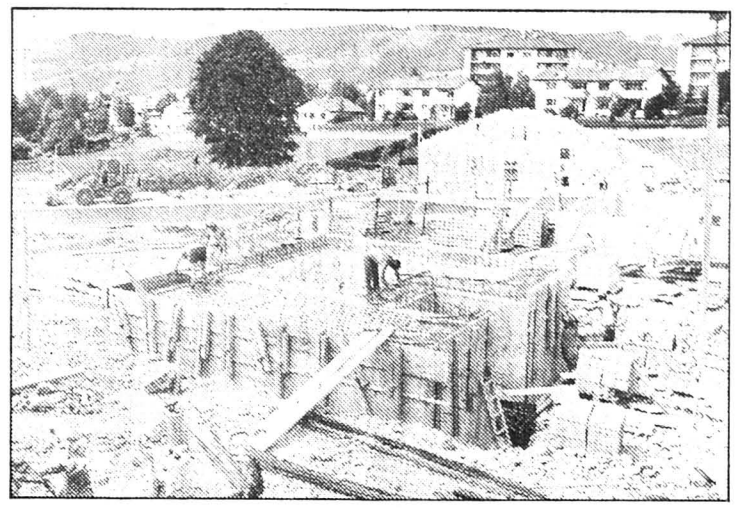

Dans une période où la pénurie de personnel se fait sentir dans les métiers du bâtiment, la tentation est grande de faire avancer les choses en incitant les ouvriers à travailler au noir, le week-end. *(Photo archives Impar-Gerber)*

AMENDE À L'OUVRIER

«Quand un ouvrier se fait pincer sur un chantier «noir«, une amende de 300 francs, avec 50 francs de frais lui est infligée, a précisé M. René Jeanneret, secrétaire neuchâtelois de la FOBB. Il peut recourir dans les 30 jours auprès d'un tribunal arbitral. La décision du tribunal a force de loi et la somme est retenue sur sa paye par son employeur officiel».

Ces cinq dernières années, la part du travail au noir sur le volume total de la construction a triplé. On suppose que cette part peut atteindre 5% du total. «Et nous ne pouvons intervenir que dans un nombre de cas minime, ajoute M. Jeanneret». Cette augmentation est due en partie à la diminution du temps de travail dans les métiers du bâtiment. Mais également à un marché de la construction en pleine expansion.

J. H.

Noratec S.A. mise sur Le Noirmont

Installation définitive pour la sœur de Pronto Watch Co

Le 27 octobre dernier, Pronto Watch Co du Noirmont avisait la presse régionale de sa restructuration suite à une baisse générale de ses affaires. On se souvient de la vague de licenciements survenue à cette occasion, pour permettre à l'entreprise de s'orienter définitivement vers de nouveaux débouchés. D'autre part, elle avait annoncé son désir de se lancer à la conquête de l'électronique et fonda il y a deux ans la société anonyme Noratec S.A., avec l'entreprise Schmid-Welti AG de Langwiesen.

Cette nouvelle orientation a été particulièrement judicieuse, puisque Noratec S.A. connaît aujourd'hui un succès certain. Succès qui nécessite même le déménagement de Noratec. M. Eric Schmid, l'ingénieur de Noratec, avait en effet installé son laboratoire dans l'usine de Pronto Watch et la place est désormais insuffisante pour créer une chaîne complète de production.

Si un déplacement a été nécessaire, en revanche, aucune modification n'est intervenue dans les relations entre les sociétés.

La solution a été trouvée dans des locaux de la Ciny où Noratec peut y installer un nouveau laboratoire et ses ateliers de production. L'espace à disposition est largement suffisant et les employés n'ont pas eu à subir le désagrément d'un déplacement dans une autre localité. La situation est donc des plus réjouissantes, pour toutes les parties.

(comm)

Perspectives encourageantes

Nouvelle Lémania S.A.

La manufacture d'horlogerie Nouvelle Lémania S.A. à L'Orient (Vallée de Joux), a annoncé qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires de 16 millions de francs en 1987; compte tenu des ventes effectuées à ce jour et d'un carnet de commandes complet, elle pense atteindre 22 millions en 1988 et 32 millions en 1989.

Autrefois propriété de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH), l'ancienne Lémania S.A. avait été fermée en 1980, mais un groupe d'actionnaires l'avait reprise pour en faire Nouvelle Lémania S.A. qui occupe aujourd'hui 200 personnes.

La capital-actions de 3 millions a été constitué par M. Claude Burkhalter, président du Conseil d'administration et administrateur délégué, la société Ancienne Fabrique Georges Piaget et la famille Grohe-Reymond, héritière d'un homme d'affaires allemand qui s'était établi à la Vallée de Joux.

Depuis la récente prise de contrôle de la maison Piaget par le groupe Cartier, ce dernier est devenu actionnaire de Nouvelle Lémania S.A. par l'intermédiaire de PBM Holding. Cette participation a consisté en la reprise des actions précédemment détenues par la maison Piaget. M. Claude Burkhalter et la famille Grohe-Reymond conservant la majorité des voix, l'entreprise préserve son caractère indépendant.

La société n'a pas publié son bénéfice. (ats)

Suisse: trop de protectionnisme

Soumissions publiques: la Commission des cartels s'inquiète

Les pratiques protectionnistes prolifèrent à nouveau depuis quelques années en Suisse en matière d'acquisition de biens et services par les pouvoirs publics, s'inquiète la Commission suisse des cartels dans une étude présentée à la presse hier à Berne.

En moins d'une année, entre l'été 1986 et le printemps 1987, trois cantons ont créé de nouvelles possibilités de privilégier des entreprises locales, constate la Commission. Celle-ci donne des mauvais points également à la Confédération, accusée de réserver l'adjudication presque exclusivement à des entreprises suisses, en dépit des règles de l'AELE et du GATT, alors même que les ordonnances fédérales sur les soumissions excluent les privilèges.

Plus de la moitié des cantons appliquent des conditions d'admission restreignant la concurrence. Le rapport juge particulièrement préoccupante la situation dans les cantons de Fribourg, Genève, Valais, Jura et Vaud. Parmi les villes, Genève et Lausanne possèdent des conditions d'admission les plus restrictives.

La Commission propose une série de recommandations favorisant une politique d'acquisitions conforme au principe de la libre concurrence. Selon le président de la Commission des cartels Walter Schluep, le rapport renforcera la position de la Suisse — dont la réputation n'est pas des meilleures en la matière — lors des négociations commerciales internationales.

Au niveau de la compétitivité économique dans le monde, la Suisse se classe au troisième rang après le Japon et les Etats-Unis. La Commission estime que cette position ne peut être défendue ou encore améliorée que si l'on continue de miser sur les avantages de la concurrence et du soutien de l'innovation.

La Commission souligne la nécessité de supprimer les prescriptions protectionnistes tant dans les échanges internationaux que dans les rapports entre cantons et communes. A ses yeux, la préférence d'entreprises nationales ou locales ne remet pas seulement en question l'unité de la Suisse en tant qu'entité économique, elle peut aussi entraîner des charges supplémentaires considérables pour la collectivité et de nombreux désavantages pour l'économie nationale.

Pour permettre aux collectivités publiques de mieux tirer profit de leur poids sur le marché, la commission suggère d'envisager une centralisation des achats des cantons et des communes. La centralisation aurait également pour effet d'amener plus souvent les achats en soumission publique, ce qui renforcerait l'importance du principe de la libre concurrence. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

ETATS-UNIS. — L'indice américain des indicateurs avancés a baissé de 0,8% en juillet, ce qui semble signaler un succès pour la Réserve fédérale dans ses efforts pour ralentir la croissance de l'économie et de l'inflation aux Etats-Unis.

ÉLECTRONIQUE. — Les différents marchés composant le domaine de l'électronique de loisirs évoluent de manière divergente: si les ventes d'appareils destinés aux ménages devaient stagner ces cinq prochaines années, les appareils individuels se trouvent en plein boom, a déclaré à Zurich M. Peter Gwerger, directeur général de Sony (Suisse) S.A.

BOURSE

DOW JONES ↓ 29.08.88 **2041,43** / 30.08.88 **2038,23**

ZURICH ↑ 29.08.88 **886.20** / 30.08.88 **888.70**

$ US ↑ Achat **1,565** / Vente **1,595**

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	426.50	429.50
Lingot	21.575.—	21.825.—
Vreneli	131.—	142.—
Napoléon	125.75	130.75
Souverain $	99.50	102.50
Argent		
$ Once	6.50	6.52
Lingot	322.—	337.—
Platine		
Kilo Fr	26.660.—	27.000.—

CONVENTION OR

Plage or	22.000.–
Achat	21.580.–
Base argent	380.–

INVEST DIAMANT

Août 1988: 220

A = cours du 29.08.88
B = cours du 30.08.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	118750.—	119250.—
Roche 1/10	11900.—	11925.—
Kuoni	35000.—	34000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1200.–	1300.–o
B. Centr. Coop.	880.—	880.—
Crossair p.	1350.—	1360.—
Swissair p.	1130.—	1135.—
Swissair n.	990.—	990.—
Bank Leu p.	2900.—	3000.—
UBS p.	3190.—	3200.—
UBS n.	608.—	610.—
UBS b.p.	114.—	113.50
SBS p.	357.—	358.—
SBS n.	286.—	286.—
SBS b.p.	289.—	290.—
C.S. p.	2495.—	2500.—
C.S. n.	475.—	475.—
BPS	1705.—	1710.—
BPS b.p.	158.—	159.—
Adia Int.	8800.—	8825.—
Elektrowatt	2875.—	2900.—
Forbo p.	3025.—	3050.—
Galenica b.p.	610.—	605.—
Holder p.	5275.—	5300.—
Jac Suchard	—	7500.—
Landis B	1275.—	1250.—
Motor Col.	1480.—	1460.—
Moeven p.	5800.—	5750.—
Bührle p.	1200.—	1210.—
Bührle n.	295.—	290.—
Bührle b.p.	280.—	280.—
Schindler p.	4925.—	4950.—
Sibra p.	440.—	440.—
Sibra n.	322.—	329.—
SGS	4950.—	4900.—
SMH 20	85.—	85.—
SMH 100	330.—	330.—
La Neuchât.	960.—	980.—
Rueckv p.	12400.—	12100.—
Rueckv n.	6150.—	6150.—
W'thur p.	5275.—	5200.—
W'thur n.	2625.—	2625.—
Zurich p.	5225.—	5525.—
Zurich n.	2660.—	2625.—
BBC I-A-	2250.—	2275.—
Ciba-gy p.	3310.—	3315.—
Ciba-gy n.	1640.—	1633.—
Ciba-gy b.p.	2110.—	2135.—
Jelmoli	2740.—	2770.—
Nestlé p.	8250.—	8340.—
Nestlé n.	4250.—	4270.—
Nestlé b.p.	1290.—	1280.—
Sandoz p.	12350.—	12300.—
Sandoz n.	5600.—	5600.—
Sandoz b.p.	1930.—	1940.—
Alusuisse p.	831.—	846.—
Cortaillod n.	3100.—	3075.—
Sulzer n.	4975.—	4975.—
Inspectorate p.	2070.—	2125.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	71.50	72.75
Aetna LF cas	74.—	75.25
Alcan alu	47.75	48.50
Amax	34.—	35.—
Am Cyanamid	72.50	75.75
ATT	39.—	39.50
Amoco corp	117.50	118.—
ATL Richf	128.—	130.—
Baker Hughes	22.50	22.—
Baxter	31.—	32.25
Boeing	92.50	94.—
Unisys	50.75	50.75
Caterpillar	89.50	89.75
Citicorp	37.—	38.—
Coca Cola	62.—	63.25
Control Data	34.25	35.—
Du Pont	126.—	127.—
Eastm Kodak	66.—	68.—
Exxon	72.25	73.50
Gen. Elec	62.25	63.75
Gen. Motors	113.—	115.—
Gulf West	63.50	65.50
Halliburton	42.75	43.—
Homestake	23.—	22.25
Honeywell	93.50	94.—
Inco ltd	48.75	49.—
IBM	177.—	178.50
Litton	112.—	113.—
MMM	94.25	96.50
Mobil corp	67.75	67.50
NCR	84.75	89.—
Pepsico Inc	54.75	56.50
Pfizer	79.—	79.75
Phil Morris	142.50	145.—
Philips pet	25.75	26.25
Proct Gamb	116.—	117.50
Rockwell	30.75	32.50
Schlumberger	51.75	52.50
Sears Roeb	55.—	55.75
Smithkline	71.—	72.—
Squibb corp	96.—	96.50
Sun co inc	89.75	90.—
Texaco	71.25	71.25
Warner Lamb.	110.—	113.—
Woolworth	77.75	78.25
Xerox	84.—	84.50
Zenith	33.50	34.75
Anglo am	23.50	23.50
Amgold	109.—	106.—
De Beers p.	17.25	16.75
Cons. Goldf l	27.—	23.—
Aegon NV	58.50	59.—
Akzo	100.50	101.50
Algem Bank ABN	30.50	30.75
Amro Bank	53.25	54.—
Philips	23.75	23.75
Robeco	68.25	69.—
Rolinco	65.—	65.50
Royal Dutsch	169.50	169.50
Unilever NV	81.75	81.25
Basf AG	217.—	220.—
Bayer AG	243.—	245.50
BMW	400.—	402.—
Commerzbank	188.—	190.—
Daimler Benz	544.—	550.—
Degussa	307.—	312.—
Deutsche Bank	380.—	384.—
Dresdner BK	215.—	220.50
Hoechst	235.—	237.—
Mannesmann	144.—	145.—
Mercedes	431.—	437.—
Schering	414.—	417.—
Siemens	353.—	357.—
Thyssen AG	124.50	127.—
VW	207.—	209.—
Fujitsu ltd	20.75	20.75
Honda Motor	24.—	24.50
Nec corp	23.75	24.25
Sanyo eletr.	7.80	8.—
Sharp corp	13.—	13.50
Sony	77.50	78.—
Norsk Hyd n.	47.—	47.50
Aquitaine	78.—	78.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	48.–	47⅞
Alcan	31.–	30½
Aluminco of Am	51⅜	51¼
Amax Inc	22⅛	21⅞
Asarco Inc	23⅞	23⅝
ATT	25⅛	25⅛
Amoco Corp	75¼	75¼
Atl Richfld	82.–	82¼
Boeing Co	59⅝	59½
Unisys Corp.	32⅜	32⅛
CanPacif	17⅛	16⅞
Caterpillar	57.–	56⅞
Citicorp	23¾	24⅛
Coca Cola	40¼	40⅜
Dow chem.	84⅛	84¼
Du Pont	80⅝	80⅛
Eastm. Kodak	42⅝	43⅛
Exxon corp	46¾	46⅝
Fluor corp	21.–	21¼
Gen. dynamics	49¾	49¼
Gen. elec.	40⅛	40⅜
Gen. Motors	72⅝	72⅞
Halliburton	27¼	26½
Homestake	14⅜	14⅛
Honeywell	59¾	59¼
Inco Ltd	31⅜	30.–
IBM	113⅜	112¾
ITT	47¾	48.–
Litton Ind	71⅞	72⅜
MMM	61.–	60⅞
Mobil corp	43⅛	43⅛
NCR	53⅛	56.–
Pacific gas/elec	16¾	16⅞
Pepsico	36.–	36.–
Pfizer inc	–	–
Ph. Morris	92⅛	91½
Phillips petrol	16¾	16⅞
Procter & Gamble	74⅝	74¾
Rockwell intl	20⅛	20⅛
Sears, Roebuck	35⅝	35⅝
Smithkline	45⅜	45⅜
Squibb corp	61⅝	61⅜
Sun co	57¼	57.–
Texaco inc	45⅜	45¾
Union Carbide	22.–	22½
US Gypsum	7.–	7.–
USX Corp.	27¾	28.–
UTD Technolog	36⅜	36⅝
Warner Lambert	71½	71¾
Woolworth Co	49⅜	49¼
Xerox	53⅞	53¼
Zenith elec	22.–	21½
Amerada Hess	26⅝	26¾
Avon Products	23⅞	23⅝
Chevron corp	44⅝	44½
Motorola inc	43.–	43.–
Polaroid	41⅞	41¾
Raytheon	65½	65¾
Ralston Purina	75¾	76.–
Hewlett-Packard	47¼	47⅞
Texas instrum	40½	40⅝
Unocal corp	35⅞	35¾
Westingh elec	50½	50⅝
Schlumberger	33⅜	33½

(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	2960.—	2960.—
Canon	1450.—	1480.—
Daiwa House	1970.—	1970.—
Eisai	1970.—	1980.—
Fuji Bank	3110.—	3130.—
Fuji photo	3730.—	3730.—
Fujisawa pha	1800.—	1820.—
Fujitsu	1760.—	1750.—
Hitachi	1670.—	1690.—
Honda Motor	2070.—	2090.—
Kanegafuji	930.—	927.—
Kansai el PW	3020.—	3020.—
Komatsu	750.—	727.—
Makita elct.	1640.—	1680.—
Marui	3000.—	2990.—
Matsush el I	2650.—	2610.—
Matsush el W	1880.—	1900.—
Mitsub. ch. Ma	605.—	600.—
Mitsub. el	907.—	910.—
Mitsub. Heavy	868.—	865.—
Mitsui co	863.—	850.—
Nippon Oil	1080.—	1100.—
Nissan Motor	1130.—	1130.—
Nomura sec.	3620.—	3590.—
Olympus opt	1070.—	1090.—
Ricoh	1280.—	1280.—
Sankyo	2070.—	2070.—
Sanyo élect.	680.—	670.—
Shiseido	1700.—	1710.—
Sony	6620.—	6690.—
Takeda chem.	2660.—	2730.—
Tokyo Marine	1930.—	1960.—
Toshiba	1020.—	1050.—
Toyota Motor	2600.—	2610.—
Yamanouchi	4040.—	4130.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.54	1.62
1 $ canadien	1.23	1.33
1 £ sterling	2.55	2.80
100 FF	23.75	25.75
100 lires	–.1055	–.1205
100 DM	83.25	85.25
100 fl. holland.	73.50	75.50
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.21	1.36
100 schilling aut.	11.85	12.15
100 escudos	–.95	1.15

DEVISES

1 $ US	1.565	1.595
1 $ canadien	1.26	1.29
1 £ sterling	2.64	2.69
100 FF	24.50	25.20
100 lires	–.1125	–.1150
100 DM	84.—	84.80
100 yens	1.169	1.181
100 fl. holland.	74.40	75.20
100 fr. belges	3.98	4.08
100 pesetas	1.255	1.295
100 schilling aut.	11.95	12.07
100 escudos	1.01	1.05

SÉRIE SPÉCIALE LANCIA DELTA GRAN TURISMO. UNE CLASSIQUE D'EXCEPTION POUR FR. 21 400.–

Vous bénéficierez de série d'un équipement spécial d'une valeur de 2100 fr.:

Couleurs métallisées gris dolmen ou bleu midway.
Boucliers de protection latéraux.
Jantes sport en alliage léger.
Volant sport HF antidérapant.
Moquette en velours gris.
Revêtement luxueux en alcantara et velours.
Phares anti-brouillard supplémentaires.

LANCIA DELTA
GRAN TURISMO

Voiture au caractère exceptionnel, la Lancia Delta Gran Turismo est une classique d'exception sur nos routes de tous les jours. Cette série spéciale limitée, à l'équipement de grande classe, est dotée d'un moteur 1,6 litre à injection électronique. A cela s'ajoutent sa direction assistée, sa suspension indépendante sur les 4 roues, ses lève-glaces électriques, ses glaces athermiques et son verrouillage central. Apprenez à connaître la fiabilité d'une technologie de pointe lors d'un essai routier.

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 8
✆ 039/ 26 81 81

Le Locle
Rue de France 51
✆ 039/31 24 31

Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 11
✆ 038/25 83 01

immobilier

A louer tout de suite ou date à convenir à **La Chaux-de-Fonds,** av. Léopold-Robert, 4e étage

appartement de 3 pièces

remis à neuf, bain, cuisine moderne.

Pour tous renseignements, téléphoner au **071/68 71 11, interne 203.**

GERANCE ACHAT VENTE ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN SERVICE COMPTABILITE EXPERTISES CONSEILS

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le 1er septembre 1988:

studio meublé

Loyer Fr. 375.– + charges.

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

Nous cherchons à louer tout de suite ou date à convenir, à **La Chaux-de-Fonds,**

local (75 à 100 m²)

situation de plain-pied, avec possibilité d'arrêt pour déchargement de camion. Avec chauffage et W.-C.

✆ **038/33 51 60, heures de bureau.**

A vendre au VAL-DE-RUZ

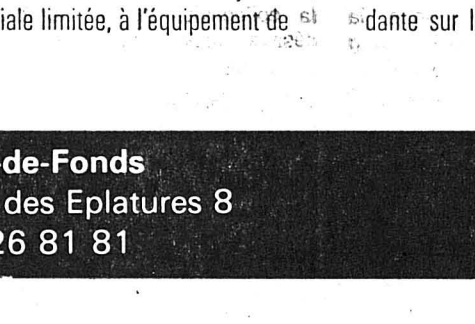

Villas individuelles
Fonds propres: Fr. 50 000.–
Loyer: Fr. 1 640.–

Villas mitoyennes
Fonds propres: Fr. 50 000.–
Loyer: Fr. 1 300.–

Autres financements à disposition

AUTRES TERRAINS ET RÉALISATIONS A DISPOSITION

BERCI CONSTRUCTIONS 1445 VUITEBOEUF
024 37 17 21

finance

X Procrédit-mon prêt personnel discret

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Signature .....

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide • simple • discret — Mon prêt Procrédit un procrédit X

X procrédit

3/Im/35/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Société d'agriculture

Passage du Centre 5
Entrepôts 19, ✆ 039/26 44 66

offre:
des fruits et légumes de 1er choix, des denrées alimentaires et boissons, des vins fins du pays et étrangers et toute la gamme de conserves Hero à des prix compétitifs.

Venez voir notre assortiment de quincaillerie en notre magasin.

Brasserie du Warteck SA 4002 Bâle

La vie en blonde

pehrbar

Dépositaire: eaux minérales

La Chaux-de-Fonds, Parc 135
✆ 039/26 42 50

La Chaux-de-Fonds
Saint-Imier
Le Locle

Marending
BOULANGERIE·PÂTISSERIE·TRAITEUR

Au Bois-Noir

Grande kermesse

2, 3 et 4 septembre 1988

Dès vendredi aux environs de 17 heures:
la traditionnelle soupe aux pois
le jambon à l'os et la salade aux pommes de terre

JODLER-KLUB
La Chaux-de-Fonds

Vendredi et samedi soir, dès 20 heures:

danse

avec Ländlerkapelle Krebs de Sangernboden

Dimanche:

concert du Jodler-Club La Chaux-de-Fonds

Jeux divers

En cas de mauvais temps, cantine ouverte

Nous vous recommandons et nous remercions les commerçants qui nous ont permis la réalisation de cette page

Café-Restaurant des Endroits

Jean-Pierre Vogt

Spécialités: jambon, rösti
fondue chinoise
cuisses de grenouilles
jambon à l'os

La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 82 82

Dominique

Horticulteur et paysagiste
Recorne 37 ✆ 039/26 08 22

Husqvarna SWEDEN

Maréchal-Forgeron
Werner Wälti

Machines agricoles et jardins
Vente - Réparation toutes marques

Rue du Locle 69
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 72 50

STERCHI Nouveau ! Crème Budwig

L'affineur de fromages spécialisé

Marché 20 – ✆ 039/23 79 95
Passage du Centre 4
✆ 039/28 39 86

Boucherie G. Montandon
Place du Marché 6
✆ 039/28 34 10
039/28 34 87
Menu à Fr. 7.–
tous les jours

Service à domicile

FIANCÉS CONNAISSEZ-VOUS NOTRE COFFRET-CADEAUX?

Une documentation complète pour établir une liste de souhaits toute personnelle. Avec plus de 700 idées-cadeaux et de nombreux conseils pour les jeunes ménages.

Gratuit chez
TOULEFER SA
Pl. Hôtel-de-Ville

Carrosserie des Grandes-Crosettes

Travail de qualité

✆ 039/23 14 85

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2, ✆ 039/28 35 40
Succursale Paix 81
✆ 039/23 17 41

Choix - Qualité en font sa renommée

FIDA MED

A louer à **La Chaux-de-Fonds**
Rue du Commerce 79/81
tout de suite ou selon entente

appartements de 2½ et 3½ pièces

Pour tout renseignement, veuillez contacter Mme S. Bieri, rue Fritz-Marchand 2, 2615 Sonvilier,
✆ **039/41 13 81**

Arlesheimerstrasse 40, CH - 4053 Basel
Telefon 061 - 50 64 60

Urgent, nous cherchons à acheter ou à louer à La Chaux-de-Fonds

appartement 5 pièces ou plus, petite maison ou maison mitoyenne

(cheminée, balcon, terrasse ou jardin), tout confort.

Ecrire sous chiffres XY 12786 au bureau de L'Impartial.

immobilier

Vous recherchez pour vous loger de grandes surfaces, un certain standing, le calme et être près du centre?
Je vous propose un grand

appartement neuf de 3½ pièces

dans ma maison résidentielle
✆ **039/311 788**

A vendre
à La Chaux-de-Fonds

appartement

avec salon-salle à manger 30 m², une chambre à coucher, cuisine non agencée, une salle de bains, W.-C. séparés, deux balcons, immeuble rénové avec ascenseur.

Prix: Fr. 160 000.–.
✆ 039/27 11 71.

A LOUER

Tourmaline
(2e étape)
Fritz-Courvoisier 34 C/D
Splendides appartements de 3½ – 4½ – 5½ pièces

Disponibles:
en janvier 1989 – 3½ – 5½ pièces
en mai 1989 – 4½ pièces

Locations mensuelles:
dès **Fr. 810.–** sans charges pour les 3½ pièces
Fr. 968.– sans charges pour les 4½ pièces
Fr. 1120.– sans charges pour les 5½ pièces

Garage collectif de 24 boxes
Prenez contact avec nous sans tarder pour obtenir une notice de mise en location et réserver votre appartement.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE SNGCI

autos-motos-vélos

Offre spéciale
jusqu'au samedi 3 septembre

Darnes de saumon

100 g ~~3.–~~ **2.50**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

immobilier

A vendre, à La Chaux-de-Fonds

boutique bien située

pour cause de départ.
Ecrire sous chiffres FZ 12896 au bureau de L'Impartial.

Privé
cherche à acheter

immeuble locatif

Société immobilière, s'abstenir. Ecrire sous chiffres XS 12963 au bureau de L'Impartial.

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
quartier du Versoix

4 appartements en propriété par étage

Renseignements sous chiffres E28-581407 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

Provence

La maison idéale dans un groupement de 12 villas pour des vacances en famille. Conception moderne, qualité suisse, piscine, tennis, vue splendide. A 6 km d'Uzès. Vente sur plans. Travaux commencés. Dès Fr. 160 000.–.
✆ 021/29 66 55

A vendre éventuellement à louer à **Villeret** pour le 1er mai 1989

villa 4½ pièces

tranquille, ensoleillée, en bon état, salon avec cheminée, grand jardin, garages.

Pour de plus amples renseignements au particulier:

Faire offres sous chiffres 93-31068 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

A vendre aux Bois,

maison familiale

comprenant 2 appartements. Faire offre sous chiffres Y 14-060798 Publicitas, 2800 Delémont.

A louer dans ancienne ferme à la campagne

appartement 4 pièces

cuisine avec coin repas, atelier et confort moderne, jardin, garage. Libre dès le 1er octobre ou date à convenir. Adressez vos demandes sous chiffres Q05-46878 Publicitas, 3001 Berne.

A louer **au Locle**
à proximité des grandes surfaces
dans maison rénovée

locaux commerciaux d'environ 150 m² ou plus

Aménagement et finition au gré du preneur.

Ecrire sous chiffres 87-1083 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

A vendre à Montandon
à 8 km de Maîche/France

petite maison

verger clos 13 ares.
Sports d'hiver à proximité.

✆ 0033/84 73 03 89.

NOUVEAUX COURS

Inscrivez-vous dès maintenant

Débutants:
début des cours,
semaine du 5 septembre

Anglais:

mercredi	18 h 15 - 20 h
mardi } jeudi }	20 h 10 - 21 h 55
jeudi	14 h 10 - 15 h 55

Allemand:

mardi } jeudi }	18 h 15 - 20 h
mardi	20 h 10 - 21 h 55
jeudi	20 h 10 - 21 h 55

Espagnol:

jeudi	18 h 15 - 20 h

Italien:

mardi	18 h 15 - 20 h

Avec connaissances, entrée à n'importe quel moment.

le monde des langues – les langues du monde
inlingua
école de langues 038/24 62 29
Avenue de la Gare 16, 2000 Neuchâtel

Grill
Hôtel-de-Ville 72

Du 1er au 15 septembre, **Mme Bubloz** vous propose

les filets de perches et les rösti bolets

tous les soirs de 18 à 23 heures.

Ouvert de 17 à 4 heures.

Dimanche 4 septembre
Départ: 7 h 15 Fr. 60.–

Fête de la choucroute à Colmar

Repas compris. Folklore. Danse. Carte d'identité.

Jeûne fédéral

Un beau voyage à la découverte des **Grisons, Andermatt, Oberalppass, Lenzerheide, le col du Julier, la Fluela, Davos, les bords du Rhin, le lac de Constance.**

Samedi 17, dimanche 18, lundi 19 septembre
Fr. 370.–, tout compris, hôtels****

Programme détaillé à disposition.

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
✆ 039/23 75 24

offres d'emploi

Le Centre professionnel
«Les Perce-Neige»

cherche pour un groupe de son home d'accueil

une éducatrice spécialisée

(poste partiel de 60%).

Fonctions: accompagnement d'adultes handicapés mentaux en internat; relation avec l'environnement social et les familles; travail en équipe.

Exigences: diplôme d'éducatrice spécialisée ou titre équivalent; expérience professionnelle auprès de handicapés mentaux; intérêt pour la collaboration en équipe, la réflexion pédagogique et la formation permanente.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1988 ou date à convenir.

Conditions de travail selon convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la **direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.**

Exploitation forestière, commerce de bois

cherche pour automne 88 – printemps 89

entrepreneur forestier ou tâcherons

Minimum 2 personnes, pour travaux d'exploitation dans toute la Suisse romande.

Possibilité d'occupation à l'année.

Prix, qualité et délai définis par contrat.

Faire offre par écrit avec curriculum vitae, et documents usuels sous chiffres 87-1068 à ASSA Annonces Suisses SA, boulevard de Pérolles 10, 1701 Fribourg

Gymnase cantonal La Chaux-de-Fonds

A la suite d'un départ, nous cherchons

une personne

pour effectuer différents travaux de conciergerie.
Il s'agit d'un poste à mi-temps dont l'horaire est à convenir.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à **M. Rémy Cosandey, secrétaire-comptable du Gymnase cantonal, ✆ 039/26 74 74.**

Les offres sont à envoyer à la **direction du Gymnase cantonal, Succès 45, La Chaux-de-Fonds.**

CARY
SWISS

Nous désirons engager:

une employée de commerce français-allemand

Connaissances de l'anglais, même de base, seraient appréciées.

Si possible aimant également les chiffres pour notre département **marketing-vente.**

Nous offrons:
rétribution en rapport avec la formation;
prestations sociales modernes;
horaire libre.

MESELTRON S.A.
P.O. Box 162 – CH-2400 Le Locle – Tél. 039/31 27 77

Une société de SMH

URGENT!

pour NE.FR.GE

Sont recherchés Suisses ou permis valables, avec CFC

ÉLECTRICIENS bâtiment, industrie
MENUISIERS, CHARPENTIERS
MÉCANICIENS
FRAISEURS, TOURNEURS
SERRURIERS
DESSINATEURS électricité, serrurerie, mécanique

Aux dix premières personnes travaillant pour PERSONNEL PLUS, nous offrons **un vol surprise** en compagnie d'E. Devaud, pilote d'Air Glaciers.

N'hésitez pas à contacter J.-L. Larigaldie au 037/81 55 55

Personnel Plus SA
Pérolles 34
1700 Fribourg

immobilier

Villars-Burquin s/ Grandson
à vendre

villa neuve

de 2 appartements, 1 de 6 pièces + 1 studio de 40 m². Garage, lessiverie + cave, balcon et terrasses couvertes de 40 m². Cuisine agencée, cheminée de salon. Tout confort. Terrain 1200 m². Prix Fr. 550 000.–.

✆ 024/35 11 13

A louer à **Tramelan**

appartement

4-5 pièces, cuisine, douche-W.-C, galetas, cave. Fr. 550.–, frais Fr. 100.– fixe, date à convenir.
✆ 032/41 51 03, lu-ve, 8-12 heures

Echafaudages

à louer

Tél. 039/26 73 35

Du fair-play, s.v.p.

Urgent

La demoiselle aux cheveux noirs que j'ai rencontrée dans le train **Interlaken - Neuchâtel** le samedi 20 est priée de téléphoner au numéro que je lui ai donné. P. A.

mini-annonces

à vendre

FLOTTEUR F2, 1985, 120 litres, Fr. 400.–. ✆ 039/63 16 52.

à acheter

ACHÈTE PLAQUES ÉMAILLÉES, publicitaires avec réclames de chocolat, tabac, bière, etc. ✆ 038/53 11 68

perdus/trouvés

PERDU PETIT CHAT, tigré, 4 mois, ✆ 039/23 29 35

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

NOUS CHERCHONS:

pour assurer la poursuite de notre objectif de qualité dans la réalisation du produit horloger de conception traditionnelle:

horloger-horlogères

avec un CFC ou une formation équivalente;

personnel féminin qualifié

pour des travaux de remontage et de mise en marche.

Ces postes disponibles se situent **au Locle.**

Permis de travail valable. Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous attendons votre offre complète par écrit au service du personnel de
Montres Rolex SA, case postale 430,
1211 Genève 24

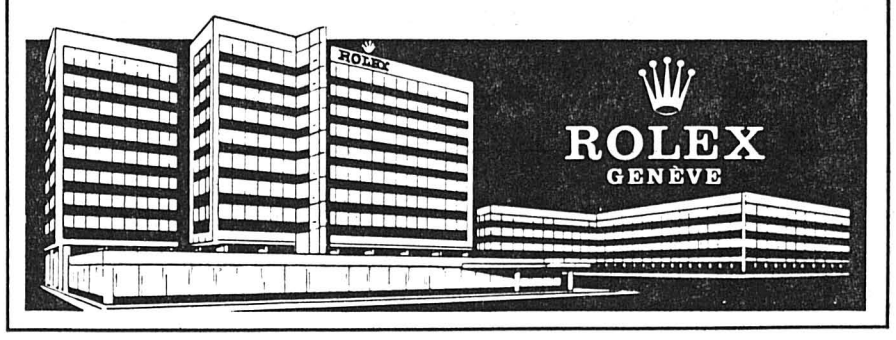

L'Impartial — **Bulletin de souscription**

Je désire m'abonner pour

☐ 3 mois à Fr. 47.–
☐ 6 mois à Fr. 89.50
☐ 12 mois à Fr. 172.–

Cocher ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

UBS – pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

Le grand moment est là: c'est la finale de notre concours «Face à Face». Qui sera le plus perspicace? Les deux finalistes sont Andreas Joost et Jean-Pierre Gardet, lequel a éliminé en demi-finale Stefan Schumacher. Le duel sera arbitré par le hockeyeur du HCC Nicolas Goumaz.

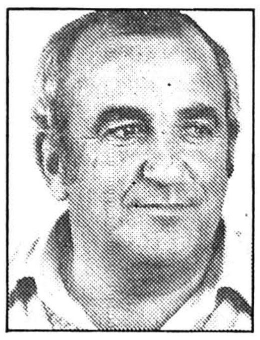
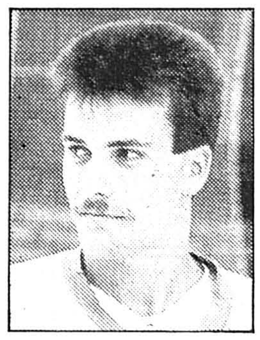

	Andreas Joost	Jean-Pierre Gardet	Nicolas Goumaz
1. Bâle - Young Boys	2	1	2
2. Bienne - Etoile Carouge	2	2	2
3. Locarno - Lugano	2	1	2
4. Malley - Chênois	1	1	1, X
5. Ol Boys - Aarau	2	2	2
6. Zurich - Saint-Gall	2	2	2
7. VfL Bochum - SVW Mannheim	1, X	1	1
8. Eintr. Francfort - FC Nuremberg	1, X, 2	2	2
9. Hambourg - St. Pauli	1	1	1, X, 2
10. Kaiserslautern - Stuttgart Kickers	1	1	X
11. Karlsruhe - Bayer Uerdingen	1	1	X
12. Leverkusen - Bayern Münich	2	1, 2	2
13. VfB Stuttgart - FC Cologne	1	1	2
Autres matchs			
14. Colombier - Stade Lausanne	1	1, X, 2	X
15. Sonceboz - Tramelan	1	1	X

14 = Coupe de Suisse
15 = Troisième ligue jurassienne

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Andreas Joost: 46 buts marqués. Jean-Pierre Gardet: 51 buts marqués. Nicolas Goumaz: 49 buts marqués.

La deuxième édition du «Face à Face» «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la troisième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette troisième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats: Andreas Joost (La Chaux-de-Fonds), Charles Perrin (Rochefort), Jean-Pierre Gardet (Le Locle), Alexis Ishizaka (Saint-Imier), Jacques Vetterli (La Chaux-de-Fonds), Gilles Pasche (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Sébastien Baracchi (La Chaux-de-Fonds), Philippe Meyer (La Chaux-de-Fonds); Dominique Gogniat (Les Genevez), Manuel Feijo (La Chaux-de-Fonds), Vincent Gerber (La Chaux-de-Fonds), Roger Jeanrenaud (Le Locle), Stefan Schumacher (Le Locle), Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds), Didier Marchand (Colombier).

Le qui dure VOLVO est une valeur sûre.
Garage-Carrosserie de La Charrière
Charrière 24 – Pierre-Alain Jeanneret
✆ 039/28 60 55 – La Chaux-de-Fonds

TENNIS

Une première surprise

La Soviétique Natalia Zvereva éliminée à l'US Open

L'Américaine Kim Steinmetz a causé une première surprise, lors des Internationaux des Etats-Unis, qui ont véritablement débuté, après le déluge de la veille, à Flushing Meadow, en éliminant la Soviétique Natalia Zvereva (17 ans). Cette dernière, tête de série numéro 8, n'a pas été victime d'un nouveau talent naissant américain. Kim Steinmetz, en effet, est déjà âgée de 30 ans et seulement 183e au classement mondial.

Elle s'est imposée 4-6 6-3 6-4. Issue des qualifications, elle sera opposée, au deuxième tour, à la gagnante de la rencontre opposant Arantxa Sanchez (Esp) à Kathrin Keil (EU).

Le meilleur classement ATP de Kim Steinmetz fut une 93e place, en 1982.

J'ai marché comme sur un nuage, portée par le public, dira-t-elle après le match.

Tête de série numéro 5, l'Argentine Gabriela Sabatini (18 ans) a passé facilement le premier tour face à sa compatriote Bettina Fulco, battue 6-3 6-0. Au deuxième tour, Sabatini sera opposée à Beverly Bowles (EU).

Côté masculin, Mats Wilander, tête de série numéro 2, grâce à des services impressionnants face à Greg Holmes (EU, ATP 159) et Andres Gomez, numéro 14, face au plus jeune des frères Sanchez, Javier, ont connu une entrée en matière relativement tranquille. Johan Carlsson, 238e mondial, et issu des qualifications, a causé la perte de Slobodan Zivojinovic en trois sets (6-0 6-4 6-4).

Championnats internationaux des Etats-Unis, à Flushing Meadow. – Simple messieurs, 1er tour: Mats Wilander (Su-2) bat Greg Holmes (EU) 6-2 6-1 6-4, Andres Gomez (Equ-14) bat Javier Sanchez (Esp) 6-4 6-2 6-2, Johan Carlsson (Su) bat Slobodan Zivojinovic (You) 6-0 6-4 6-4, Aaron Krickstein (EU) bat Michiel Schapers (Ho) 7-5 6-3 6-2; Stefan Edberg (Su-3) bat Libor Pimek (Tch) 6-2 6-2 6-4; John McEnroe (EU-16) bat Leonardo Lavalle (Mex) 6-3 6-4 6-4; Martin Laurendeau (Can) bat Jimmy Arias (EU) 2-6 6-4 7-6 (7-3) 7-6 (7-3), Kevin Curren (EU) bat Robbie Weiss (EU) 6-4 6-4 6-4.

Simple dames, 1er tour: Gabriela Sabatini (Arg-5) bat Bettina Fulco (Arg) 6-3 6-0; Mary Jo Fernandez (EU-13) bat Jenny Byrne (Aus) 6-0 6-4 6-4, Elly Hakami (EU) bat Maria Lindström (Su) 3-6 6-3 6-2, Susan Sloana (EU) bat Jo Durie (GB) 6-3 6-1, Kim Steinmetz (EU) bat Natalia Zvereva (URSS-8) 4-6 6-3 6-4, Sandra Wasserman (Be) bat Sandra Cecchini (It) 7-6 (7-1) 6-3; Claudia Kohde-Kilsch (RFA-10) bat Angelika Kannellopoulos (Gr) 6-4 6-2; Raffaella Reggi (It) bat Jo-Anne Faull (Aus) 7-6 (7-4) 7-5.

(si)

NATATION

La contestation familiale

Disqualification d'Angel Myers pour dopage

Le comité olympique américain a confirmé la disqualification pour dopage de la nageuse Angel Myers dont la famille a affirmé dans un communiqué que le produit décelé lors des analyses était contenu dans des pilules anti-conceptionnelles et non pas pris de façon délibérée.

Nous avons une confiance totale dans la validité et l'honnêteté des contrôles, a déclaré Mike Moran, un porte-parole du Comité olympique, qui a précisé que les substances composant les pilules anti-conceptionnelles étaient très facilement détectables et très facilement reconnaissables.

Nous avons testé des centaines de femmes qui ont pris de telles pilules. Elle contiennent des produits interdits, mais pas en quantité suffisante pour que la disqualification intervienne, a encore dit Mike Moran.

Bien que le Comité olympique n'ait pas voulu donner le nom du produit interdit, la famille d'Angel Myers, dans le communiqué qu'elle a diffusé, a précisé que l'analyse avait décelé des stéroïdes.

Dans le communiqué, Kirt Myers, le père d'Angel, qui est également son entraîneur, a annoncé qu'il faisait appel de son exclusion de l'équipe. **Un appel a été déposé auprès de la Fédération américaine de natation et du Comité olympique. Nous pensons qu'il y a eu des irrégularités dans la procédure de contrôle du Comité olympique et une possible inobservation des règles de manipulation des échantillons d'urines. Nous espérons avoir des éléments à présenter lors d'une audience cette semaine.** La limite des engagements nominatifs pour Séoul est fixée au premier septembre. **Angel maintient qu'elle n'a jamais pris aucune substance interdite et que les tests sont erronés. Durant la dernière année, Angel a été soumise à des tests à sept reprises sans aucun problème. En se soumettant d'elle même à ces tests, elle a prouvé son innoncence,** poursuit la déclaration.

Dans un premier communiqué de la famille, il était fait état d'une ordonnance prescrivant à Angel Myers une pillule anti-conceptionnelle (Ortho-Novum) qui aurait «des caractéristiques identiques au stéroïde qui a valu un contrôle positif à la nageuse». (si)

ESCRIME

L'objectif est atteint

Chèq… de la SBS …ois m…squetaires

MM. Francis Favre, directeur de la SBS à La Chaux-de-Fonds (tout à droite) et André Perroud (tout à gauche) ont récompensé Michel Poffet, André Kuhn et Patrice Gaille (au centre de g. à dr.) avant leur départ pour les JO de Séoul. (Schneider)

Il a fallu une idée d'avance. La Société de Banque Suisse de La Chaux-de-Fonds s'en est strictement tenu à son slogan. Voici trois ans, l'établissement bancaire a décidé d'aider financièrement quelques sportifs de la région pour leur permettre de se préparer de manière optimale en vue d'une qualification pour les Jeux Olympiques de 1988. Aujourd'hui l'objectif est atteint puisque trois papables les épéistes Patrice Gaille, André Kuhn et Michel Poffet s'envoleront le 11 septembre pour les JO d'été de Séoul.

En pleine période préparation à Macolin, les trois mousquetaires chaux-de-fonniers ont profité d'un peu de temps libre pour participer à une modeste cérémonie devant leur permettre de recevoir le dernier chèque d'une enveloppe totale de 20'000 francs. MM. Francis Favre, directeur du siège chaux-de-fonnier et André Perroud se sont chargés de récompenser ces sportifs méritants.

PLEIN SUCCES

L'action lancée en décembre 1986 avait touché des sportifs d'élite de la région des Montagnes Neuchâteloises. Le gymnaste Flavio Rota, l'athlète Nathalie Ganguillet, le skieur de fond Daniel Sandoz, les escrimeurs Cyril Lehmann, André Kuhn, Patrice Gaille et Michel Poffet étaient honorés d'un premier versement de la SBS.

Lors de la conclusion de cette action, M. Francis Favre, en présence des trois derniers nommés, s'est déclaré particulièrement fier d'avoir contribué à la réalisation de l'objectif commun.

Nous sommes conscients qu'au-delà du talent et de vos dons naturels, l'obtention d'une sélection exige des efforts et des sacrifices importants tant sur les plans professionnel que privé. Nous tenons à vous féliciter très sincèrement de tous ces efforts consentis et vous souhaitons plein succès pour les Jeux. Désormais, notre voeu est aussi d'être présent moralement avec vous à Séoul.

A relever que la participation des trois mousquetaires chaux-de-fonniers aux JO de Séoul a suscité plusieurs actions du genre. Mercredi prochain, un dîner de soutien devant encore permettre d'aider financièrement les escrimeurs réunira quelque 150 personnes. La solidarité n'est pas un vain mot dans le petit monde du sport à La Chaux-de-Fonds. Personne ne s'en plaindra.

L. G.

Audi 80: Le succès est lié à la qualité.

La combinaison sans précédent de la technique avancée, de la haute qualité et du traditionnel caractère sportif des Audi vaut à l'Audi 80 de remporter le plus grand succès de sa classe. Entre autres, grâce à sa carrosserie entièrement galvanisée, garantie 10 ans contre la perforation par la corrosion, et au dispositif procon/ten, une exclusivité mondiale d'Audi, dont elle peut être équipée en option. Une preuve que le succès le plus prestigieux n'exclut pas le bon sens. Vous avez le choix entre la traction avant et la transmission intégrale permanente.

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE J.-F. STICH, CRÊTETS 90, ✆ 039/26 44 26 - **Le Locle: Garage Pandolfo & Cie,** ✆ 039/31 40 30 - **LA FERRIÈRE: Garage du Jura,** W. Geiser, ✆ 039/61 12 14 - **LE BÉMONT: Garage du Bémont,** P. Kröll, ✆ 039/51 17 15 - **SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie,** L. Fiorucci, ✆ 039/41 41 71.

V·A·G Audi — Une européenne La technique est notre passion

● vacances-voyages

KENYA

KUONI

Offre exceptionnelle

Prolongez l'été sur les merveilleuses plages de l'océan indien.

Nous proposons les hôtels REEF et LAGOON REEF à Mombasa, à un prix incroyable de:

SFr. 1190.– une semaine

ou

SFr. 1590.– deux semaines

Dates de départ:
11, 18 et 25 septembre 1988

Pour les prestations suivantes:

- vol Balair, de Zurich à Mombasa et retour;
- transfert de l'aéroport à votre hôtel et retour;
- une ou deux semaines à l'hôtel de votre choix, en chambre double, tout confort;
- demi-pension durant votre séjour;
- assistance de notre hôtesse Kuoni sur place;
- documentation Kuoni;

Les frais de visa (SFr. 30.–) ainsi que l'assurance contre les frais d'annulation (obligatoire SFr. 43.–) ne sont pas compris.

Ces deux hôtels, réputés et appréciés, sont situés directement au bord de la plage et offrent une grande variété de distractions et de sports.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas...
... téléphonez-nous au 039/23 58 28.

Attention, nombre limité de places. **Les vacances, c'est Kuoni.**

Voyages KUONI SA — Léopold-Robert 76 — 2300 La Chaux-de-Fonds

KUONI

Ing. dipl. Fust

-Garantie de prix bas !
-Qualité
-Immense choix !
-Service !

Electroménager Cuisines Luminaires

- Livraison, installation et service par les spécialistes Fust
- Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent de 1000 appareils d'occasion
- Paiement contre facture

Réfrigérateur Bauknecht KVC 2411

Réfrigérateur d'une contenance globale de 216 l, dont 48 l pour le casier de congélation avec porte séparée. Dégivrage entièrement automatique du réfrigérateur. Trois étages, compartiments de porte modifiables, tiroir pour légumes. Un modèle de luxe dans le grand choix de réfrigérateurs Fust.

599.–
Location, droit d'achat Fr. 63.–/mois* net à 10 jours

* Location: durée minimale 4 mois

Garantie de prix: argent remboursé, si vous trouvez le même appareil meilleure marché ailleurs

Ing. dipl. Fust

ELECTROMÉNAGER
CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques	*021 20 10 10*

38f2

Abonnez-vous à *L'IMPARTIAL*

depuis 1969 vite résolues. dettes ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL 038/33.69.70

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à **Fr. 30 000.–** en 24 heures.
Discrétion absolue.
✆ 039/23 01 77
de 7 heures à 21 h 30

Pierre Aubry Tapis Rideaux
PIERRE AUBRY RUE NUMA-DROZ 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

● offres d'emploi

Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier

Notre direction fabrication souhaiterait engager

un mécanicien outilleur

et

un mécanicien d'entretien

Profil requis: CFC ou titre équivalent.
Quelques années d'expérience dans un poste similaire.
Disponible tout de suite ou à convenir.

Nous accordons un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

Esco SA, Fabrique de machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
✆ 038/57 12 12

REUGE MUSIC

Sainte-Croix

engage

horloger qualifié

pour travaux de montage.

Faire offre au 024/62 11 41 (interne 41), M. Robellaz.

Joliat INTERIM SA
039/23 27 28

2300 **La Chaux-de-Fonds**
Av. Léopold Robert 58

Vos aspirations tendent vers la réussite, de meilleures conditions de travail et un salaire plus élevé.

Vous avez un CFC, de l'expérience et de la bonne volonté?

Alors venez collaborer avec nous et trouver une situation professionnelle s'adaptant avec votre caractère.

JOLIAT CONSULTING

5

M
NEUCHATEL - FRIBOURG

désire engager pour son **MM La Chaux-de-Fonds**

vendeur

pour le rayon RTV

Titulaire du certificat fédéral de capacité.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 41 heures
- nombreux avantages sociaux.

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

Entreprise industrielle de la place cherche:

électricien

avec CFC
et quelques années d'expérience
pour le montage
et le câblage
de nos armoires électriques
en atelier.

Faire offre
avec documents habituels,
sous chiffres 91-917 à ASSA,
Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds

innovation armoires printemps

Tour de force musical!
Chaîne midi UTAX 8000. Platine disques semi-automatique. Radio avec OUC stéréo, OM et OL. Double cassette et lecteur CD. 30 watts. Egaliseur graphique 10 fréquences. High-Speed-Dubbing. Continuous Play. Lecteur CD programmable. Enceintes 2 voies. 1 an de garantie.
499.– seulement

PRIX CHOC 499.–

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

En vente dans nos magasins ou tout simplement par téléphone. Dans le catalogue, page 696, art. 1

Pour commander 021/20 19 20

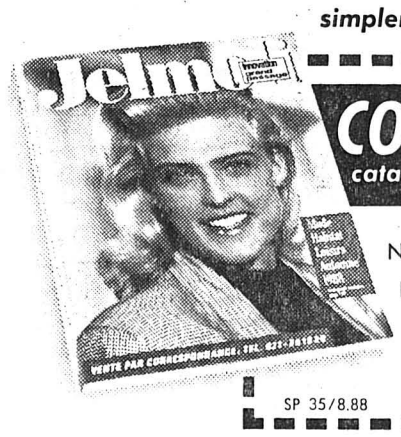

COUPON *Envoyez-moi gratuitement le tout nouveau catalogue Jelmoli à mon adresse:*

Nom/Prénom _____
Rue _____
NPA/Localité _____
Téléphone _____

SP 35/8.88 *A envoyer à Jelmoli VPC, 8088 Zürich*

Poires Williams du pays Classe I

Offre spéciale du 31.8 au 3.9

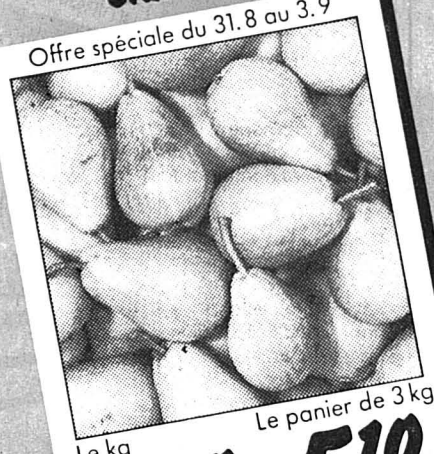

Le kg 1.80 Le panier de 3 kg 5.10 (1 kg 1.70)

Promotion fraîcheur: Dracaena marginata

D'origine malgache, le petit dragonnier est apprécié chez nous en plante d'appartement. Il aime le soleil et supporte sans difficulté d'y être directement exposé.

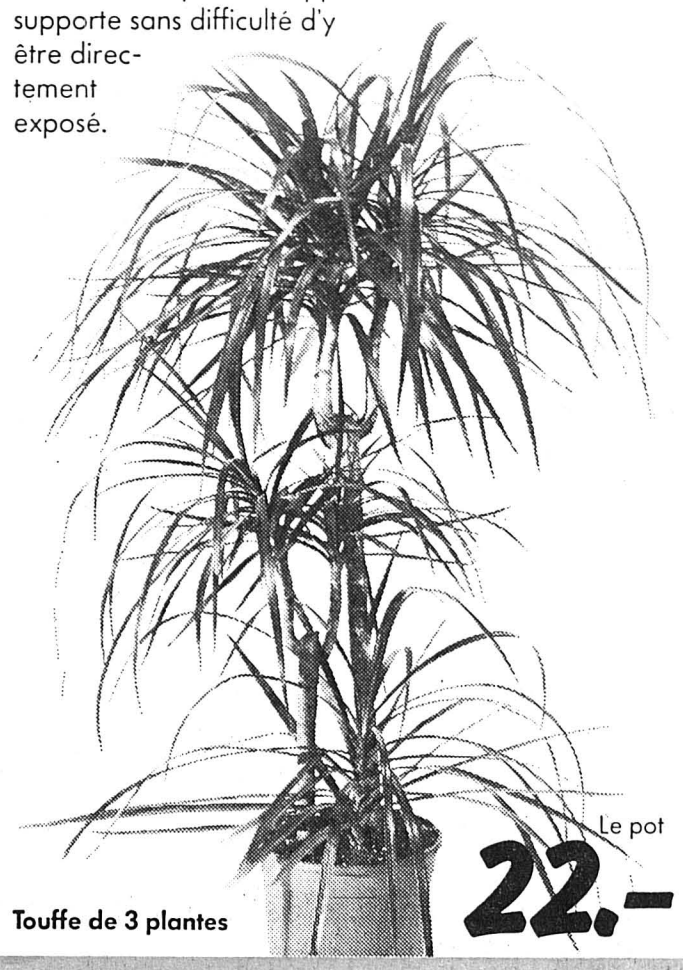

Touffe de 3 plantes Le pot 22.–

Corn Flakes plus aux cacahuètes et noisettes

Offre spéciale du 31.8 au 13.9

nouveau

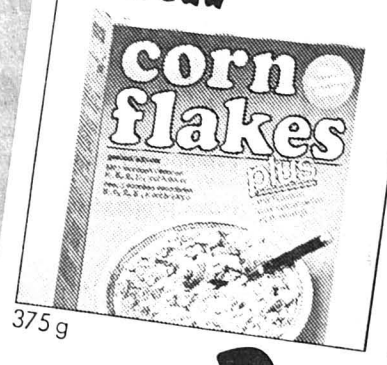

375 g 2.50 2.– (100 g –.53,3)

Pommes Chips nature et paprika en sachet de 170 g –.60 de moins

Offre spéciale du 31.8 au 6.9

Exemple: paprika 170 g 2.80 2.20 (100 g 1.29,4)

Tous les flans

Multipack du 31.8 au 6.9

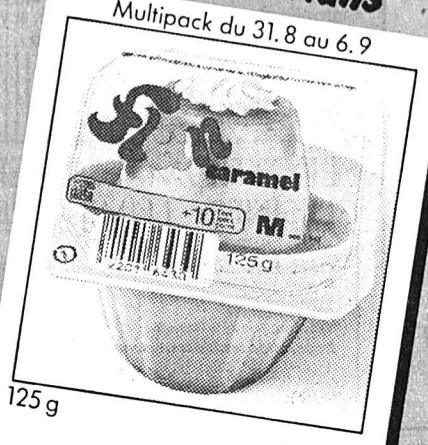

125 g –.50 –.40 (100 g –.32)

A partir de 2 gobelets au choix

Noix mélangées grillées, salées et emballées sous vide

Offre spéciale du 31.8 au 6.9

150 g 2.10 1.70 (100 g 1.13,3)

Toutes les sauces en sachet –.20 de moins

Multipack du 31.8 au 6.9

Exemple: sauce de rôti liée 40 g –.75 –.55 (100 g 1.37,5)

A partir de 2 sachets au choix

Miel français

Offre spéciale du 31.8 au 6.9

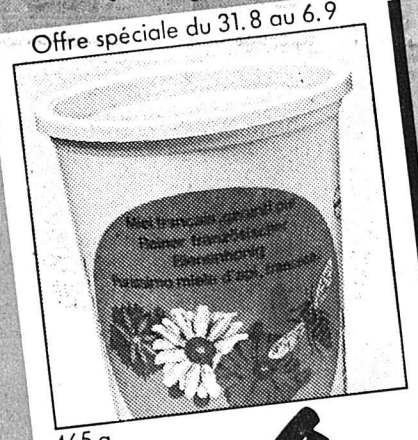

465 g 4.90 4.– (100 g –.86)

Autres offres spéciale:

Offre spéciale du 31.8 au 6.9

Tous les Muesli Reddy –.50 de moins

Exemple: Birchermuesli Reddy fit 380 g 2.60 2.10 (100 g –.55,3)

Multipack du 31.8 au 6.9

Rösti et Rösti à la bernoise en sachet de 500 g –.50 de moins

Exemple: Rösti 500 g 2.30 1.80 (100 g –.36)

A partir de 2 sachets au choix

Offre spéciale du 31.8 au 6.9

Toutes les gaufrettes fines de 240 g 2.10 1.70 (100 g –.70,8)

Surprise no 35

Poudre pour lave-vaisselle Handymatic

Pour tous les lave-vaisselle, nettoie à fond et en douceur.

4 kg (4 x 1 kg) 8.50 (1 kg 2.13) au lieu de 12.–

MIGROS

Immobilier

A louer, à **Renan**

appartement 3 pièces

tout confort, éventuellement jardin.
1er octobre ou date à convenir.
Mme Thüring, Trois Maisons 12, Renan, ✆ 039/63 11 52

Particulier cherche à acheter

maison rénovée ou à rénover

La Chaux-de-Fonds et environs.
Ecrire sous chiffres OP 12942 au bureau de L'Impartial.

A louer pour date à convenir

appartements 3 pièces

à La Brévine
sans confort, pouvant convenir comme appartement de week-end. Chauffage au mazout avec pompe automatique.
S'adresser à Gérancia & Bolliger SA, Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds
✆ **039/23 33 77**

A louer dans vieille ville

locaux commerciaux

120 m² avec vitrines + grand local de 40 m² voûté au sous-sol.
039/27 11 71

A louer au **centre du Locle** - Envers 59 - dans petit immeuble de 5 appartements avec terrasse collective

appartements neufs

- **4½ pièces** 120 m² dont 2 pièces avec mezzanine. Poutres apparentes, cuisine agencée, chauffage et eau chaude indépendants, cave. Loyer: Fr. 1050.– + charges
- **6 pièces** 180 m² mansardé avec cheminée, poutres apparentes, cuisine agencée, chauffage et eau chaude indépendants, cave. Loyer: Fr. 1250.– + charges.

Possibilité de garage dans l'immeuble.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements
✆ **038/31 11 79 le soir**

Bubenberg Bauhandel& Immobilien AG

Journée portes ouvertes à La Chaux-de-Fonds Combe-Grieurin 47/49 3 septembre, de 10 à 16 heures

A vendre

superbes appartements

Rez-de-chaussée de 3 pièces
avec cuisinière en céramique, buanderie et séchoir.

Sous le toit de 3 pièces
avec cuisinière en céramique et machine à laver (galetas et cheminée à achever)

Venez nous voir et laissez-vous surprendre!
Bureau Berne, 031/41 32 32

Bouquinerie Au Dénicheur
BANDES DESSINÉES
SCIENCE FICTION - POLICIER - ROMANS - ETC.
Achat - Vente - Echange
Magasin: Parc 84. Dépôt: Collège 27

Amitiés - Rencontres
Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite.
✆ 021/21 34 22

Etudiant du gymnase, 2e année, cherche
répétiteur
pour les mathématiques et la physique.
Ecrire sous chiffres TF 59714 au bureau de L'Impartial du Locle.

odac MEUBLES

«CONCOURS BOCAL»

1er PRIX: 1 matelas BICO, valeur Fr. 628.–

COMPTOIR DE FLEURIER
« OFFRE SUPERBE »
SALON DE CUIR
Fr. 2990.–

Du 26 août 1988 au 4 septembre 1988
Semaine ouvert: de 18 à 22 heures
Samedi et dimanche: de 14 à 22 heures

Devenir propriétaire de son appartement, c'est... ne plus payer de loyer à fonds perdu!

Nous vendons à Péry
appartements de 4½ pièces
salon avec cheminée, balcon, cave et galetas
déjà à partir de Fr. 280 000.–

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Le HCC logiquement battu

Les Genevois plus frais en fin de match

● GENÈVE SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 9-2 (2-0 2-1 5-1)

Durant deux tiers-temps, le HC La Chaux-de-Fonds a fait très honorable figure hier soir sur la patinoire extérieure des Vernets. A court d'entraînement sur la glace, les gars de Jean Trottier ont fini par céder largement en fin de match, face à leur adversaire de la catégorie supérieure. Rien d'alarmant à cela. La formation entraînée par Richard Beaulieu est à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines.

GENÈVE
Georges KURTH

Ses derniers résultats (victoire par 10-1 contre Viège et courte défaite par 6-5 contre Zoug) prouvent un degré de préparation plus avancé.

HUPPÉ

Par ailleurs, Genève Servette compte dans ses rangs quelques très fortes personnalités. Les Canadiens Roy et Aubry, Boucher et Cadieux, Regali, Girardin et Bobillier forment l'ossature d'une équipe qui aura certainement son mot à dire dans le championnat de LNB.

VITESSE

Durant soixante minutes, les recevants ont imprimé à la rencontre un rythme très relevé, que les Chaux-de-Fonniers, l'espace de deux tiers-temps, sont parvenus à soutenir très valeureusement. Quand les forces leur ont manqué, la différence s'est établie presque trop sévèrement. Car il faut le dire sans donner trop tôt dans l'optimisme, le HCC nouvelle formule a plu.

EN VUE

En quelques séances sur la glace des Mélèzes, Jean Trottier est parvenu à composer un ensemble fort cohérent, ardent à la lutte, extériorisant un potentiel prometteur. Les visiteurs se sont montrés excellents patineurs. Ils n'ont pas fui leurs responsabilités.

S'appuyant sur un gardien en pleine fine, ils sont parvenus à composer depuis la base quelques mouvements très intéressants. La complémentarité a déjà bien joué, la participation défensive des attaquants a été bien réelle.

EXPULSIONS

Genève Servette a marqué les deux premiers buts du match alors qu'il évoluait en supériorité numérique. Le HCC a réduit l'écart au seuil du deuxième tiers dans les mêmes circonstances.

Par deux fois, la deuxième ligne d'attaque des Genevois, la plus élégante, a alors signé de belles triangulations. Manqua alors aux Chaux-de-Fonniers ce brin de force et de précision pour conclure leurs mouvements de contres. Ce fut au contraire Aubry, au dribble et à la vista étonnante, de porter la marque à 5 à 1, après 27 secondes passées dans la dernière période.

Naef et N. Stehlin à la conclusion d'un très beau dessin, parvinrent à ramener à 5 à 2. Deux tirs lointains successifs de Bobillier et deux réussites genevoises encore dans la dernière minute eurent alors raison de la résistance des visiteurs, qui allaient s'effilochant.

Il n'empêche: pour sa première sortie de la saison, le HCC a laissé entrevoir d'encourageantes perspectives. Le temps n'est pas encore venu de procéder à des analyses individuelles.

Il est apparu que les «anciens» avaient pris de la bouteille, comme on dit, et que les «nouveaux» ont en bloc su apporter leur contribution positive aussi.

Nul doute: le HCC tiendra le cap en première ligue.

G. K.

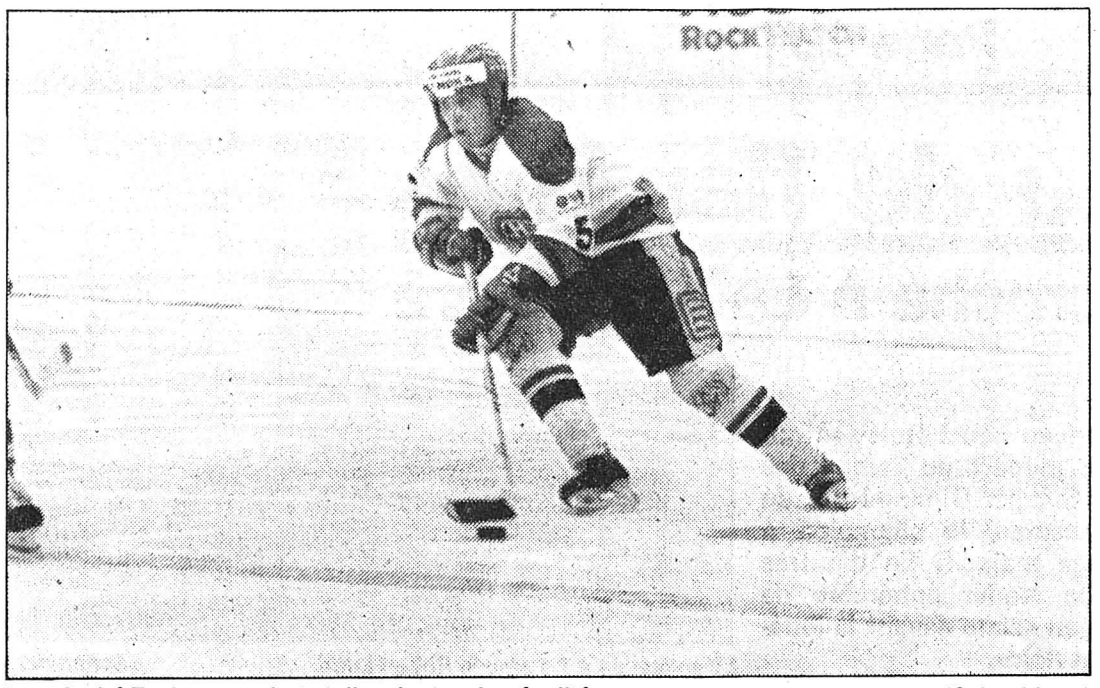

Pour André Tschanz, un but et dix minutes de pénalités... (Schneider-a)

Les Vernets: 600 spectateurs.
Arbitre: MM. Reist, Progin, Perdichizzi.
Buts: 12' Neukomm (Staehli) 1-0; 18' Aubry (Staehli) 2-0; 24' Tschanz 2-1; 27' Regali (Girardin) 3-1, 34' Girardin (Regali) 4-1; 41' Aubry (Staehli) 5-1; 46' N. Stehlin (Naef) 5-2; 53' Bobillier 6-2; 56' Bobilier 7-2; Honsberger 8-2; 60' Reymond 9-2.
Pénalités: 3 × 2' contre Genève Servette. 3 × 2' + 10' (Tschanz) contre La Chaux-de-Fonds.
Genève Servette: Gygli; Bobillier, Neukomm; Aubry, Boucher, Staehli; Galley, Roy; Girardin, Regali, Fransioli; Cadieux, Ulrich; Winistorfer, Reymond, Scherrer; Odermatt, Bruguier, Honsberger.
La Chaux-de-Fonds Schnegg; Siegrist, Burkardt; Rohrbach, Mouche, Fuchs; Goumaz, L. Dubois; Niederhauser, N. Stehlin, Naef; Schmid, Raess; C. Leuenberger, Tschanz, Vuille; Angst.
Notes: Match disputé sur la patinoire extérieure des Vernets (couverte). Genève Servette sans Mercier (malade), La Chaux-de-Fonds sans Bergamo (blessé). Les matchs amicaux de Genève Servette sont offerts gracieusement aux spectateurs.

Viège fidèle à sa réputation

Net succès d'Ajoie à Porrentruy

● AJOIE - VIÈGE 7-1 (1-0 3-0 3-1)

Comme nous l'avait déclaré Ken Tyler, cette rencontre s'est déroulée sous le signe de la défensive. Tant d'un côté que de l'autre. Les Valaisans, qui comptent dans leurs rangs des défenseurs irrascibles comme Hidber, Boeni et compagnie, ont paru maîtriser leur fidèle sujet. Energiquement, si l'on peut dire, surtout lors du dernier tiers. Viège restera toujours le Viège que l'on a connu.

Pourtant, d'entrée de cause, les Valaisans qui faisaient jeu égal avec leur adversaire une dizaine de minutes durant, parurent sympathiques. Juste le temps qu'il fallut aux Jurassiens pour faire céder une fois pour toutes Zuber.

Dès lors, Ajoie prit progressivement le dessus, même en état d'infériorité numérique. Jusque-là, nos Jurassiens avaient raté bon nombre d'occasions: cinq en or massif et servies sur un plateau. Dans ce domaine-là, il y a encore beaucoup à faire pour Tyler.

La deuxième reprise vit Ajoie prendre nettement l'ascendant sur son hôte. Et le tableau d'affichage prenait alors une allure plus en rapport. Viège, qui était très souvent acculé dans son camp, procédait par des contres avec les frères Mäusli, très véloces. Ils se virent stoppés régulièrement par un Jurt en pleine possession de ses moyens. Les prodiges de celui-ci firent merveille.

Au fil des minutes, on constatait l'aisance avec laquelle la défense ajoulote se tirait d'affaire.

Quand l'ex-Chaux-de-Fonnier Caporosso eut marqué le seul but de Viège, ceux-ci redoublèrent d'efforts, voire avec autant d'énergie que de hargne. Ainsi, les «petits coups» se transformèrent rapidement en coups tordus; et à ce jeu-là, Boeni et Hidber s'y connaissent parfaitement.

Il est évident que la partie pourrissait de plus en plus.

A titre de conclusion, on dira que les Jurassiens commencent à digérer le système voulu par leur entraîneur. Le tout devra être vérifié et confirmé samedi soir à Porrentruy, contre Litvinov.

B. Voisard.

Patinoire de Porrentruy: 800 spectateurs.
Arbitre: MM. Bertolotti, Landry, Kunz.
Buts: 14' Bruetsch 1-0; 22' Grand 2-0; 25' Bruetsch 3-0; 38' Leblanc 4-0; 46' Lechenne 5-0; 49' Métivier 6-0; 50'Caporosso 6-1; 52' Elsener 7-1.
Pénalités: 13 × 2' + 1 × 5' contre Ajoie. 11 × 2' + 5' contre Viège.
Ajoie: Jurt; Baechler, Sembinelli; Grand, Egli, Jolidon; Rohrbach, Elsener; Maurer, Métivier, Lechenne; Bruetsch, Bourquin, Luthi; Meier, Princi; von Euw, Leblanc, Schupbach.
Viège: Zuber; Baldinger, Mazzotti; Caporosso, Kuonen, Theler; Girard, R. Boeni; R. Mäusli, Heldner, S. Mäusli; Escher, Hidber, Taccoz; Salzmann, Rotzer.
Notes: Ajoie sans Berdat (blessé).

FOOTBALL

Comme en LNA

Championnat des espoirs

Comme en ligue nationale A, le FC Lucerne se trouve en tête du championnat des espoirs, avec le même nombre de points que Lausanne et Servette mais avec un match en moins.

● NEUCHÂTEL XAMAX - YOUNG BOYS 4-1 (1-0)

250 spectateurs.
Arbitre: M. Cabnales (Genève).
Buts: 16' Kunz 1-0; 74' Chassot 2-0; 77' Kunz 3-0; 82' Közle 3-1; 88' Chassot 4-1.

AUTRES RÉSULTATS

Lucerne - Grasshopper 4-0
Bâle - Bellinzone 0-0
Lausanne - Aarau 5-1
Servette - Saint-Gall 8-1
Wettingen - Sion 1-0
Zurich - Schaffhouse 0-2
Lugano - Locarno 1-1

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lucerne	4	4	0	0	22- 4	8
2. Lausanne	5	4	0	1	23-11	8
3. Servette	5	4	0	1	19-10	8
4. NE Xamax	**5**	**3**	**1**	**1**	**18-12**	**7**
5. Wettingen	4	2	1	1	7- 5	5
6. Saint-Gall	5	2	1	2	18-17	5
7. Lugano	5	2	1	2	7-11	5
8. Sion	5	2	1	2	10-16	5
9. Schaffhouse	5	2	0	3	12-14	4
10. Zurich	5	1	2	2	4- 8	4
11. Grasshopper	5	2	0	3	4- 9	4
12. Bellinzone	4	1	1	2	3-10	3
13. Young Boys	5	1	1	3	12-16	3
14. Locarno	3	0	2	1	3- 7	2
15. Bâle	**4**	**0**	**2**	**2**	**3- 6**	**2**
16. Aarau	5	0	1	4	5-14	1

JUNIORS A1

Groupe 1: Renens - Neuchâtel Xamax 2-3; Sion - Servette arrêté sur le score de 1-0; Bâle - Young Boys 2-2; CS Chênois - Etoile Carouge 2-0; Meyrin - Lausanne 3-1. (si)

COURSE À PIED

Semaine suisse

Me revoila. Je m'appelle Oli et je pratique la course d'orientation.

Je trouve sympa que tu veuilles aussi connaître ce sport, et je te souhaite la bienvenue **mercredi 31 août 1988** 17 h au départ du parcours Vita à la piscine du Locle. N'ai pas peur, cela ne sera pas trop difficile.

Initiation par le CO Calirou.

J. S.

CYCLISME

Avenir assuré

Nouveau sponsor principal pour Paul Köchli

La formation «Weinmann-La Suisse» deviendra, la saison prochaine, Helvetia-La Suisse.

Paul Köchli a, en effet, trouvé un nouveau sponsor principal pour les deux années à venir avec les assurances «Helvetia», dont le siège principal se trouve à Saint-Gall. Le quotidien genevois «La Suisse» reste acquis à Köchli comme cosponsor.

Le Canadien Steve Bauer, qui vient de faire scandale au championnat du monde en Belgique, ainsi que Jean-Claude Leclercq (Fr) Gérard Veldscholten (Ho, vainqueur du Tour de Romandie) et Niki Rüttimann, poursuivront leur carrière au côté de Köchli.

Seul départ certain, à ce jour, celui de l'Autrichien Gerhard Zadrobilek, qui s'en ira dans l'équipe américaine «7-Eleven» d'Andy Hampsten.

(si)

Un coup dur

Thalmann perd son sponsor

Le jour même où son rival au plan helvétique, Paul Köchli, annonçait avoir trouvé un nouveau sponsor principal, Robert Thalmann, lui, perd le sien !

Pour des questions de politique de marketing revue et corrigée, la firme «Cyndarella-Isotonic» lâche, en effet, après deux ans de collaboration, le groupe sportif de Suisse centrale.

Thalmann est donc à la recherche d'un nouveau partenaire, entendant sauver les emplois de quelques cyclistes professionnels suisses de talent (Breu, Gisiger, Fuchs, Stutz, Steinmann, Järmann, etc.) (si)

GYMNASTIQUE

Bien joué

Les filles de Fontainemelon se distinguent

Dimanche dernier, s'est déroulée la finale suisse des dames, concours multiples, à Muttenz près de Bâle. Seule équipe romande qualifiée, l'équipe féminine de la FSG de Fontainemelon s'est très honorablement classée au 3e rang, avec un total de 9870 points, derrière TV-Teufen (10.685 points) et TV-Vilters (10.005 points).

C'est la course de 100 m qui aura été fatale à l'équipe du Val-de-Ruz qui y a perdu le second rang qui lui semblait promis.

Voici les résultats des quatre concurrentes engagées: Marie-Pierre Bolle, 2771 points; Rachel Leuba, 2509; Manon Aeschlimann, 2363 et Anne-Laure Leuba, 2227. (ha)

L'entraîneur René Lauener et son excellente équipe. (Photo Schneider)

LE SPORT EN BREF

Football

Démission de Gilbert Droz

Pour des raisons de santé, le président de la commission des arbitres de l'Association suisse de football, Gilbert Droz (Morat) a annoncé sa démission. Sur les conseils de son médecin, l'ancien arbitre FIFA, qui depuis 1973 assumait des fonctions au sein de la commission des arbitres, a décidé de se démettre de toutes ses charges au sein de l'ASF. A la demande même de Gilbert Droz (60 ans), son vice-président, le Lucernois Anton Bucheli (58 ans) assurera l'intérim.

Kühni: fracture d'un os métacarpien

Le demi du FC Aarau, Urs Kühni (27 ans, ex-Winterthour, Lausanne, FC Zurich) s'est fracturé un os métacarpien de la main droite lors du match face à Saint-Gall (5-0). Avec une manchette médicale, il pourrait tout de même jouer, mercredi soir, face aux Young Boys.

Athlétisme

Jones refuse la sélection pour Séoul

Le Gallois Steve Jones a refusé mardi, sa sélection de dernière minute pour le marathon des Jeux de Séoul et sera remplacé par l'Anglais Dave Long. Jones, 33 ans, a envoyé un message aux sélectionneurs britanniques qui l'avaient retenu dimanche pour les Jeux en leur expliquant que le délai pour se préparer était trop court.

Hockey sur glace

Lugano euphorique

Lugano, tournoi international: Lugano - Litvinov 9-4 (3-0 1-4 5-0). 2000 spectateurs. Buts pour Lugano: Eberle (2), Vrabec, Ritsch, Eloranta, Ton, Bertaggia, Walder, Jaks. — Skoda Pilsen - Soedertaelje (Su) 3-4 (1-1 1-1 1-2). Classement (2 matchs): 1. Lugano, 3; 2. Soedertaelje, 3; 3. Skoda Pilsen, 2; 4. Litvinov, 0. — Ambri-Piotta, tournoi international: Berne - Dukla Jihlava (Tch) 1-4 (0-3 0-0 1-1). — Verbier, match d'entraînement: Olten - Eintracht Francfort 2-8 (1-4 1-1 0-3). — Rapperswil, match d'entraînement: Rapperswil - Ceske Budejovice (Tch) 2-6 (0-0 1-3 1-3). — Arosa, match d'entraînement: Coire - Langnau 3-5 (1-3 2-1 0-1). — Match amical à Bienne: Bienne - Eintracht Francfort 2-6 (1-0 1-3 -0-3).

Tennis: première surprise à Flushing Meadow

Page 10

Hockey sur glace: lourde défaite du HCC à Genève

Page 13

SPORT Impar

Etincelles au lieu de flammes

Champion malade et accroché à La Maladière

● NEUCHATEL XAMAX - WETTINGEN 2-2 (1-1)

Gilbert Gress avait souhaité voir son équipe enflammer le public de La Maladière. Les 8'700 spectateurs se sont contentés d'étincelles. Celles que Wettingen, formation réputée pour sa dureté, a provoqué par des interventions indignes d'un terrain de jeu. D'autres, trop rares malheureusement, découlant d'actions collectives neuchâteloises qui sont parties, la plupart du temps des pieds d' Admir Smajic. Diminué par de nombreuses blessures, le champion a gardé son visage maladif. En d'autres circonstances, le leader éphémère de LNA aurait volé en éclats devant la jouerie des «rouge et noir».

L'égalisation à 1-1 signée Robert Luthi. (Schneider)

Les protégés de Gilbert Facchinetti ne sont pas apparus sous leur meilleur jour. La défaite de Lugano avait laissé des traces physiques (Ryf, Mottiez) et morales. Comme l'arbitre, M. Marco Raveglia s'est montré aussi peu inspiré si ce n'est plus que les autres acteurs en présence, le spectacle présenté n'a jamais atteint le niveau moyen de ligue nationale A. Si souvent transcendée par le spectacle offert, la foule de La Maladière est presque demeurée de marbre. Les reproches adressées au directeur de jeu n'ont pas totalement effacées la piètre prestation débouchant sur un partage de point équitable.

PAS SPECTACULAIRE

Les joueurs de Wettingen se sont congratulés comme en cas de victoire à l'issue du match. Le point acquis a récompensé une formation disciplinée bien qu'utilisant les grands moyens pour contenir l'adversaire.

Le nouvel entraîneur Udo Klug s'est refusé à changer ses principes. La dentelle, il l'a laissée produire à ses adversaires. Lausanne puis Neuchâtel Xamax s'en sont aperçus.

Le jeu en contres s'est révélé payant. Le tandem scandinave composé de Svensson et Bertelsen a su tirer son épingle du jeu. Le Danois est parvenu à égaliser au terme d'une action montrant parfaitement le désarroi de la défense neuchâteloise (61'). Auparavant, Heldmann avait connu une pleine réussite expédiant le premier tir en direction de Joël Corminboeuf au fond des filets sur un débordement de Roger Kundert (16').

Peu spectaculaire, Wettingen s'est montré solidaire tirant un rideau à l'approche de ses propres 16 mètres. Nouveau libero, l'ex-Sauterelle Martin Rueda a dirigé à la perfection une défense trop peu souvent inquiétée par les débordements des ailiers et latéraux neuchâtelois.

UN PROBLEME D'EQUIPE

A l'évidence, Gilbert Gress n'est pas arrivé à trouver la parade aux lacunes constatées depuis le début du championnat. Les blessures de Claude Ryf et Patrice Mottiez ont privé le mentor alsacien de pions essentiels sur le plan offensif.

LA MALADIÈRE
Laurent GUYOT

Trop souvent les joueurs xamaxiens n'ont pas parlé le même langage. Ce problème d'équipe déjà constaté lors des rencontres précédentes s'est répété. Contrairement aux saisons passées, la jouerie a perdu de sa rigueur. Le porteur du ballon est souvent esseulé. Les lacunes techniques de Pierre Thévenaz, celles dans une moindre mesure de Daniel Fasel, la perte pour blessure d'Heinz Lüdi ont influencé sur le rendement d'Heinz Hermann toujours à la recherche de sa forme.

Après l'égalisation signée par le trio Frédéric Chassot, Hanspeter Zwicker et Robert Lüthi (19'), les maîtres de céans se sont retrouvés l'espace d'une bonne demi heure. Frédéric Chassot (29' et 36'), Robert Lei Ravello (36') et Pierre Thévenaz (44') ont raté le k.-o. Le superbe but marqué par Frédéric Chassot (volée-lobée à la 48') sur une ouverture magistrale d'Admir Smajic est venu paradoxalement crisper les champions. Une défense balbutiante et Wettingen a su tirer les marrons du feu. Le forcing xamaxien avec les dernières chances échues à Robert Lei Ravello (66') et Hanspeter Zwicker (68') n'y ont rien changé.

L. G.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Lucerne	8	5	2	1	13- 8	12
2. Grasshopp.	8	4	3	1	13- 5	11
3. NE Xamax	9	2	5	2	15- 16	9
4. Wettingen	9	2	5	2	9- 10	9
5. Bellinzone	7	3	2	2	13- 9	8
6. Sion	7	2	4	1	6- 4	8
7. Aarau	8	2	4	2	12- 7	8
8. Young Boys	8	3	1	4	16- 14	7
9. Servette	8	2	2	4	14- 17	6
10. Lausanne	8	1	4	3	6- 11	6
11. Lugano	8	2	2	4	6- 13	6
12. Saint-Gall	8	3	0	5	13- 22	6

La Maladière: 8'700 spectateurs.
Arbitre: M. Marco Raveglia de San Vittore.
Buts: 16' Heldmann (0-1), 19' Lüthi (1-1), 48' Chassot (2-1), 61' Bertelsen (2-2).
Neuchâtel Xamax: Corminboeuf; Decastel; Fasel, Widmer, Thévenaz; Lüdi (16' Chassot), Lei Ravello, Hermann; Zwicker, Lüthi (69' Kunz), Smajic.
Wettingen: Stiel; Rueda; Kundert, Schepull, Germann; Peterhans, Häusermann, Heldmann, Frei; Svensson, Bertelsen (89' Remark).
Notes: ciel découvert, température assez fraîche, pelouse en bon état; coup d'envoi donné par Jacques Cornu, sacré meilleur sportif suisse des mois de juin et juillet par le journal «Sport»; Neuchâtel Xamax sans Ryf, Urban, Nielsen et Mottiez (tous blessés), Wettingen sans Hüsser (blessés); avertissements à Smajic (réclamations), Widmer et Fasel (jeu dur), Heldmann et Rueda (antijeu); fautes sifflées: 16-15 (7- 7), hors-jeu: 0-3 (0-3), tirs au but: 10-3 (6-2), corners: 12-2 (6-1).

A chaud

Ce point perdu n'entame pas la sérénité de Gilbert Gress... **Je suis déçu du résultat c'est évident, mais pas de la manière, du moins en ce qui concerne les 60 premières minutes. Par rapport au match de samedi dernier à Lugano, il y a un mieux. Mais on fait un cadeau avec leur premier but. Et puis il manque très peu à Lei-Ravello pour aggraver le score, idem pour le tir de Fasel. Ludi ?... Légère entorse à la cheville. Luthi ? il s'est légèrement blessé, il faut attendre un peu pour en savoir plus.** Et Gress de conclure: **l'équipe a réagi comme on l'avait prévu, c'est un mieux mais il faut composer sans cesse à cause des blessés et c'est bien plus difficile, mais il faut continuer.**

Un peu en retrait Heinz Hermann range ses affaires sans précipitation. Mais son visage ne trahit pas une grande joie, loin de là. **Oui, je suis très déçu, je pense que pendant presque une heure, on joue bien à football, nous faisons l'essentiel mais on prend un bête de but et après l'égalisation de Robert, nous devions encore marquer. Nous pouvons finir avec un 4-1. Mais Wettingen use l'adversaire et aussi son moral. Résultat, on joue les 20 dernières minutes très mal et il sauve un point, c'est vraiment trop bête.**

ON FAIT AVEC...

Pour le patron des Argoviens, cela veut dire: avec ce que l'on dispose comme joueurs. **Nous n'avons pas une équipe comme Xamax. Dès lors, que l'on ne nous reproche pas notre tactique, c'est à l'extérieur une nécessité. Je suis réaliste; aussi, je pense que nous pouvions même prendre les deux points. Notre gardien est un bon joueur, parfois hélas, il joue comme en deuxième ligue; cela se traduit par le but de Chassot. Evitable?...**

Le numéro 3 de Wettingen, Germann, est lui follement heureux... **Nous avions bien préparé ce match, laissé faire le jeu à l'adversaire jusqu'au milieu du terrain, et misé sur les contres tout en le pressant très fortement dans le milieu du terrain. C'était la consigne, et cela a parfaitement réussi: nous avons le point qu'il fallait.**

Eric Nyffeler

Au programme

Ligue nationale A

Aarau - Young Boys 20.00
Bellinzone - Grasshopper . 20.00
Lausanne - Lugano 20.00
Lucerne - Servette 20.00
Sain-Gall - Sion 20.00
Chiasso - Winterthour 20.00
Coire - Schaffhouse 20.00
Old Boys - Glaris 20.00
Zoug - Emmenbrücke 20.00
Zurich - Locarno 20.00

Ligue nationale B

EST

Baden - Bâle 20.00

OUEST

Montreux - Bienne 18.00
Etoile Carouge - Renens .. 20.00
Granges - La Chx-de-Fds . 20.00
Martigny - Yverdon 20.00

Des scores serrés

Matchs avancés en LNB ouest

● **ES MALLEY - UGS 1-1 (1-1)**

Pontaise: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Craviolini.
Buts: 4e Gasser 1-0; 10e Palombo 1-1.

● **CS CHÊNOIS - BULLE 1-0 (1-0)**

Trois-Chêne: 1100 spectateurs.
Arbitre: M. Christe (Lausanne).
But: 12e Navarro 1-0.
Notes: Marguerat retient un penalty de Bodonyi (65e), Oranci tire un penalty par-dessus (79e).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Yverdon	8	6	2	0	19- 6	14
2. Carouge	8	4	3	1	13- 9	11
3. Bulle	9	5	1	3	24- 9	11
4. Malley	9	4	2	3	12- 15	10
5. Granges	8	4	1	3	15- 8	9
6. Chx-Fds	**8**	**4**	**1**	**3**	**13- 11**	**9**
7. Chênois	9	4	1	4	13- 14	9
8. Renens	8	3	1	4	15- 13	7
9. UGS	9	2	3	4	14- 16	7
10. Montreux	8	3	0	5	11- 22	6
11. Martigny	8	1	2	5	8- 18	4
12. Bienne	8	1	1	6	13- 34	3

(si)

Objectif clair pour le FCC

La formation de Chiandussi doit engranger au moins un point à Granges

Calendrier oblige, le FC La Chaux-de-Fonds se retrouve une fois de plus à la croisée des chemins ce soir à Granges (coup d'envoi à 20 h). La formation soleuroise, devant son public, ne pourra se permettre un second revers consécutif après la défaite concédée samedi contre Renens (0-1). Avec neuf points à son actif, Granges se retrouve à égalité avec le FCC. Qui l'aurait parié en début de saison?...Mais pour l'instant, les Chaux-de-Fonniers ne se sont mis en évidence que devant leur public. En quatre déplacements, ils n'ont récolté qu'un petit point. C'est incontestablement trop peu...

Le capitaine Ian Bridge: un rempart difficile à franchir. (Henry).

Cette fragilité en dehors de ses terres est surtout due à un facteur psychologique. Les joueurs doivent absolument prendre conscience de leurs possibilités chez l'adversaire.

Surtout que le niveau moyen de la LNB ne semble pas extraordinaire cette saison, c'est le moins que l'on puisse dire...

POTENTIEL REDOUTABLE

Le Polonais Hubert Kostka étant parti du côté d'Aarau, les dirigeants du FC Granges ont choisi de confier la responsabilité de leur première équipe à Werner Reich.

Ce dernier dispose d'un effectif intéressant, qui devrait logiquement lui permettre d'atteindre le tour promotion-relégation.

Les vedettes du club sont le Polonais Wodzimierz Ciolek (32 ans, de nombreuses fois international) et l'attaquant Robert Du Buisson (24 ans, plusieurs fois sélectionné avec les espoirs suisses).

UN ADAGE A RESPECTER

Pour sa part, le club chaux-de-fonnier reste sur un beau succès acquis au détriment de Chênois (3-1).

La volonté manifestée par ses joueurs en seconde mi-temps a certainement réjoui Toni Chiandussi. L'entraîneur des «jaune et bleu» fera certainement sien le fameux adage britannique «never change a winning team»...

Les prestations fournies par Yves Forney, Alain Renzi, Didier Lovis et compagnie ont de quoi rassurer pour l'avenir. Il y a encore des joueurs prêts à se battre pour leur club, ce qui est des plus réjouissants...

ENGRANGER A GRANGES...

Ce soir, les joueurs de Chiandussi devront laisser leurs complexes aux vestiaires, afin de rentrer avec un résultat positif.

Sur le terrain de Granges, rien ne dit que le FCC ne sera pas capable «d'engranger la moindre»...On espère, au moins, ne pas revenir les mains vides. Mais ce ne sera pas facile: il faudra lutter au maximum et ne pas tricher. Les onze joueurs devront participer à l'effort collectif, ce qui n'est pas évident a priori...car certains ne semblent pas trop disposés à mouiller leur maillot...

Pour l'anecdote, et à l'intention des supporters du FCC sensibles à la gastronomie, signalons que le stade du FC Granges est très réputé pour la qualité de ses saucisses, qui sont les meilleures de Suisse selon un éminent confrère qui possède d'excellentes sources d'information...

Alors, vous savez ce qu'il vous reste à faire ce soir si vous aimez votre club...

Laurent WIRZ

La Chaux-de-Fonds — Crédit bis pour l'hôpital 17
Le Locle — La fin du Café du Commerce 18
Neuchâtel — Test SIDA: volte-face 20
Jura bernois — Deux catégories de Romands? 22
Jura — L'enseigne du cochon créole 23

Littoral: la barque est pleine

Les ports neuchâtelois arrivent à saturation

Sur les 11.000 embarcations immatriculées sur le lac de Neuchâtel, 40% portent l'identification «NE». Sous l'impulsion des travaux de la «N 5», quelques 900 nouvelles places d'amarrage sont en passe d'être aménagées, mais la capacité des ports du Littoral neuchâtelois atteint maintenant une limite définitive. Trouver une boucle devient une mission (presque) impossible.

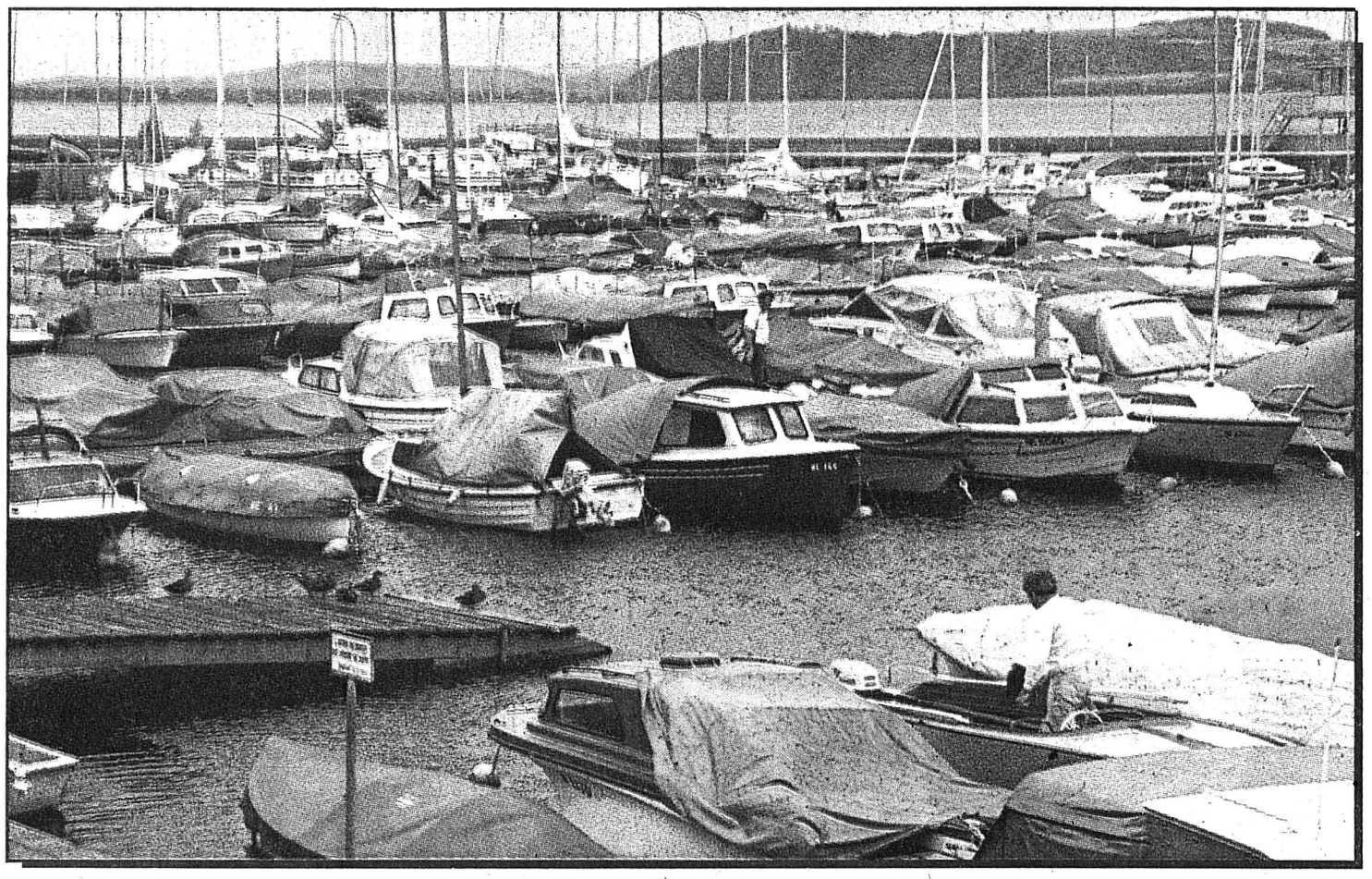

Les ports neuchâtelois affichent complet. *(Photo Impar-Gerber)*

En matière de navigation, la politique neuchâteloise entend mettre le plan d'eau, en priorité, à la disposition des habitants de la région. Il s'agit de favoriser les navigateurs qui vivent dans le canton, en offrant un nombre de places d'amarrage adéquat, en évitant ainsi de créer des ports disproportionnés par rapport aux besoins indigènes. Il n'empêche que la demande dépasse largement l'offre.

NOUVELLES PLACES À DISPOSITION

Profitant des travaux de la «N 5», plusieurs communes du Littoral vont prochainement mettre un point final à l'aménagement de leurs ports. A la fin 1989, le nouveau port des Jeunes-Rives offrira 146 places. A Saint-Blaise, Hauterive, Cortaillod et Saint-Aubin, plus de 700 nouvelles places seront prochainement mises à la disposition des navigateurs. D'ici deux ans et demi, après les derniers travaux du port de Saint-Blaise, le Littoral neuchâtelois atteindra sa capacité maximale d'accueil.

ON SE BOUSCULE

Or, pour disposer d'un permis de navigation, il faut d'abord obtenir une attestation d'amarrage. Autant dire que, pour la location des places, on se bouscule au portillon. Dans chaque localité, la gestion des sports relève de l'administration communale. Celle-ci donne toujours la priorité aux habitants du lieu.

PAS DE SOUS-LOCATION

Dans un deuxième temps, elle considère les demandes provenant des villages voisins, puis du canton, et en tout dernier ressort, de l'extérieur.

La sous-location est partout interdite. Racheter un bateau ne signifie donc pas également acquérir la place qu'il occupe.

TENTATIVES DE CORRUPTION

Aujourd'hui, toutes boucles sont louées, y compris les places bientôt à disposition. Et les listes d'attente sont désespérément longues. Sans être domicilié dans une commune qui abrite un port, il est pratiquement impossible de trouver une place.

Ainsi, certaines tentatives de corruption se sont produites, mais les responsables nous ont affirmé que les passe-droits n'avaient pas cours dans la région neuchâteloise.

Le responsable de l'Inspectorat cantonal de la navigation, Jean-Daniel Ferrari, confirme que le Littoral est maintenant saturé. La topographie des lieux et le plan directeur ne permettent plus d'extension des places à l'eau. Seul le port de Vaumarcus connaîtra encore un modeste assainissement.

PEU DE VENTOUSES

Les bateaux-ventouses restent pourtant rares, le long des rives nord du lac. «Les navigateurs profitent souvent du plan d'eau» souligne M. Ferrari. «Les gens sortent volontiers en soirée, chaque fois que les conditions le permettent. En revanche, le long des rives sud, le public avant tout extérieur à la région, navigue plutôt en fin de semaine et durant les périodes de vacances.»

Il est vrai que les communes vaudoises et fribourgeoises bordant le lac appliquent une politique différente des Neuchâtelois. De grands ports ont été créés, dans le but d'attirer une clientèle touristique étrangère. Des annonces publicitaires, pour remplir le port de Chevroux (plus grand port d'Europe en eaux fermées), ont été publiées jusque dans le «Münchener Tagblatt». Les amateurs ont d'ailleurs pu acheter leur place.

Bateaux immatriculés dans le canton de Neuchâtel
(statistique 1987)

Bateaux motorisés	2217
Bateaux non-motorisés	309
Bateaux à voile motorisés	1110
Bateaux à voile non-motorisés	742
Engins flottants	31
Total	**4409**

Une autre menace plane sur les navigateurs. Certaines restrictions sont, en effet, à l'étude afin de protéger les sites naturels de la rive sud. Pour aboutir, il faudra toutefois l'accord de tous les cantons riverains. Or Neuchâtel se montre très réticent. Quant aux limitations qui touchent à la taille des bateaux, la puissance des moteurs et à la vitesse autorisée, appliquées dans certaines régions de Suisse orientale, il semble qu'elles ne toucheront pas la Romandie.

La navigation de plaisance est devenue un luxe plus accessible ces dernières années. Reste que désormais, elle n'est plus réservée qu'à ceux qui ont eu la chance d'en profiter les premiers.

François Jeannet

De port en port

- **Saint-Blaise:** les nouveaux aménagements du port seront terminés en 1990-91. Le nombre de places à l'eau passera de 80-90 à 300. Toutes les places sont déjà réservées, il n'existe pas, pour le moment, de liste d'attente. L'administration estime toutefois qu'il faut compter 2 à 3 ans pour obtenir une place, suite au roulement naturel. Priorités aux habitants de la commune.
- **Hauterive:** les autorités ont volontairement opté pour un port «villageois». Les derniers travaux se termineront en 1989-90. Sa capacité passera de 38 places (y compris les bouées tournantes et privées) à 150. 50 demandes en attente. Priorité aux habitants de la commune.
- **Nid du Crô:** le port connaît sa forme définitive depuis 1975. 450 places à l'eau. 50 demandes en attente. Toutes les places sont réservées aux habitants de la ville.
- **Jeunes Rives:** les aménagements seront terminés fin 1989, offrant 146 places. Tout est réservé. Pas de liste d'attente, mais réservé exclusivement aux habitants de la ville.

Fleur de la passion

Eclosion tropicale à Fleurier

Avec l'été tropical que nous avons vécu, une demi-douzaine de fleurs de la passion (Passiflore, Grenadille) ont fleuri à Fleurier dans le jardin de M. André Perrin.

Les plants, sortis de quatre pots à la fin du printemps et plantés en terre contre un mur orienté à l'ouest se sont développés comme le liseron. Chaque jour, dès que le soleil les réchauffe, les gros boutons s'ouvrent en 20 minutes.

Avec un peu d'imagination, on peut reconnaître tous les symboles de la passion du Christ. Les trois styles représentent les clous avec lesquels le seigneur a été mis en croix; le germe, qui ressemble à l'éponge trempée de vinaigre; la corolle intérieure, souvent teintée de rouge, qui symbolise la couronne d'épines et les dix apôtres. Oui dix. Judas qui a trahi le Christ et Pierre, qui l'a renié, n'y figurant pas. Ah! le langage des fleurs...

(jjc - Photo Impar-Charrère)

Le fisc va sévir

Jura: les retombées de l'affaire Plumey

On se souvient de l'affaire Plumey, cette banque bâloise dirigée par un ressortissant jurassien André Plumey, et qui a fait faillite, lésant des investisseurs pour plus de 200 millions de dollars. «L'Impartial» l'avait révélée en primeur, le 25 janvier 1986. Depuis lors, on n'a trouvé aucune trace d'André Plumey, même si certains voyageurs affirment l'avoir aperçu au Paraguay où on savait qu'il s'était enfui, de source sûre.

Sur le plan judiciaire, l'affaire n'est pas encore close. Ce printemps, le fisc fédéral est entré en action, demandant de pouvoir consulter les dossiers afin de déterminer si des clients de Plumey y avaient déposé des avoirs non déclarés au fisc. Après un refus du procureur bâlois, le Tribunal fédéral, en mai dernier, a donné partiellement raison à l'Administration fédérale des contributions.

Dans un arrêt qui n'a malheureusement pas encore été publié, le Tribunal fédéral a autorisé le fisc fédéral à examiner les dossiers de la banque Plumey.

FRAUDEURS DÉCOUVERTS

Depuis lors, l'administration fédérale, en collaboration avec les fiscs cantonaux concernés, dont celui du Jura, a multiplié les contrôles. Plusieurs découvertes de fraude ont été faites et leur liste soigneusement dressée. Les investigations se poursuivent, à un rythme élevé. En effet, la prescription est de cinq ans sur le plan fédéral, et de dix ans selon les cantons, dont celui du Jura.

A ce jour, on sait qu'il a été découvert que plusieurs investisseurs ont déposé chez Plumey des sommes importantes qui ne figurent ni dans leur revenu ni dans leur fortune déclarés. Si les règles sont claires en ce qui concerne le redressement fiscal – paiement de l'impôt soustrait par la fraude – et le calcul des arriérés, il n'en va pas de même en ce qui concerne les amendes pouvant sanctionner de telles fraudes.

Sur le montant de ces amendes, le fisc jurassien n'a encore pris aucune décision. Il s'agit au préalable de dresser la liste complète de toutes les infractions, puis de définir des critères permettant de prononcer les amendes.

Selon les déclarations faites par le ministre des Finances devant le Parlement jurassien, le Gouvernement envisage, le moment venu, de renseigner exactement le Parlement sur les éléments essentiels de cette affaire dont on dit dans le Jura et spécialement en Ajoie qu'elle aura provoqué bien plus de «dégâts financiers» que la chute boursière d'octobre dernier... V. G.

REGARD

Dissuasion

Etrange toile d'araignée que les sous-sols des villes. Sur ses 90 km de routes, la ville de Neuchâtel doit constamment entretenir un réseau compliqué de conduites et de canaux. Les habitants ne le savent qu'aux moments des fouilles, ou, s'ils ont le civisme dans la peau, au sein des Conseils généraux qui votent si souvent des crédits de réfection.

A chaque déviation du trafic, l'automobiliste découvre sur quoi il roule, mais à ses dépens.

L'énervement est à son comble quand une police tatillonne, qu'il croirait poussée par des impératifs budgétaires, verbalise les stationnements hors des cases, alors que le parking du Seyon affiche complet en pleine semaine. Enfin, les transports en commun sont loin d'assurer à tous les liaisons utiles. L'automobiliste, las de se sentir coupable, ne tarde pas à ronchonner.

Il ronchonne quand les pouvoirs publics œuvrent pour lui. Au chapitre des routes, Neuchâtel a dépensé 1.656.000 francs pour la réfection de la surface en 1987. Soit 31% de la somme réservée au chapitre des routes.

Un renouvellement de la surface de roulement devrait s'effectuer annuellement sur un dixième du réseau. Les rues à grand trafic nécessitent des retouches tous les dix ans. Tout cela est impossible pour des questions financières.

Aux entraves actuelles, d'autres succéderont sur le Clos de Serrières. Le malheur veut que dans le bouleversement du réseau, elles laissent croire à une vaste machination dissuasive.

Catherine ROUSSY WESSNER

● *Lire aussi en page 20.*

BONNE NOUVELLE

Chapelle rénovée à Cortébert

Lieu de culte depuis le début du siècle – elle fut construite en 1901 – la chapelle de Cortébert connaîtra le 16 octobre prochain une seconde, voire une troisième jeunesse, à l'occa- sion d'une cérémonie officielle destinée à marquer les importants travaux de rénovation dont elle a été l'objet depuis de nombreux mois. (ec)

L'Impartial

La nouvelle vague des nœuds – passez d'abord à l'UNIP

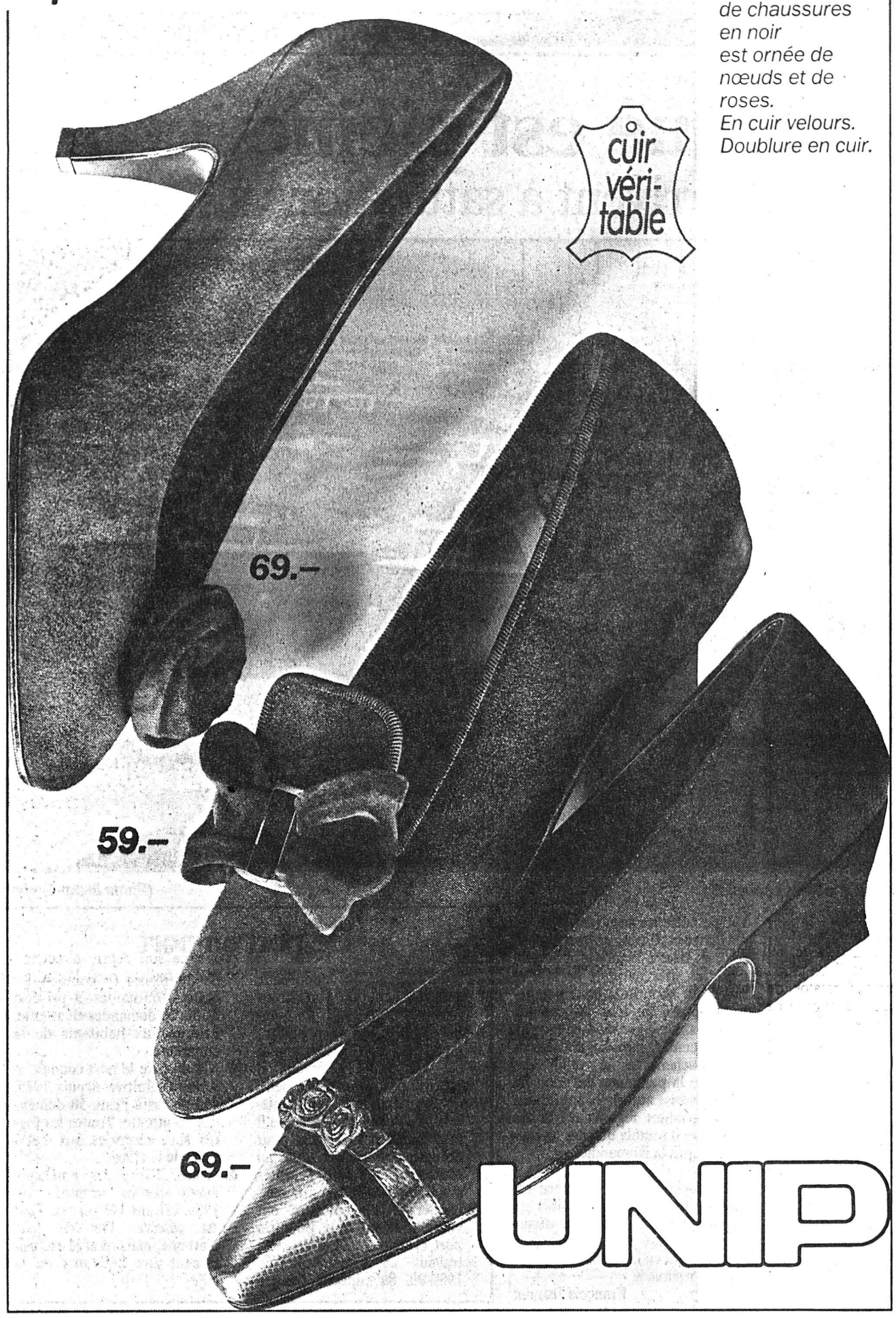

La mode actuelle de chaussures en noir est ornée de nœuds et de roses. En cuir velours. Doublure en cuir.

Le Garage et Carrosserie du Versoix

vous propose

la semaine de la bonne affaire

du 29 août au 3 septembre 1988.

Chaque auto d'occasion est équipée, en plus de notre super garantie 100% pièces et main-d'œuvre, de 4 pneus d'hiver ainsi que d'une radiocassette stéréo.

Rendez-vous à tous sur la place Sans-Nom, en face de l'Unip, à La Chaux-de-Fonds.

Tous les jours jusqu'à 20 heures.

Le samedi jusqu'à 17 heures.

Pianos Rosselet

Pianos et instruments électroniques,
rue du Soleil 16, (Place du Bois), 2300 La Chaux-de-Fonds

vous invite à l'inauguration de son

Ecole de musique Yamaha

Cours collectifs pour enfants et adultes de:

piano, orgue électronique, keyboard.

Journées portes ouvertes:

Vendredi 2 septembre
de 16 à 21 heures

Samedi 3 septembre
de 9 à 15 heures

Leçon de démonstration et d'essai **gratuite**

Inscriptions et renseignements
✆ 039/28 67 52

L'école Yamaha, une nouvelle manière d'apprendre la musique avec plaisir

Un apéritif vous sera offert

● immobilier

A louer, tout de suite
rue Numa-Droz 122

appartement 3 pièces

confort, galetas, cave. Fr. 500.– charges comprises.
Gérance Bolliger,
✆ 039/23 33 77

A louer à Saint-Imier,
rue des Envers 21, tout de suite

appartement de 3 pièces

récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille,
loyer Fr. 500.– + Fr. 60.– de charges.

✆ 061/99 50 40.

A La Chaux-de-Fonds
à remettre

petite affaire familiale

Réponse assurée.
Ecrire sous chiffres CD 12731
au bureau de L'Impartial.

● spectacles-loisirs

Groupe folklorique des îles Canaries

Concert

jeudi 1er septembre
16 h **place Sans-Nom**
20 h **Salle Armée du Salut,**
Numa-Droz 102

Invitation – Collecte

Pour vos travaux intérieurs et extérieurs de peinture, faites confiance à

ROBERT FAIVRE

Entreprise de peinture

✆ 039/41 29 77
de 12 à 13 heures
et de 18 h 30 à 20 h 30,
lundi, mercredi
et vendredi.

Devis sans engagement.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 62

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

– Eh bien, il débarque toujours dans la région à cette époque, soi-disant pour la pêche. Je le sais par Ray Eldredge. Un chic type, Ray Eldredge. Ce sont ses enfants qui ont disparu.

– J'en ai entendu parler.

– Quel malheur! De si gentils petits. Ray et Mme Eldredge les amènent ici de temps en temps. Jolie fille, la femme de Ray. Mais, pour en revenir à ce que je disais, je ne suis pas de la région. J'ai quitté ma place de barman à New York il y a dix ans, après avoir été agressé pour la troisième fois dans la rue en rentrant tard le soir chez moi. Mais j'ai toujours été un dingue de la pêche. C'est probablement pourquoi je me suis retrouvé dans ce coin. Et un jour, il y a juste quelques semaines, ce gros type entre ici et commande un verre. Je le reconnais, alors j'essaye de détendre l'atmosphère, d'amener le gars à se laisser aller, histoire de bavarder, et je lui demande si c'est pour le passage des *blues*[1] qu'il vient dans le pays en septembre. Savez-vous ce que m'a répondu cet abruti?»

John attendit.

«Rien. Néant. Zéro. Il est resté sec.» Le barman se campa, les mains sur les hanches. «Vous le croyez, vous, qu'on peut venir depuis sept ans au Cape pour la pêche et ne pas savoir de quoi je parle?»

On apporta le steak. John se mit à manger avec appétit. C'était délicieux. La saveur exquise de la viande de premier choix et la chaleur stimulante de l'alcool l'aidèrent à se détendre et il se mit à penser à la maison du Guet.

Les propos du barman venaient de renforcer sa décision de faire une offre d'achat.

La visite de la maison lui avait plu. Ce n'est qu'en atteignant le dernier étage qu'il avait commencé à se sentir mal à l'aise. C'est ça. Il s'était senti mal à l'aise dans l'appartement du locataire, M. Parrish.

John termina pensivement son steak et paya sa note presque machinalement, sans oublier de donner un pourboire généreux au barman. Remontant le col de son manteau, il quitta le restaurant et se dirigea vers sa voiture. Il n'avait plus qu'à tourner à droite et à filer en direction du continent maintenant. Mais il resta assis devant son volant, indécis. Que lui arrivait-il? C'était absurde. Quelle impulsion insensée le poussait à retourner à la maison du Guet?

Courtney Parrish s'était montré très agité tout à l'heure. John avait acquis dans son métier une trop grande expérience pour ne pas reconnaître sur-le-champ des signes de nervosité chez quelqu'un. Cet homme était inquiet... terriblement impatient de les voir partir. Pourquoi? Une odeur à la fois forte et aigre-douce de transpiration se dégageait de lui. L'odeur de la peur... mais peur de quoi? Et cette longue-vue? Parrish s'était précipité pour la pointer dans une autre direction en voyant John s'en approcher. John se souvint qu'il avait eu le temps d'apercevoir les voitures de police autour de la maison en replaçant l'instrument dans sa position initiale. Une longue-vue d'un grossissement exceptionnel. Dirigée vers l'intérieur des maisons en ville, elle pouvait devenir entre n'importe quelles mains l'instrument d'un voyeur... d'un maniaque.

Courtney Parrish aurait-il pu regarder à travers la longue-vue au moment où les enfants avaient disparu derrière la maison... voir quelque chose? Mais dans ce cas, il aurait averti la police, bien sûr.

Il faisait froid dans la voiture. John tourna la clé de contact et laissa le moteur tourner avant de mettre le chauffage. Il prit un cigare et l'alluma avec le petit briquet Dunhill en or que lui avait offert sa femme pour son anniversaire; une vraie folie, mais il y tenait énormément. Il tira sur son cigare jusqu'à ce que le bout devînt incandescent.

Il était stupide. Stupide et soupçonneux. Que faire? Téléphoner à la police, leur dire qu'un homme lui avait paru nerveux et qu'ils devraient aller s'en occuper? Et si jamais ils se rendaient chez lui, Courtney Parrish raconterait probablement: «Je m'apprêtais à prendre un bain et j'ai trouvé déplaisant d'être prévenu si peu de temps à l'avance de cette visite.» Rien à redire. Les gens qui vivaient seuls avaient tendance à s'attacher à leurs habitudes. (A suivre)

**Blue (blue fish):* poisson très apprécié sur la côte Est ressemblant au loup de mer. (N.d.T.)

Coups de pouce à la santé publique

Le Conseil général vote 6,9 millions pour l'hôpital et loue le SAF

La première séance du Conseil général de la rentrée a été largement consacrée à la santé publique. Le crédit de 6,9 millions de francs pour la deuxième étape de l'agrandissement de l'hôpital est passé sans opposition et le rapport d'information sur le Service d'aide familiale a permis de montrer le crédit dont il dispose auprès des élus.

Par ailleurs, l'interpellation d'écologie et liberté sur les problèmes de la protection de l'air a passé avant son tour dans l'ordre du jour.Enfin, le législatif a encore eu le temps de refuser une motion proposant l'étude de la suppression des deux plus basses classes de l'échelle des salaires dans l'administration communale.

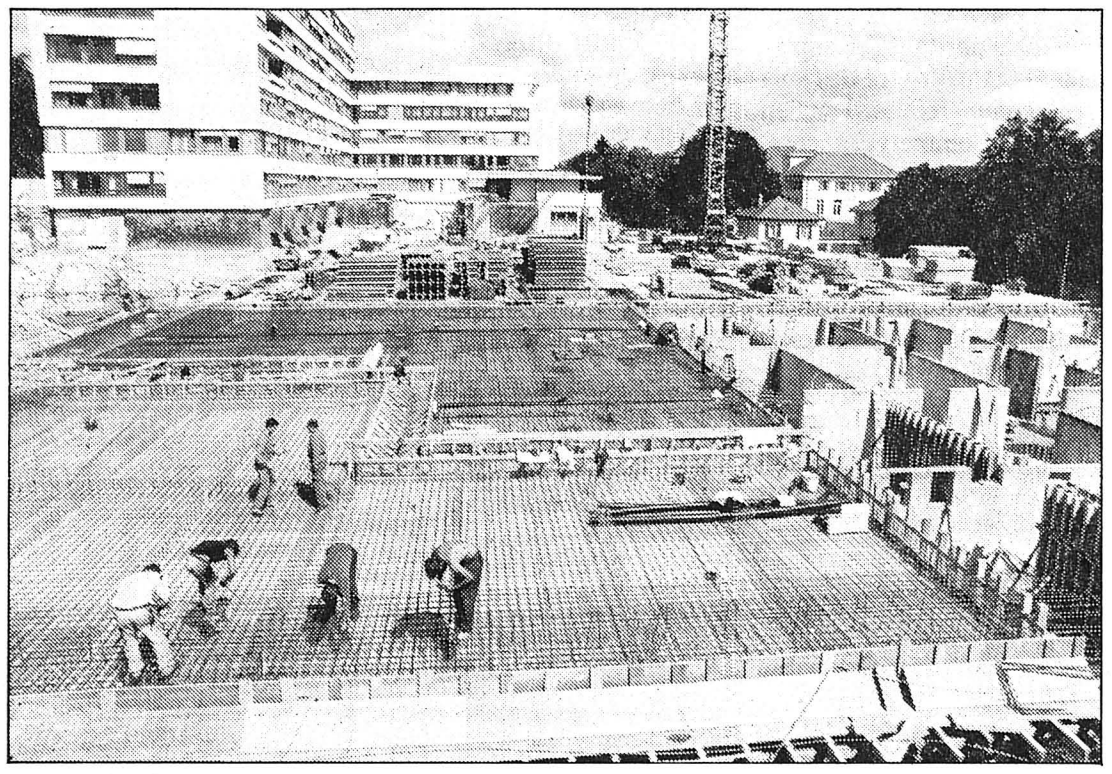

La première étape du chantier de l'agrandissement de l'hôpital. La seconde a été votée hier. (Photo Impar-Gerber)

Après une série de naturalisations rapidement ratifiées, le Conseil communal s'est penché sur une demande de crédit extraordinaire de 6,9 millions de francs pour la réalisation de la deuxième étape du projet d'agrandissement de l'hôpital. Après la mise sous terre du centre opératoire protégé et la construction en cours de la plateforme qui accueillera les unités de traitement du cancer, travaux décidés l'an dernier, cette seconde étape prévoit la construction à l'ouest du bâtiment actuel d'une tourelle surmontée d'une rotule de communication. Des 6,9 millions de francs, 700.000 sont à la charge de la commune par le jeu des subventions.

Renaud Biéri (rad) donne l'appui unanime de son groupe à la demande de crédit, mais prévoit que l'enveloppe totale de 45 millions sera dépassée, vu en particulier l'achat du scanner et de l'accélérateur linéaire encore planifié. Il réclame de la prudence vu l'explosion des coûts de la santé.

Le socialiste Jean Oesch se félicite que ce nouveau crédit permette à la deuxième étape des travaux de démarrer immédiatement après la fin de la première. Il s'interroge sur la planification hospitalière cantonale qui impose une diminution de 52 lits, alors que des patients sont parfois encore relégués dans les couloirs à l'hôpital.

M. Hughes Wülser (e+l) reconnaît que les aménagements prévus globalement nécessaires, avec des réserves, en particulier concernant les cabinets privés à installer à futur dans la tourelle. Sur le fond, il estime que la médecine préventive doit vraiment être développée et annonce que écologie et liberté s'abstiendra pour marquer une attitude politique face à la spirale inflationniste des coûts de la santé.

Pour le pop-us, M. Henri von Kaenel, approuve le crédit demandé qui permettra d'améliorer les conditions d'hospitalisation et de travail du personnel. Il s'arrête également sur la diminution du nombre de lits qui n'a de sens que si les services de soins ambulatoires et à domicile sont améliorés. Et d'insister à son tour sur la nécessaire prévention médicale.

Mme Heidi Deneys (soc) enfin prie le Conseil communal de veiller à ce que les soins du centre psycho-social soient pris en compte.

Le président du Conseil communal, Charles Augsburger rappelle que la nouvelle planification hospitalière acceptée par la majorité du Grand Conseil a des conséquences impératives sur la réduction du nombre de lits de 40 unités. «Nous allons nous exécuter», mais il n'en demeure pas moins que le Conseil communal a quelques doutes sur la justesse de cette décision.

Compte-rendu
Robert NUSSBAUM

L'installation de cabinets privés au sein de l'hôpital peut garantir des avantages à la population en permettant d'offrir aux médecins des conditions comparables à ce qu'ils peuvent trouver ailleurs. M. Augsburger ne veut pas trancher sur le coût définitif de l'agrandissement de l'hôpital, étant donné principalement que les commandes pour le scanner et l'accélérateur linéaire n'ont pas été passées. Les décisions seront prises dans de brefs délais: un rapport devrait être présenté au Conseil général cet automne.

Avant le vote, M. Jean-Claude Leuba (soc) ajoute que la planification hospitalière cantonale n'a fait l'objet que d'un rapport d'information au Grand Conseil et qu'il est abusif de le considérer comme une base de décision pour l'avenir. Le crédit de 6,9 millions de francs est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

LA SITUATION DU SAF

Le second rapport du Conseil communal discuté hier soir avait trait à la situation du Service d'aide familiale, après une motion déposée en avril 1985 par Mme Jacqueline Bezençon (soc). Le déficit du SAF y est mis sur le compte d'une gestion approximative et une mauvaise organisation entre 1981 et 1984.

Depuis le SAF a refait surface, mais son mode de financement a changé. La part de la commune notamment, du fait de la diminution effective des subventions de la Confédération, est passée de 140.000 francs en 1986 à 324.000 francs au budget de cette année.

Tous les intervenants, en particulier Mme Bezençon, se sont montrés convaincus de l'importance du SAF. Pour M. Michel von Wyss (pop-us), il est d'intérêt public évident et doit être soutenu. La baisse des subventions de la Confédération doit elle être dénoncée. Pour M. Pierre Hainard (rad), le SAF est un maillon important dans la pyramide de la santé publique, efficace contre l'explosion des frais médicaux.

M. Charles-André Perret renchérit: le SAF permet de différer le placement des personnes âgées dans les homes. 350.000 francs pour le SAF, c'est de l'argent bien placé. Pour le conseiller communal Daniel Vogel, l'appui communal et cantonal au SAF marque une volonté d'agir. Il faudra sans doute attendre maintenant que les problèmes hospitaliers soient réglés pour que l'on puisse en venir aux dossiers extra-hospitaliers. La motion de Mme Bezençon est réputée classée.

LE POINT SUR LA CHEMINÉES CONNECTION

Déposée à fin juin par M. François Bonnet, une interpellation a sauté quelques rangs dans l'ordre du jour. Elle concernait l'obligation faite à l'entreprise Cristalor de construire une haute cheminée de 21 mètres pour respecter les nouvelles normes de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). M. Bonnet posait dans son interpellation une série de questions (voir le texte intégral dans notre édition d'hier) concernant l'attitude de la commune dans cette «affaire».

Pour l'interpellateur, il y a eu «cafouillage». Il s'agit de «crever l'abcès». M. Bonnet attend du Conseil communal qu'il informe sur la manière dont il entend faire respecter l'OPair.

En mai 1985, Cristalor a obtenu le permis de construire une cheminée de lavage et d'incinération en l'absence de normes précises: l'OPair n'était pas en vigueur, répond le conseiller communal Georges Jeanbourquin. Lorsque le Service cantonal de l'environnement a demandé que l'activité du four soit stoppée, l'entreprise s'est exécutée.

Cristalor a ensuite démoli l'installation qu'elle venait de faire construire (en 1985). Elle a fait appel à des experts pour définir la hauteur de cheminée nécessaire pour se mettre en conformité avec les normes prises à la lettre par le Service cantonal de l'environnement. Actuellement, ce service fixe le délai d'assainissement sur la base du résultat des analyses menées dans les entreprises ayant des activités analogues à Cristalor. Les mesures ne sont pas simples et l'ensemble des installations concernées n'ont pas toutes été vérifiées.

M. Alain Bringolf, conseiller communal, précise quant à lui qu'il a fallu des décennies pour arriver à ces normes antipollution. Il ne faut pas renverser la vapeur d'un coup et mettre en danger ces entreprises et les emplois qu'elles offrent.

SUPPRESSION DES BASSES CLASSES

Dernier sujet abordé lors de cette séance: la proposition d'étude de la suppression des deux plus basses classes de l'échelle des salaires communaux. La motion, déposée en janvier par Mme Suzanne Loup (pso) était défendue, amendée, par M. Charles-André Favre. (pop-us).

La proposition est combattue par M. Pierre Ulrich (lib-ppn) qui rappelle qu'une nouvelle échelle des salaires est entrée en vigueur au 1er janvier 1987, par M. René Walter (rad) qui ne voit pas de nouveaux éléments par rapport à cette date et par M. Marc-André Nardin (rad) qui y voit un danger pour le concensus établi à fin 86 qu'il ne faut pas briser.

A gauche, M. Leuba relève que le groupe a largement discuté de la motion. Mais il la trouve contraignante. Il demande plutôt que le problème soit repris directement avec le syndicat dans le cadre de l'ensemble des problèmes à régler.

Le conseiller communal Daniel Vogel répond que la politique du Conseil communal va dans le sens d'un rétrécissement de l'échelle des salaires qu'il considère aujourd'hui comme correcte. Son collègue M. Charles Augsburger préconise la prudence, afin de ne pas créer un fossé entre secteurs public et privé. Il estime que la motion doit être rejetée.

Au vote, elle l'est en effet par 20 voix contre huit.

Retour à l'humus

Cours de compostage par le WWF

«Incinérez moins et recyclez plus». le WWF (Fond mondial pour la nature) ne donne pas seulement ce conseil propose une recette, via le compostage des déchets organiques. Avec le soutien de la ville, un cours – pratique et théorique – est proposé le 10 spetembre aux intéressés.

Lors de cette journée, qui débute à 9 h et se termine à 17 h, deux professionnels du compostage feront le tour de la question. MM. Bernard Martin et Christian Nanchen savent le secret pour redonner à la terre une part de ce que nous lui avons pris.

Le cours qu'ils dispenseront a déjà été donné dans diverses villes et devrait permettre à tout un chacun de transformer ses déchets ménagers et de jardin en bonne terre, démonstration à l'appui.

La partie théorique – le matin – sera consacrée à une étude de l'humus: qu'est-ce donc que ce cinquième élément primodial de la vie? Comment se forme-t-il et quelle est sa fonction dans le sol?

Suivront la description des techniques de compostage, l'étude de choix des matières premières et des connaissances des matières indésirables, l'analyse des odeurs et germes pathogènes et, but recherché, l'utilisation finale. Aux binoculaires, chacun pourra observer la composition d'un compost et apprendre le rôle des différentes espèces qui y vivent.

Ensuite passage au terrain, et à la gestion pratique d'un compost. Exercice qui est prévu l'après-midi.

En ville, il existe quelques exemples auxquels le service de la voirie et son Monsieur Compost ont apporté leur aide et conseils. On a déjà évoqué la mise en place d'un compostage collectif à la place du Bois; un immeuble du Point-du-Jour s'est aussi organisé dans ce sens.

Tout un travail qui sera abordé sous son angle pratique et qui devrait permettre de passer à l'acte dans son jardinet. Même, il est à souhaiter que cette journée soit le déclencheur d'initiatives collectives, par immeubles, par quartiers.

Dans cette ville qui a choisi de vivre à la campagne et où il n'est pas aisé de trouver un terrain pour un compost à grande échelle – le projet du Crêt-du-Locle est encore en gestation – le salut pourrait venir des citoyens eux-mêmes, et cette occasion d'en savoir plus est à saisir. (ib)

● *Renseignements et incriptions: WWF, Yverdon (024) 21.44.76 ou Travaux publics de la ville ✆ 27.64.11.*

Les assises du Doubs en mouvement

Assemblée générale des Sentiers du Doubs aux Planchettes

Samedi dernier, la Société des Sentiers du Doubs, a tenu son Assemblée générale au pavillon des fêtes aux Planchettes, sous la présidence de Claude Pellet, en présence d'une centaine de membres. Dans l'assistance, a été relevé la présence, du nouveau chancelier communal de La Chaux-de-Fonds M. Didier Berberat, des sections sœurs des Franches Montagnes et françaises.

L'assemblée a évoqué le travail exécuté sur les sentiers autant du côté suisse que français durant le dernier exercice. Les orages de l'automne 1987, n'ont pas épargné la région du Doubs. On a souligné la très bonne collaboration avec la ville de La Chaux-de-Fonds par le biais des travaux publics, tout particulièrement dans les Gorges de la Ronde, avec l'aide également de M. Scheidegger, garde forestier de la société Mont Silva. Le caissier, M. Pierre Stauffer a présenté les comptes qui avec l'aide, de l'Etat, des douanes suisses, des communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Brenets et des Planchettes bouclent avec un léger bénéfice malgré d'importants travaux exécutés en 1987.

M. Pellet a passé en revue les 150 kilomètres de sentiers longeant ou permettant d'accéder au Doubs. Il a relevé que les fêtes se déroulant le long du Doubs sont toujours bien fréquentées et qu'elles sont l'occasion de fraterniser. La course guidée est elle tributaire de la météo pour la participation.

Le comité est renouvelé qui enregistre la démission de M. Joseph Mathys. Il est remplacé par MM. Pierre Aubert, de Neuchâtel, et Jean-Maurice Gacon, de Biaufond.

Lors d'un comité un groupe de travail avait été nommé qui s'est penché sur l'avenir, tout particulièrement en ce qui concerne le recrutement, afin de sensibiliser la jeunesse au travail des Sentiers du Doubs. Ce groupe de travail, présidé par M. Gaston Pegeot, de Fournet-Blanche-Roche, a proposé que les Assises du Doubs se déroulent chaque année à un endroit différent soit en France soit en Suisse. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité de l'assemblée, ce qui a fait dire à son initiateur que les Sentiers du Doubs n'avait pas besoin d'attendre les discours politiques pour inaugurer l'Europe de 1992.

La séance s'est terminée par l'interprétation par l'assemblée des chants du Doubs. (comm)

CELA VA SE PASSER

Groupe folklorique des Canaries

Ils seront vingt-trois jeunes gens du **Groupe folklorique des Canaries de l'Armée du Salut** qui donneront concert, jeudi 1er septembre, **à 16 h, place Sans-nom, puis à 20 h dans les locaux de l'Armée du Salut, Numa-Droz 102.** Ce groupe qui fait actuellement une tournée en Suisse a été créé par un Genevois, Philippe Chevalay. Avec un magnifique programme d'animation, il rencontre partout où il se produit, un très grand succès. (Imp)

LA CHAUX-DE-FONDS 25

NAISSANCE

Il était une fois

JULIE

née le 29 août 1988

et ses parents enchantés
Magali LEHMANN -
Alain MEYRAT
Léopold-Robert 64

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

BRAVO À...

M. Willy Battiaz...

...Directeur, chef de succursale, qui a fêté dernièrement ses 25 ans de service à l'Union de Banques Suisses. Ce bel anniversaire professionnel a été dûment marqué par la direction générale de la banque ainsi que par les cadres et les collaborateurs des succursales de La Chaux-de-Fonds et du Locle.
(comm)

Motocycliste blessé

Un motard de La Chaux-de-Fonds, M. Pierre-Alain Johner, né en 1963, roulait rue de Pouillerel hier vers 6 h 50 quand, peu avant la rue du Doubs, surpris par une voiture quittant le stop à cet endroit, il a perdu le contrôle de son véhicule et fait une chute sur la chaussée. Blessé, M. Johner a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

● avis urgent

Société de Musique
La Chaux-de-Fonds

Renouvellement des abonnements

Jeudi 1er, vendredi 2 septembre à la Tabatière du Théâtre

L'Impartial

Fini d'en causer au Café du Commerce

L'immeuble Temple 23 subit les assauts des démolisseurs

Fermé depuis mai 1987, en vue de sa démolition devant faire place à un nouvel immeuble abritant des appartements et peut-être des surfaces commerciales, l'ancien Café du Commerce a commencé à tomber hier après-midi sous les assauts d'une puissante pelle mécanique.

Ainsi se franchit une nouvelle étape dans le remodelage de cette partie du centre-ville. Rappelons brièvement quelques péripéties précédentes, sans pour autant pouvoir assurer que le projet d'ensemble développé dans ce secteur par M. Kazemi, architecte à La Chaux-de-Fonds, n'en connaîtra plus d'ici l'achèvement de cette réalisation.

Depuis des années la façade ouest du presque défunt Café du Commerce bombe le torse. Ce fut là déjà l'objet de bien des empoignades entre l'ancien propriétaire de l'immeuble et la commune.

En mai 1985 le propriétaire était alors obligé d'assurer cette façade ventrue par une armature métallique. Fin janvier 1987 la commune fermait à la circulation le tronçon de la rue de la Banque aussitôt rebaptisé «Boulevard des petits sirops». Ceci entraîna le déménagement de tous les locataires et la fermeture, peu après de l'établissement public. Depuis M. Kazemi a racheté cet immeuble, comme d'ailleurs les anciens Trois Rois pour développer, en deux blocs, un centre locatif, commercial et hôtelier.

PROGRAMME INITIAL RETARDÉ

Des oppositions s'étaient alors fait jour en ce qui concerne la démolition du Café du Commerce. Selon certains, cette façade de pierre méritait d'être conservée. Après des oppositions suivies de recours un compromis a pu être trouvé. Sous la forme de nouvelles pierres apparentes qui regarniront la future façade. Plus rien en fait n'interdisait la démolition de cet immeuble Temple 23, retardée par rapport au programme initial, en raison de ces différents épisodes juridiques.

Hier, après un jour et demi de préparation de chantier, une pelle rétro développant une flèche d'au moins 20 mètres a commencé d'éventrer la façade ouest. Poussant à l'intérieur, ou arrachant bloc par bloc les lourdes pierres qui la composaient. A la technique extrêmement bien maîtrisée du machiniste s'ajoutent incontestablement son audace et sa manière d'agir face au danger. L'entreprise n'est ni aisée, ni sans risque. Il suffit de voir l'impact des blocs tombant sur l'armature métallique à tout moment durement ébranlée.

Déjà beaucoup de badauds assistaient à ces travaux au terme desquels le dégendaire Café du Commerce aura disparu. A voir la puissance des moyens engagés et leur avance, ce sera d'ici quelques jours déjà. (jcp)

Déjà une première brèche dans la façade tant discutée, parce que ventripotente, du Café du Commerce. (Photo Impar-Chuard)

Lait mouillé

Agriculteur à l'amende

T. J., agriculteur, était prévenu d'avoir mouillé son lait à concurrence de 20%. Il n'a pas réussi à convaincre le Tribunal de police du Locle de son innocence et a été condamné à une peine d'amende.

La laboratoire cantonal estime que d'après les quantités livrées, le mouillage a été relativement important. La température de congélation – seule méthode reconnue pour vérifier si le lait a été mouillé ou pas – s'est avérée en dessus de la norme permise.

Malgré les analyses et contre-épreuve l'accusant d'avoir ajouté de l'eau dans son lait, le prévenu a persisté à dire qu'il n'en était rien.

Le représentant du ministère public a tenu à affirmer la responsabilité directe de T. J. dans cette affaire. Ce dernier n'a pu avancer une explication valable. Une baisse de la production a été constatée après le passage de l'inspecteur.

Le tribunal a retenu l'infraction commise et la mise en circulation de lait mouillé dans une proportion importante. T. J. a été condamné à 400 francs d'amende et 470 francs de frais.

ABUS DE TITRE

Pour obtenir des anti-douleurs qui exigent une ordonnance, G. S. s'est fait passer pour un radiologue, donc un médecin. Or le prévenu n'était qu'assistant-radiologue. Il peut faire des radiographies mais n'a pas le droit de les interpréter. Il a été condamné pour abus de titre à 300 francs d'amende et à 430 francs de frais.

M. F. circulait en direction du Quartier. Dans le contour de Belleroche, où était stationné un camion à la suite d'un accident, la prévenue a voulu le dépasser. En se rabattant sur sa droite, elle a heurté une voiture venant en sens inverse. M. F. a fait opposition au mandat de répression, estimant qu'elle avait un certain nombre de circonstances atténuantes, puisque le conducteur du camion n'avait pas aidé pour faciliter la circulation. Le tribunal l'a en partie suivie mais a retenu une faute, celle de ne pas s'être arrêtée derrière le camion. M. F. a été condamnée à 30 francs d'amende et 50 francs de frais.

PELLICULE GLISSANTE

Sur la route entre Le Locle et Le Cerneux-Péquignot, un camion a laissé choir dans un contour au lieudit Bétod du sable sur la route. Le conducteur en a ramassé une grande partie mais est restée une pellicule sur laquelle P. V. A. a glissé. Le tribunal a estimé que cette couche était invisible du motocycliste qui a été libéré, les frais étant à la charge de l'Etat.

Pour avoir circulé au guidon d'une motocyclette dont les plaques ne lui étaient pas destinées et pour avoir prêté la même motocyclette à une personne sans permis de conduire, L. G. délinquant primaire, a écopé de 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, à 300 francs d'amende et à 35 francs de frais.

Pour ivresse au volant, P.-A. C. délinquant primaire, a été condamné à 500 francs d'amende, peine radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 290 francs de frais.

Pour utilisation du signal avertisseur en ville du Locle et pour ivresse au volant, J. G. délinquant primaire, a écopé de 600 francs d'amende, peine radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 290 francs de frais.

(cc)

Vingt-cinq ans d'activités sportives

Il y a 25 ans que le club sportif de l'entreprise Huguenin Médailleurs S.A. a été fondé. Depuis lors ce groupement très actif au sein de la firme locloise ne compte plus les multiples activités qu'il a déjà organisées.

En 1963 lorsque trois sportifs de la fabrique fondèrent le club, quatre disciplines figuraient alors au programme: le football, la marche, le tir et le ski.

En 1988, 25 ans plus tard, sont venus s'adjoindre des sports comme le ski alpin, le ski de fond, les boules, le vélo, la gymnastique hommes et dames ainsi que la journée raclette pour la famille de tous les membres.

Un coup d'œil sur le programme de cette année, construit sur un schéma assez proche d'années en années commence en avril par les entraînements de football alors qu'une séance hebdomadaire est prévue aussi bien pour la gymnastique dames que celle des hommes.

Les autres activités sportives sont inscrites au programme sous la forme de participation à diverses compétitions organisées de manière interne à l'entreprise (comme le tir petit calibre, le tournoi de quilles ou les entraînements à ski) ou externes, principalement en ce qui concerne la marche. A cela s'ajoutent encore une sortie à vélo, la journée raclette et un week-end à ski.

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

C'est pour célébrer ce quart de siècle d'existence du club sportif de Huguenin Médailleurs S.A. que la plupart de ses membres accompagnés de leur famille, (soit 84 personnes en tout) ont pris part samedi dernier à la journée commémorative.

Après un déplacement en car jusqu'à Interlaken les Loclois ont embarqué sur un bateau pour gagner Ballenberg. Ce fut ensuite la visite de ce musée en plein air avec un arrêt sur le chemin du retour pour le repas du soir. (jcp)

PUBLI-REPORTAGE

Dayan's Gym Club

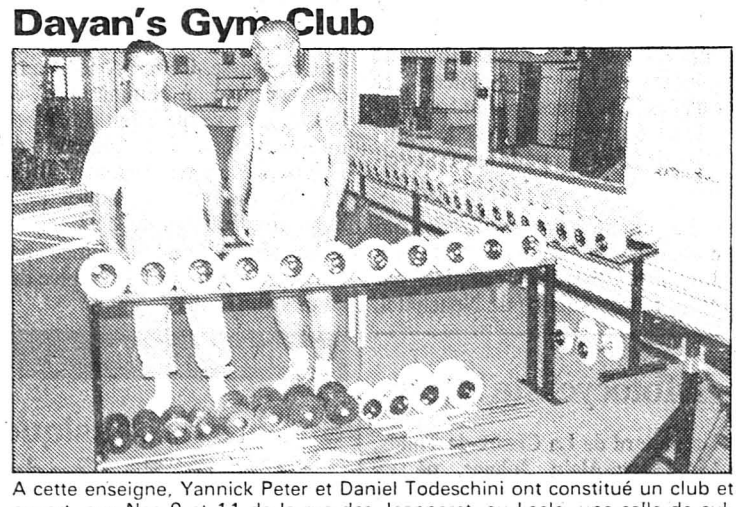

A cette enseigne, Yannick Peter et Daniel Todeschini ont constitué un club et ouvert, aux Nos 9 et 11 de la rue des Jeanneret, au Locle, une salle de culture physique. On y pratique le développement de la musculature, l'aérobic et le stretching. Les deux moniteurs ont une longue expérience dans ces disciplines et dans des locaux vastes et aérés, comprenant aussi un petit bar, ils disposent d'une très grande diversité d'engins modernes et fonctionnels, tous les exercices étant pratiqués sous surveillance. Des miroirs, partout, permettent de les corriger. Aux traditionnels haltères s'ajoutent notamment un Squatz et une poulie pour les exercices dorsaux. L'hygiène est prioritaire et des douches, ainsi que des cabines sont mises à la disposition des membres du club auquel on peut adhérer en tout temps et à tout âge. Un solarium est également à leur disposition,mais sur rendez-vous et une monitrice qualifiée donne les cours d'aérobic. ✆ 31 74 18.

FRANCE FRONTIÈRE

La force du témoignage

Hommage au saint et martyr du Bélieu

«La mort de Théodore Cuenot doit être source de vie ici dans ce pays». Cette réflexion du père Trimaille des Missions étrangères de Paris caractérisait le sens du rassemblement commémoratif en l'honneur de ce saint-martyr du Vietnam, fêté dans son village natal du Bélieu dimanche dernier par 3000 fidèles.

Cet hommage prolongeait la cérémonie de canonisation du 19 juin dernier à Rome.

Mort d'épuisement en 1861 au Vietnam, ce missionnaire rayonne encore aujourd'hui dans la communauté chrétienne du Haut-Doubs qui se nourrit de la force de son témoignage.

Aux paroissiens des doyennés du Russey, de Maiche et de Morteau s'étaient joints une forte délégation de missionnaires, parmi lesquels certains avaient œuvré au Vietnam avant d'être expulsés par le régime dans les années 75. Le présent et le passé de la vie religieuse et spirituelle au Vietnam se rejoignent dans la permanence des persécutions que traduisait aussi au Bélieu, la participation de nombreux réfugiés vietnamiens établis à Besançon. En revanche, des Vietnamiens qui ont trouvé asile en Suisse n'ont pu rejoindre le Bélieu, en raison de la complexité des démarches administratives.

Dans la foule des pèlerins, vibrait aussi la corde sensible de la filiation parentale chez de lointains descendants de Théodore Cuenot, venus spécialement du Doubs mais également de région parisienne et de Suisse.

Lucien Daloz, archevêque de Besançon, a insisté sur le sacrifice de Théodore Cuenot qui a «donné sa vie pour l'Evangile». L'énumération ensuite par le curé du Bélieu des missionnaires français martyrs au Vietnam a éclairé davantage encore l'assistance sur la mesure des persécutions.

Maxime Remonnay, responsable de la communauté paroissiale du Bélieu évoquait «l'inestimable chance d'être dans un pays qui ne fait pas entrave à la liberté religieuse», qui selon lui, «n'est pas appréciée à sa juste valeur».

Missionnaires, prêtres et laïcs engagés dans l'Eglise attendaient de cette journée, un sursaut de foi, résumé en quelques mots par le père Trimaille: «Dans le témoignage du Bienheureux Cuenot, nous devons y puiser des énergies nouvelles à l'image de ce qui se passe au Vietnam avec son Eglise qui lutte et qui combat». (pra)

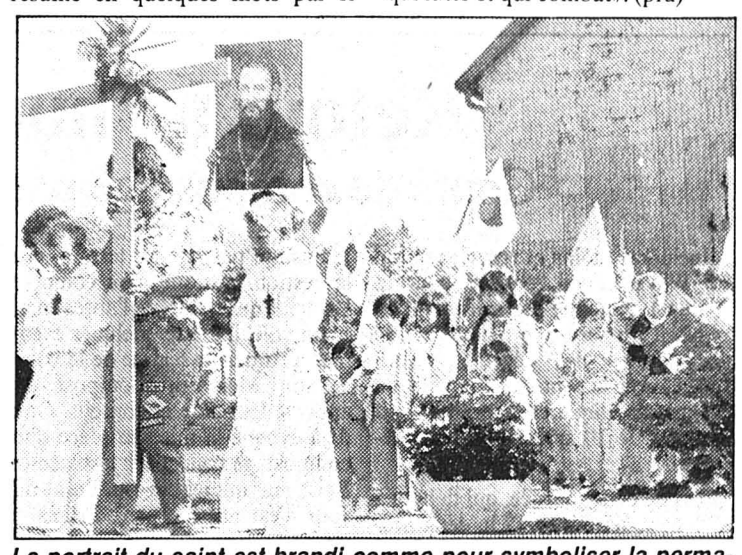

Le portrait du saint est brandi comme pour symboliser la permanence d'un témoignage que les persécutions n'ont pas réussi à étouffer. (Photo pra)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 31 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

CAS section Sommartel. – Aujourd'hui varappe à 17 h au Soleil d'Or. Vendredi 2, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. V.S.D. 2 au 4. traversée du Täschhorn. Samedi et dimanche 3 et 4, sections romandes et tessinoises. Lundi 5, délai d'inscription pour la Pointe d'Otemma. Mardi 6, footing à 18 h 45 à la Ferme Modèle. Gardiennage: MM. D. Favre et J. Girard.

CAS groupe Roche-Claire. – Samedi 3 septembre, course Le Creux du Van. Réunion des participantes le 2 septembre à 18 h devant l'Hôtel de Ville. Renseignements: tél. 31.39.45. Dimanche 4 septembre, réception de la section féminine Raimeux dès 11 h au chalet. La soupe sera servie, prendre son pic-nic. Venez nombreuses. Renseignements: tél. 31.27.56. Samedi et dimanche 10 et 11 septembre: course mixte, traversée Murren-Friesalp. Délai d'inscription: 2 septembre. Réunion des participantes 2 septembre à 18 h devant l'Hôtel de Ville. Renseignements: tél. (024) 21.75.93.

CAS groupe des aînés. – Stamm le lundi à 18 h au café de la Place.

Club aquariophile loclois. – Local ouvert le mercredi soir dès 20 h, Billodes 50. Renseignements: (039) 31.85.43.

Club du berger allemand. – Entraînement mercredi, 16 h au chalet. Samedi, concours Delémont.

Club jurassien, section Col-des-Roches. – Dimanche 4 septembre, sortie «Baies et fruits», et journée des familles au chalet Maublanc aux Sagnettes. Départ place parking Bournot à 9 h.

Contemporaines 1923. – Rencontre à 14 h 15 à la Croisette mercredi 31 août.

Contemporaines 1924. – 14 h assemblée Cercle de l'Union. Projet course.

Contemporaines 1941. – Apéritif vendredi 2 septembre dès 19 h à la Croisette.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». – Lundi 5 septembre, 20 h répétition, tous présents.

Philatelia. – Lundi 5 septembre à 20 h 15, assemblée-échanges + dernières instructions pour la course du 25e anniversaire du 10.9.88. Local: restaurant des Chasseurs.

Vélo-Club Edelweiss. – Assemblée jeudi 1er septembre à 20 h au café des Sports.

Vous le savez?
dites-le nous...

RESTAURANT
DE LA POSTE
2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

Dans un cadre
bien neuchâtelois,
un plaisir pour l'œil,
un régal du palais.

Société de musique L'Avenir La Brévine

Inauguration des nouveaux uniformes

Samedi 3 septembre 1988

20 heures	Cortège d'inauguration
21 heures	Concert par la fanfare L'Avenir d'Auvernier
23 heures	Bal avec l'orchestre **Los Renaldos**

Dimanche 4 septembre 1988, dès 9 h 30

Giron des fanfares des Montagnes neuchâteloises

Favorisez nos annonceurs, ils sont sympa

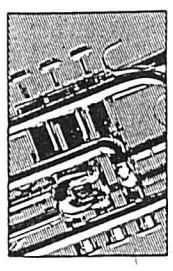

HUG MUSIQUE
Important rayon de cuivres et bois
Achat - location
Réparation
Conditions spéciales pour fanfares
☎ 038 / 25 72 12
Neuchâtel en face de la poste

A deux pas de chez vous...
La seule agence générale d'assurances du Locle
Assurances Ziegler
...toutes vos assurances de A à Z
Agence générale Mobilière Suisse
Daniel-JeanRichard 37
✆ 039/31 35 93

Salon de coiffure
Rogelaine Cerf
Dames et messieurs
La Brévine
✆ 039/35 13 68

Fromagerie Bémont
D. Augsburger
✆ 039/35 12 21
Fromages
et produits laitiers

Schmid + Co.
2125 La Brévine
Ventes et services: 039/35 13 35
Agriculture: tracteurs et machines
Sylviculture: tronçonneuses, équipement forestier
Ferme: attaches, évacuateurs, ponts roulants, etc...

Entreprise de maçonnerie
Walter Rodeschini
2125 La Brévine
✆ 039/35 13 19

ENSA
La Brévine
Chez Walthy
Installations électriques
Dépannage - Vente
Electroménager

Installations de chauffage central
P.-A. BENOIT
2405 La Chaux-du-Milieu
✆ 039/31 72 77

La Générale de Berne
toutes assurances
Jean-René Tschantz
Grand-Rue 34
2316 Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 18 05

Hôtel de Ville – La Brévine
Tél. 039/35 13 44
Ses spécialités culinaires et sa cave
Famille Huguenin-Jenal

A VENDRE AU LOCLE pour bricoleurs...

les deux derniers appartements de **3 pièces** pouvant être réunis en un grand

appartement de 5 pièces

y compris 2 chambres hautes, 2 galetas, 2 caves, 2 jardins et 2 places de parc.

Fr. 254 000.– ou **Fr. 1246.–** par mois.

Nous vous renseignons volontiers!

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

La Croix-d'Or — Le Dragon-d'Or — Le Cabaret

Menphis

Bar, night-club, pub

Rue de la Côte 17, Le Locle

ouvrira ses portes le 1er septembre 1988

* * * * * * * *

Vendredi 2 septembre
à 17 heures au pub et 22 heures au cabaret

INAUGURATION

A cette occasion,
un apéritif sera gracieusement
offert à toutes et à tous

offres d'emploi

La Fondation J. & M. Sandoz,
Foyer-atelier pour adolescents du Locle,
cherche dans l'immédiat
ou date à convenir une

aide de ménage

Ce poste s'adresse à une personne sérieuse, soigneuse, ayant une bonne expérience dans le domaine du ménage, notamment la lingerie, la vaisselle, le nettoyage et la cuisine.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre par écrit ou de prendre contact par téléphone avec:
Direction Fondation J. & M. Sandoz, Grande-Rue 6, 2400 Le Locle, ✆ 31 67 01.

Gilbert Cosandey
réalise tous vos travaux de bijouterie à des prix sans intermédiaire. Service à domicile gratuit sur demande.
Tilleuls 14, Le Locle
✆ 039/31 42 57

L'Alliance Evangélique du Locle
invite les enfants sous la tente, place Bournot, mercredi 31 août à 14 h
Film-concours de dessins
Goûter offert

demandes d'emploi

CARRELEUR FRONTALIER
10 ans d'expérience, recherche emploi.
✆ 0033/81 44 01 68 après 20 heures.

DAME
sachant parler français, portugais, espagnol, de langue maternelle anglaise, cherche emploi. Ouverte à toutes propositions.
✆ 039/23 99 14

ÉTUDIANT
permis de conduire cherche travail maximum 2 jours par semaine.
039/28 79 49 midi et soir.

L'Impartial

Plus de test SIDA à «La Neuchâteloise»

Volte-face de la compagnie d'assurances

La compagnie d'assurances «La Neuchâteloise» a pendant un an soumis ses futurs employés – sauf les apprentis – à un test de dépistage du SIDA. Un test positif aurait entraîné le non-engagement du «séropositif».

Aucun cas ne s'est présenté. Face aux attaques, «La Neuchâteloise» suspend cette pratique et l'annonce par communiqué de presse. Un médecin confronté à la maladie, réagit.

Les projections publiées sur les risques de propagation du SIDA et leurs conséquences ont contraint les assureurs à inclure le test HIV dans leurs examens de santé habituels avant de conclure une assurance-vie dépassant une certaine somme. Par souci de cohérence, «La Neuchâteloise» a demandé à ses futurs employés (à l'exception des apprentis), de passer également le test SIDA dans le cadre de l'examen d'entrée, en leur garantissant le secret médical. En prenant cette décision, la direction de «La Neuchâteloise» n'avait pas le sentiment d'agir de façon isolée. En revanche, il apparaît aujourd'hui qu'elle était la première à le dire ouvertement.

Cette mesure a été comprise par les futurs employés de la compagnie qui n'a pas enregistré de refus de se soumettre au test. En revanche, certains médias ont fait état de contestations que cette pratique a soulevées. Ce ce fait, l'attention du public a été focalisée sur la question du test SIDA et pas sur l'ensemble des problèmes de santé. Actuellement, le thème du SIDA fait l'objet de discussions au sein de diverses associations et d'autres organisations professionnelles et politiques. Afin d'assurer la sérénité des débats, la direction de «La Neuchâteloise» suspend le test de dépistage du SIDA lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs.

D'AUTRES ENTREPRISES SUISSES

Si «La Neuchâteloise» ne veut pas «jouer les délateurs», elle affirme clairement que de grandes entreprises suisses feraient subir le test de dépistage avant l'engagement de nouveaux employés. A l'étranger, Philips, firme hollandaise, est aussi revenue en arrière.

Les candidats pour un poste à «La Neuchâteloise» étaient libres de refuser le test: cela aurait entraîné leur non-engagement. De même qu'un résultat positif. Donc, tout porteur du virus, sain, n'aurait pas été engagé...

La consultation des Cadolles qui assure l'anonymat pour le test du SIDA, n'a pas été confrontée à des problèmes de ségrégation professionnelle, explique un de ses responsables. le Dr Salvi.

UN CAS DIFFÉRENT

Pour le Dr Philippe Erard, à Neuchâtel, particulièrement au fait du problème du SIDA, il n'y a pas dans notre canton d'autre entreprise qui pratiquerait systématiquement le test. Et si les assurances-vie l'ont inclus dans le bilan santé d'un futur assuré, le Dr Erard considère comme très différent de le faire passer à d'éventuels employés. «Le risque que prend l'employeur n'est pas important. Il n'aura ni de grandes primes à la retraite à payer, ni de longs congés maladie... le problème est de savoir si l'individu est malade ou porteur du virus, donc séropositif, mais pas malade... Décider de ne pas engager quelqu'un de séropositif, c'est juger d'un facteur de risque. On pourrait ne pas engager quelqu'un suivant son taux de cholestérol, parce qu'il risquerait un infarctus... On ne peut qu'être opposé à une ségrégation vis-à-vis d'un facteur de risque! De plus, dans l'état des connaissances actuelles sur le SIDA, ce facteur de risque n'est pas quantifiable.»

SECRET MÉDICAL... DE POLICHINELLE

«On peut aussi être sceptique quant à la préservation du secret médical dans une entreprise. La personne est généralement engagée et subit l'examen médical la semaine suivante. Son engagement ne serait pas ratifié si le test était positif?...

Face au SIDA, on observe des réactions émotionnelles primaires. Pour tout médecin, tout patient. Je crois que «La Neuchâteloise» ne s'est pas rendu compte des effets de sa décision lorsqu'elle a introduit le test. C'était une réaction émotionnelle.»

A. O.

Trafic encore disloqué

Ecoulement difficile sur le haut de Neuchâtel

Les Sablons ont eux aussi succombé aux travaux. *(Photo Impar-Roussy)*

Neuchâtel, ville ouverte: les impératifs de l'entretien des routes et ceux de l'insfrastructure souterraine obligent à des déviations au centre ville. Cette fois-ci, deux accès importants sont fermés à sens unique. La circulation en direction du haut de la ville en souffre.

Les rues de la Boine et des Sablons – temporairement à sens unique – engorgent le trafic. Alors que les travaux sur les Sablons tirent en longueur depuis le début de l'année, des fuites d'eaux repérées dimanche matin ont nécessité des travaux d'urgence sur la Boine. Cette dernière avait été déjà fermée l'an passé aux voitures se dirigeant vers le haut de la ville. Depuis, le trafic s'écoule mal aux heures de pointe: de La Coudre, les voitures s'alignent sur toute la longueur de l'avenue de la Gare, jusqu'au pont des CFF.

La descente sur les Bercles, toujours problématique, crée des embouteillages sur le croisement Boine-Bercles-Hôtel-de-Ville. La déviation allonge le parcours des automobilistes.

COORDINATION DES TRAVAUX

La coordination des travaux à Neuchâtel n'est pas en cause. Rue des Sablons, fermée d'est en ouest, les Travaux publics, les Services industriels et les PTT sont intervenus. Avant le changement de revêtement, le Service des eaux et du gaz devait remplacer les conduites souterraines, devenues inadaptées aux besoins du quartier.

Une bonne coordination tient compte autant des impératifs de la circulation que des coûts des travaux: 1 mètre courant de fouille revient entre 300 et 600 francs. Dans la mesure du possible, les responsables des services se concertent pour grouper les opérations, pour autant que la police puisse compter sur une circulation à sens unique. Il est donc exclu de fermer une rue de transit.

Le chef des installations du Service des eaux et du gaz assure que la Boine sera réouverte dans les deux sens ces prochains jours. Mais annonce de prochaines fouilles sur le Clos de Serrières.

C. Ry

VAL-DE-TRAVERS

Bâtir une école en Inde

Deux Vallonniers présenteront leur projet jeudi au Comptoir de Fleurier

Ils se sont envolés le 8 janvier dernier pour faire le tour de l'Inde à vélo (de montagne). Patrice Renaud, de Couvet, et Alain Kohler, de Fleurier, sont rentrés le 11 août la tête pleine d'images et le cœur sur la main pour réaliser le projet du père Joseph, qui voudrait construire une école à Warora. Jeudi, dès 19 h au stand des télécommunications du Comptoir de Fleurier, Patrice et Alain présenteront leur projet. Ils distribueront également des bulletins de versement. Aujourd'hui, ils s'expriment dans ces colonnes.

Retour en Suisse. L'aventure est-elle terminée? Pas sûr. Elle ne fait que changer de forme! Que reste-t-il de ces 4000 km à vélo, de ces 600 km à pied, de ces rencontres avec les Indiens et les Népalais? Des diapositives, des enregistrements et, surtout des souvenirs, qui ne s'effaceront jamais.

ENFANTS PAUVRES

L'une de nos plus fantastiques rencontres fut celle avec un père chrétien qui consacre sa vie à l'éducation d'enfants, descendants de pauvres populations tribales du centre de l'Inde. Le 27 juillet, «L'Impartial» consacrait une page «Ouvert sur...» à Warora, l'école de l'espoir, tout en ouvrant une souscription publique pour aider le père Joseph à construire une nouvelle école.

A Warora, une grande partie de la population, encore illettrée, survit grâce à des travaux extrêmements éprouvants et très peu rémunérés. Le père Joseph désirant assurer un avenir plus rose aux enfants défavorisés à créé, voilà huit ans, une école où la motivation et la discipline sont des éléments-clés. Après avoir constaté les conditions déplorables régnant dans les écoles gouvernementales, nous n'avons pu qu'admirer et féliciter le père Joseph pour son travail.

GRÂCE À VOUS

Combien de temps tiendra la misérable bâtisse abritant les trois classes? Anxieux, les pieds dans l'eau pendant la mousson, les 60 élèves se le demandent... Et comment payer la location de cette ruine, le maigre salaire des instituteurs dévoués, faire face à l'indifférence de l'Etat? Tant de questions sans réponses...

Grâce à vous, dans un proche avenir, les petits hindous, bouddhistes, musulmans ou chrétiens de Warora pourront bientôt partager les bancs d'une école flambant neuve.

La souscription publique a déjà rapporté quelque 2500 francs. C'est formidable, mais nous sommes encore loin du but à atteindre (env. 16.000 francs). **La souscription reste ouverte au CCP 23-20394-7, «Action Warora, Ecole de l'espoir», 2300 La Chaux-de-Fonds.**

Des bulletins de versement seront distribués jeudi soir dès 19 h au Comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier. (sp-jjc)

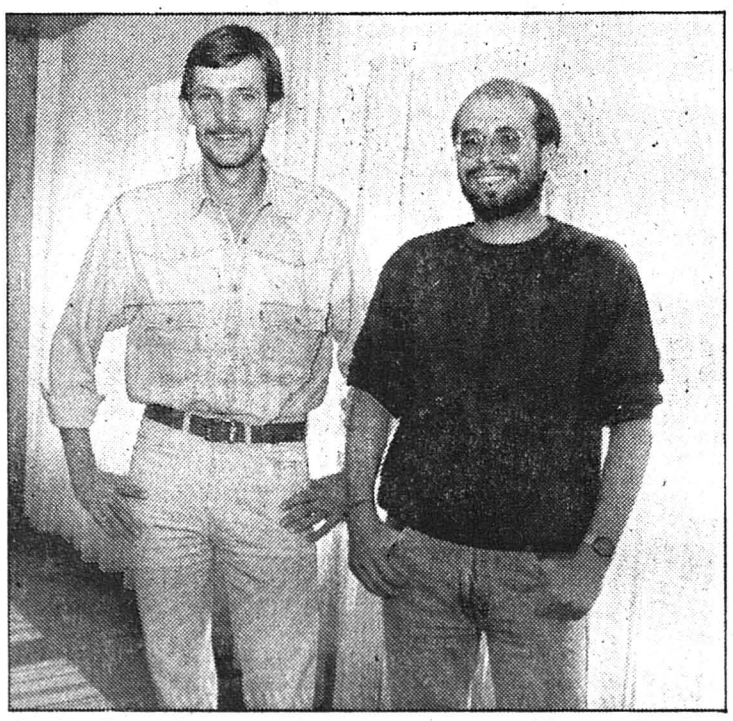

Patrice Renaud et Alain Kohler. Ils vous attendent jeudi soir en Comptoir du Val-de-Travers. *(Photo J.-M. Tran)*

Premier chèque

«Môtiers-89», exposition de sculptures, se bâtira sur le mécénat

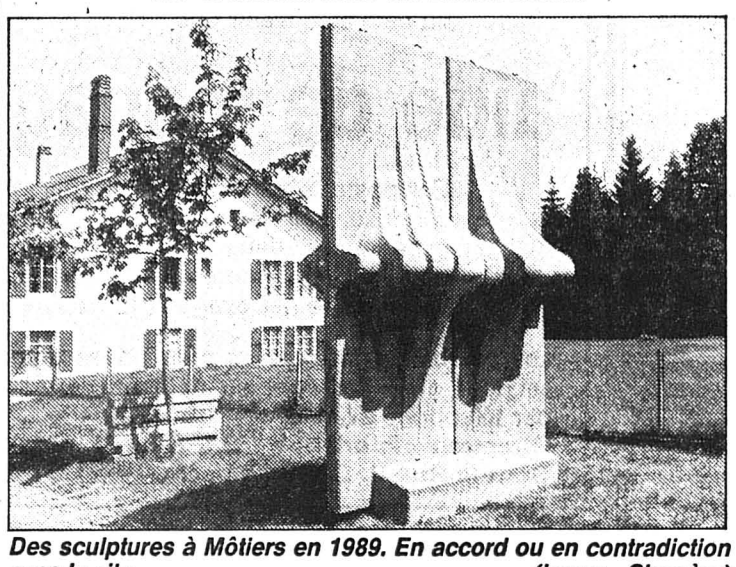

Des sculptures à Môtiers en 1989. En accord ou en contradiction avec le site. *(Impar - Charrère)*

Après «Môtiers-85», exposition nationale de sculpture contemporaine qui fut visitée par quelque 25.000 personnes, Pierre-André Delachaux et son comité d'organisation lancent la seconde édition: «Môtiers-89». Affiche de Tinguely, gros budget et premier chèque remis hier par un établissement bancaire.

Le budget atteint 356.000 francs. Les recettes devraient rapporter 90.000 francs: catalogue, pourcentage sur les ventes. En 1985, une quinzaine d'œuvres avaient été vendues. Le reste sera couvert par des dons et des garanties de déficit. Le comité d'organisation s'est approché des mécènes de 1985. L'accueil est parfois moins chaleureux qu'il y a trois ans.

Pour l'instant, à part les garanties de déficit (Etat, société d'Emulation), la Fondation du centenaire de la Banque Populaire Suisse est la première à faire un geste. M. L'Eplattenier, directeur de la succursale de Neuchâtel, et M. Meylan, son second, ont remis 5000 francs à Pierre-André Delachaux. Avec les 10.000 de la Loterie Romande et les 5000 de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, les organisateurs commencent à se rassurer.

LETTRE DE FLAVIO COTTI

Le jury de «Môtiers-1989», composé de Pierre Keller et Claude Ritschard (membres de la Commission fédérale des beaux-arts), de Pierre Hächler, Gilbert Bieler et P.-A. Delachaux, a contacté une septantaine d'artistes. Ils devront livrer leur projet d'ici septembre. Les sculptures seront conçues pour s'intégrer au site.

Le comité de patronage de «Môtiers-89» compte le conseiller fédéral Flavio Cotti dans ses rangs. Dernièrement, il a adressé une gentille lettre de soutien aux organisateurs en souhaitant que les sculptures soient en accord avec le site.

(jjc)

Titre pour les Mousquetaires

Finale du championnat cantonal de groupes Jeunes Tireurs 88

La finale qui couronnait la 9e édition du championnat cantonal de groupes Jeunes Tireurs 88 s'est déroulée pour la première fois au stand de Neuchâtel et sur cibles à marquage électronique, le dimanche 28 août, à l'entière satisfaction de tous et dans une parfaite sportivité et camaraderie.

RÉSULTATS

1. Mousquetaires I, Corcelles-Cormondrèche, champion cantonal, médaille or. (Gilbert Neiger 48-57-57; Olivier Simon 51-56-51; Luc Zamparo 49-52-55; Laurent Perrin 47-52-55), 630 pts. 2. Les Armes sportives, Chézard-Saint-Martin, médaille argent (Sébastien Bärfuss; Frédéric Brand; Thierry Chuat; Cédric Hadorn), 619. 3. La Défense, Le Locle, médaille brónze (Olivier Richard; Daniel Haldimann; Fabien Chapatte; Patrick Degoumois), 596.

Ces trois groupes représenteront le canton de Neuchâtel à la finale suisse qui aura lieu le samedi 24 septembre 1988 à Zurich, au stand de l'Albisgütli où ils seront opposés à 123 groupes de toute la Suisse.

Viennent ensuite: 4. Société de Tir, Môtiers, 593; 5. Armes de Guerre, Saint-Blaise, 593; 6. Société de tir militaire, Saint-Sulpice 590; 7. Cp des Mousquetaires, Bevaix, 587; Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds, 555; 9. Neuchâtel, 553; 10. Ames de Guerre, Peseux, 552; 11. L'Extrême-Frontière, Les Verrières, 536; 12. Mousquetaires II, Corcelles-Cormondrèche, 531.

En fait, peu de changements ont été apportés par cette finale aux tirs de sélection: les trois premiers groupes restent (mais dans le désordre) en tête du classement. Quelques groupes, comme Saint-Blaise, Bevaix ou Neuchâtel, gagnent quelques rangs au palmarès final.

Le record de 647 points réalisé en 1985 par Lignières à La Chaux-de-Fonds reste imbattu. Dans l'ensemble les résultats sont moins élevés que les années précédentes: ainsi, il faut remonter à 1981 pour trouver, au troisième rang, un résultat de groupe inférieur à 600 pts. Mais regardons le contexte: la lumière du matin, avec le soleil levant, est des plus difficiles sur le stand de Neuchâtel – et le passage au marquage électronique est sans doute une nouveauté pour beaucoup encore. La préparation à la finale suisse n'en devrait être que meilleure. (sp)

Rédaction du Littoral:
Anouk Ortlieb
✆ 038/41.35.15
Catherine Roussy
✆ 038/24.22.18

PUBLICITÉ

L'Impartial

Comptoir du Val-de-Travers, Fleurier
Stand des télécommunications

Le Journal du Comptoir

de «L'Impartial» sur minitel

Les vainqueurs du concours de mardi:

1. Liliane Beelen, St-Sulpice
2. A. Simon-Vermot, Fleurier
3. Aline Simon, Fleurier

Prix offerts par: Librairie Soleil d'Encre, Fleurier; Guilloud-Vidéo, Fleurier et Couvet; L'Impartial.

Réalisation technique:

TRANSOPTEC, Neuchâtel,
✆ (038) 25.89.30

Le troisième raid

Swiss Raid Commando en octobre à Colombier

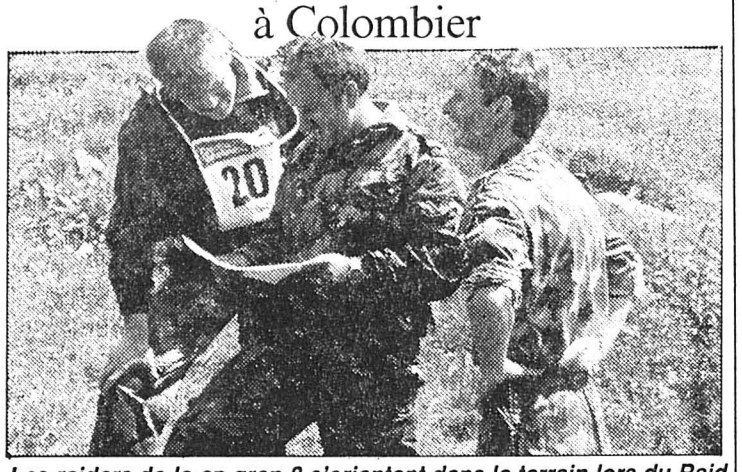

Les raiders de la cp gren 8 s'orientent dans le terrain lors du Raid du Val Malenco (Italie). (Photo sp)

Le 3e raid commando à participation internationale sur terre helvétique est, dès maintenant, sur pieds. Les organisateurs, de cette compétition militaro-sportive, forts de l'appui de la Société des officiers du canton de Neuchâtel et d'un renfort appréciable d'instructeurs professionnels volontaires, ont mis la dernière main à cette épreuve hors du commun.

Ce concours débutera donc le samedi 22 octobre à midi, au Château de Colombier. Il devrait réunir entre 40 et 50 patrouilles suisses et étrangères en provenance de France, Allemagne, Autriche, Italie, Luxembourg et Hollande. Ces équipes de raiders sont composées de 4 officiers ou sous-officiers. Dès le départ, où il s'agira, pour elles de se regrouper, chose peu aisée en terrain inconnu, elles seront soumises à un rythme d'enfer qui mènera la vie dure autant aux muscles qu'aux méninges.

Jugez plutôt: 50 km de marche en terrain difficile (car peu connu), tir à toutes les armes d'infanterie, piste d'obstacles, course d'orientation, recherche de points dans le terrain, exercice de transport de blessés en conditions particulièrement difficiles, identification des blindés, emploi des explosifs pour les destructions d'objectifs, tir avec des pistolets «civils», tir à l'arbalète «commando», jet de grenades, combat en localité. Puis dès la nuit tombée, infiltration et exfiltration, coktail Molotov et pour terminer le pensum: un déplacement chronométré.

A l'évidence, les récipiendaires de la médaille du Swiss Raid Commando, frappée à son avers de la grenade à 5 flammes de nos grenadiers d'infanterie, seront fiers de l'arborer. La cérémonie de remise des prix et des médailles aura lieu au Château de Colombier le dimanche 23 octobre à 11 h 30, en présence de l'ensemble des délégations internationales. (sp)

A mort l'arbitre ?

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Y a-t-il un arbitre dans la salle? Pour qu'un jour cette question n'obtienne pas qu'une réponse négative, le plaignant a décidé de monter aux barricades. Et il a annoncé la couleur: pas d'arrangement possible!

L'audience d'hier voyait M.C., joueur d'un club de la région, comparaître sous la prévention d'injures, voies de fait, dommages à la propriété et lésions corporelles.

Le plaignant arbitrait en octobre 1987, un match de 3e ligue. Plusieurs avertissements et une expulsion avaient échauffé l'esprit de certains joueurs et supporters. Pour l'arbitre, la sortie du terrain fut difficile, houleuse, caractérisée par un coup de pied dans le postérieur et des insultes. Puis, en sortant des vestiaires, le plaignant a encore reçu un coup dans le dos, puis un ballon semble-t-il, lancé violemment à la figure.

C'est avec le visage ensanglanté et le training déchiré que le plaignant a quitté les lieux. 4 témoins ont déclaré que le porteur du No 4, en l'occurrence le prévenu, avait frappé l'arbitre à la sortie du terrain. M.C., lui, nie être l'auteur de ces agressions.

– C'est une affaire de principe et nous réclamons un jugement, a dit l'avocat du plaignant.

Dans ces conditions, la tentative de conciliation a échoué. L'audience a été renvoyée pour audition de divers témoins. Affaire à suivre.

IVRESSE

Pour la troisième fois en l'espace de 6 ans, J.N. a circulé au volant d'un véhicule en état d'ivresse sérieuse. Cette fois-ci, le prévenu a perdu la maîrise de sa voiture sur la route de La Vue-des-Alpes. Sa machine a heurté une paroi de rochers et a terminé sa course sur le flanc. L'analyse du sang prélevé sur J.N. a établi un taux moyen de 1,94‰, alors qu'au médecin qui l'examinait, le prévenu n'avait admis que la consommation d'un verre d'alcool et d'un verre de vin rouge.

– Ce que vous avez dit au médecin ne vous amène même pas à 0,8‰, a observé le président.

– Peut-être qu'avec l'énervement..., s'est risqué le prévenu.

– L'énervement n'augmente pas la teneur en alcool, a tranché le président.

J.N. a écopé d'une peine de 30 jours d'emprisonnement ferme, 150 francs d'amende et 316 francs de frais.

● *Le Tribunal de police était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.*

Les prix restent soutenus

Marché d'élimination de bétail aux Hauts-Geneveys

Les marchés d'élimination du bétail prennent de plus en plus d'importance. Preuve en est la présence, hier matin aux «Hauts-Geneveys, de M. Jean Claude Jaggi, président du Conseil d'Etat qui était venu en spectateur intéressé.

Il semble même que c'était la première fois qu'un conseiller d'Etat était présent lors d'une telle manifestation.

Les marchands, eux, étaient nombreux, pas seulement ceux de la région, mais de toute la Suisse, aussi le marché était-il très animé.

Les agriculteurs ont présenté 123 bêtes, dont 19 taureaux et 12 génisses, cinq vaches ont été vendues au marché libre. Une seule bête a été prise en charge par la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande (CBV). Le bétail présenté était de bonne qualité, une belle pièce pesait même 765 kilos.

EQUILIBRE

Que dire des prix? Le prix moyen est monté à 5 fr 40 au kilo de poids vif, alors que l'an passé, à la même époque, il était de 3 fr 65. Un taureau a été vendu à sept francs le kilo.

Les agriculteurs éliminent actuellement les moins bonnes bêtes de leurs étables puisque le fourrage n'est pas rare. L'un d'eux, venu du Locle, s'est montré satisfait en déclarant qu'avec ces prix, on commençait à couvrir les frais d'exploitation et de production de nos fermes.

Il s'agissait là du dernier marché d'élimination du mois d'août dans le canton, M. Jean Gabus, chef de l'Office du bétail précisant que 420 bêtes avaient été éliminées jusqu'à maintenant, contre 380 l'année dernière. Les prix ont par contre progressé de 1 fr 60 par kilo. (ha)

Publicité intensive, publicité par annonces

L'esprit d'entreprise sous toutes ses facettes

S. Facchinetti SA célèbre son 75e anniversaire

Si Facchinetti s'identifie aujourd'hui à Xamax, si le renom de Neuchâtel est désormais indissociable de celui de cette famille très présente sur le Littoral, il est nécessaire aussi de rappeler que cet esprit d'entreprise s'est construit dans le roc; une histoire mise en évidence par la plaquette éditée à l'occasion du 75e annivesaire de Facchinetti SA célébré aujourd'hui même, 31 août.

Produite par les Editions Gilles Attinger, à Hauterive, la très belle plaquette retrace les trois-quarts de siècle de cette grande entreprise de construction et de génie civil associée, avec d'autres, à la plupart des réalisations marquantes dans le Bas du canton. Elle met aussi en évidence le charisme de ses patrons successifs et recense le vaste échantillonnage des constructions de la société.

Essentiellement par l'image, on découvre ainsi les origines de l'entreprise, le fondateur de la «dynastie», Angelo Facchinetti, qui exploitait dès 1913 de nombreuses carrières fournissant des matériaux lourds et onéreux au transport au plus près des lieux de chantiers. Puis l'on passe à la métamorphose de cette pierre brut avant d'aborder les réalisations proprement dites.

BÂTISSEURS

Seul ou avec d'autres, fil conducteur de l'énumération, Facchinetti SA a construit des tunnels, des ponts pour franchir les difficultés, des routes pour unir les hommes, des autoroutes pour gagner plus sûrement du temps, des écoles, des centres sportifs, des hôpitaux, des équipements de télécommunications pour faire passer le message, des hôtels, des maisons et des centres de toute nature sans oublier la participation aux travaux du gazoduc neuchâtelois ou encore à des aménagements lacustres et des ouvrages militaires.

Une énumération à la Prévert qui ne saurait être exhaustive pourtant.

XAMAX

Bien entendu, la plaquette parle également d'«une équipe rouge et noire, toute auréolée de gloire», investissement du cœur et de la passion, les «Facchi» s'étant relayés pour faire de Neuchâtel une capitale européenne du football par Xamax interposée.

page réalisée par Mario SESSA

Une brillante démonstration de volonté «irrationnelle» celle-là qui veut que lorsque l'on aime, on ne donne pas, mais on partage, conclusion aux quelques considérations personnelles sur les Facchi empruntée à Valentin Borghini, chancelier de la Ville de Neuchâtel, intervenant à titre personnel dans la préface de l'ouvrage.

Neuchâtel-Xamax: le président «en veut» autant que les joueurs.

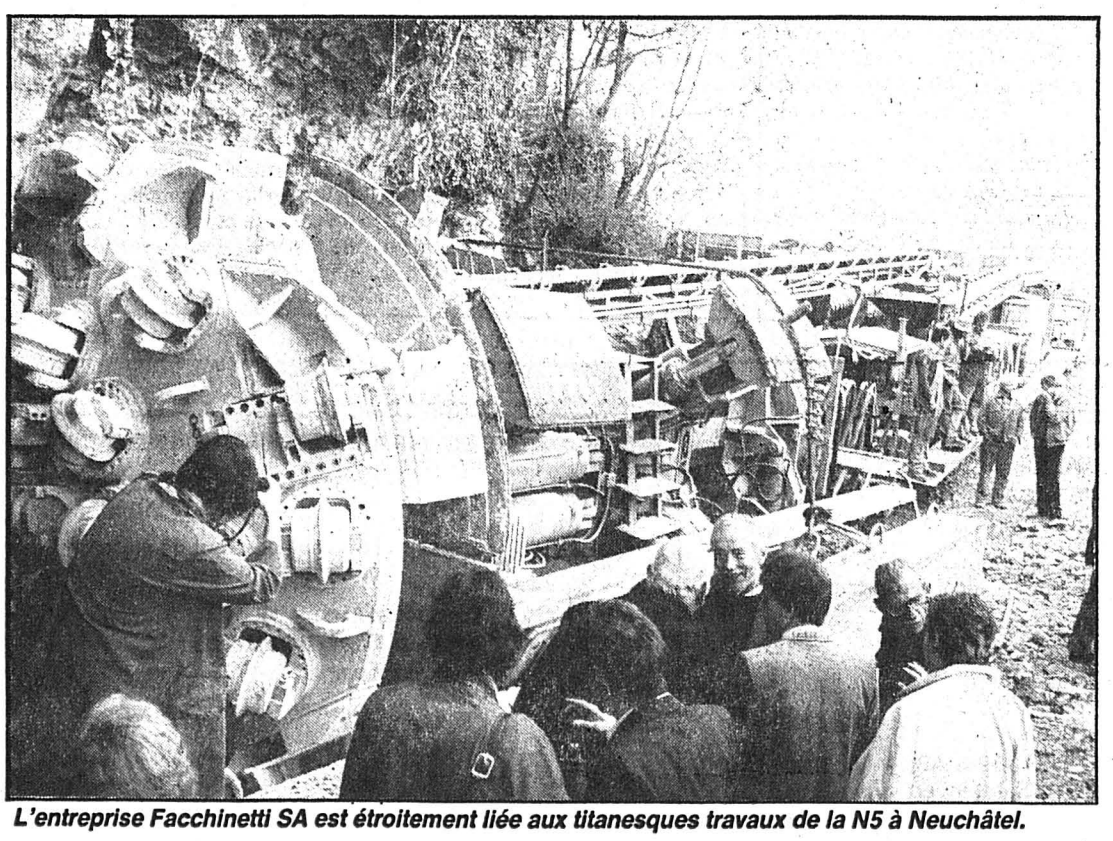

L'entreprise Facchinetti SA est étroitement liée aux titanesques travaux de la N5 à Neuchâtel.

MESSAGE

Préface du reste abondamment utilisée. Par Pierre Dubois tout d'abord, le président du Conseil d'Etat relevant dans son message que le trait marquant de l'entreprise S. Facchinetti SA est sans conteste la notion de famille «tant il est vrai que de père en fils on s'est passé le flambeau depuis 1913».

– Les grands esprits ont cru utile de stigmatiser ce qu'on dénomme généralement le paternalisme du patron. Chez S. Facchinetti SA, il est indiscutablement présent et nous nous en réjouissons et nous les en félicitons. La solidité des relations humaines qui sont celles de cette firme est une réalité. L'actuel président directeur général, Gilbert, est non seulement le chef, mais il en est aussi le conducteur spirituel.

Autre hommage, celui rendu par M. André Buhler, président du Conseil communal de Neuchâtel, qui souligne, lui, la présence de l'entreprise dans les grandes réalisations du canton et ses interventions à titre de mécène dans le sport, bien sûr, mais aussi dans le domaine artistique.

Dans une lettre ouverte à son «ami Gilbert Facchinetti», Carlos Grosjean parle de l'homme:

– Ta vitalité, ton foisonnement, ta dynamique parfois échevelée n'ont cependant pu s'épanouir que grâce à la famille, à ta famille. Mais tu as su choisir une femme admirable, un clan à même d'affronter les turbulences, des amitiés résistant aux quarantièmes rugissants.

Le secret de ton bonheur ? Ta générosité, ta chaleur empreinte d'humanité. Et je n'ai pas encore parlé de Xamax...

Tu peux tutoyer ton Pays. Tu l'as bien servi.

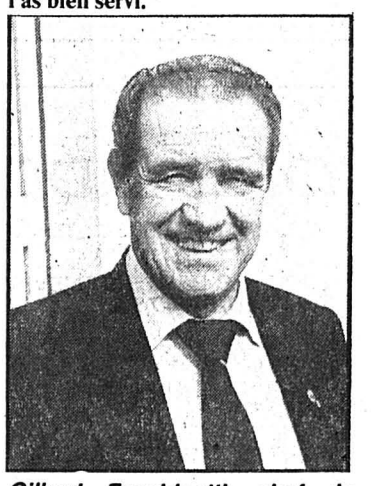

Gilbert Facchinetti, chef de clan et patron d'une entreprise dynamique. (photo Schneider)

L'Impartial

Deux catégories de Romands?

Réactions immédiates à «l'affaire» de Canal 3

Les députés biennois Jean-Pierre Berthoud, radical et Fritz Marthaler, udc, ont réagi immédiatement, hier matin, au verdict rendu lundi par le Parlement concernant Radio Canal 3. Deux motions sont ainsi en main du bureau du Grand Conseil, dont l'une demande purement et simplement la révision de la loi sur les droits de coopération.

Refusant les motions d'Helen Meyer et de Marc Suter, qui demandaient tous deux une subvention cantonale et annuelle de 200.000 francs pour la fréquence francophone de Radio Canal 3, le Grand Conseil condamnait lundi ce média à une sensible réduction de ses activités, voire au silence.

Voilà qui ne pouvait laisser indifférent les députés de la région biennoise, dont les réactions verbales de lundi étaient suivies hier matin par deux motions.

INÉGALITÉ AVEC RJB

Jean-Pierre Berthoud, tout d'abord, souligne que le territoire relevant de la loi sur les droits de coopération est couvert par deux radios locales, Canal 3 et Radio Jura bernois en l'occurrence. Et de rappeler que cet état de fait est dû aux prescriptions de la concession accordée tant à l'une qu'à l'autre et qui limitent le territoire à couvrir par leurs émetteurs respectifs, empêchant que leurs zones d'émission ne puissent se recouvrir, même partiellement.

Or, on le sait, seule une des deux radios en question bénéficie de subventions cantonales, accordées par le truchement de la Fédération des communes du Jura bernois, en vertu justement de cette loi sur les droits de coopération. Une loi dont Jean-Pierre Berthoud souligne qu'elle n'a pourtant et assurément pas pour but de créer deux catégories de francophones sur le territoire qu'elle englobe.

Dès lors, le député radical prie le gouvernement de présenter sans délai un projet de révision de la loi sur les droits de coopération, la modification apportée devant corriger cette inégalité.

SOLUTION D'URGENCE

Fritz Marthaler, pour sa part, se préoccupe de l'avenir immédiat de Canal 3, de sa fréquence romande plus particulièrement et ce même s'il est lui-même de langue allemande. Dans une motion pour laquelle il requiert l'urgence, le député agrarien demande, pour cette fréquence francophone, une subvention cantonale unique de 200.000 francs. Et de préciser qu'il convient de s'appuyer, pour accorder cette aide unique, sur l'article 11, alinéa 1, de la loi sur les activités culturelles.

Reste à attendre la réaction du gouvernement, dans un premier temps, puis celle du Parlement. En sachant que dans ce Grand Conseil, il est de députés alémaniques interloqués, voire agacés, par la manque de solidarité affichée, dans le cas précis, au sein de la députation romande. (de)

Union des sports

Le FC Saint-Imier entre dans l'ère du sponsoring

Dans le cadre d'une action publicitaire commune, le FC Saint-Imier Sports et les Téléskis des Bugnenets-Savagnières inauguraient hier soir un jeu de maillots portant la publicité des seconds et offerts par eux aux premiers. Une innovation, pour un club de football entrant ainsi dans l'ère du sponsoring, ainsi que le souligne son président, Jean-Daniel Tschan.

Eric Schweingruber, vice-président du Conseil d'administration des Bugnenets, s'exprimait hier au nom des deux sociétés de téléskis, en déclarant qu'elles ont été immédiatement séduites par la proposition du FC Saint-Imier. En associant une entreprise au service des sports d'hiver à une équipe de football, le développement d'une entraide sportive, dans le cadre de la région, leur a paru important et très positif, devait-il préciser.

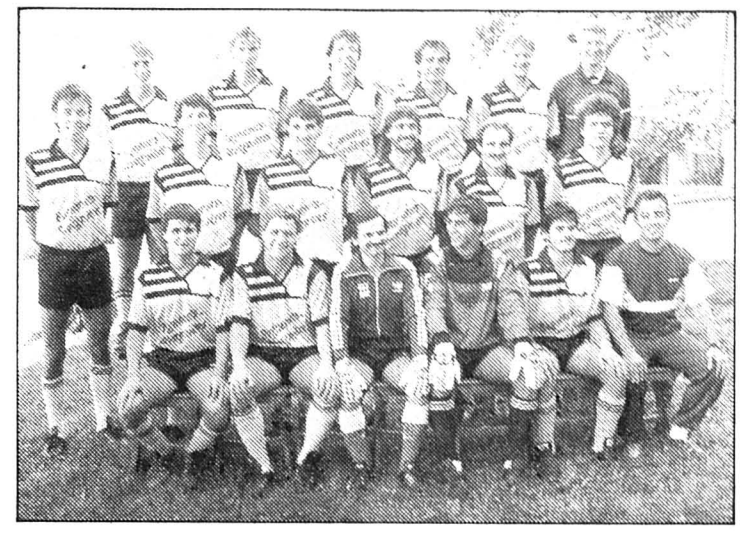

Lorsque ski et football font très bon ménage ou la première garniture du FC Saint-Imier Sports, dans ses nouveaux maillots, portant la publicité des Téléskis Bugnenets-Savagnières.

LE POIDS DE LA PLURALITÉ

En souhaitant plein succès au FC Saint-Imier, Eric Schweingruber concluait en affirmant que «c'est en unissant nos efforts, nos idées, nos moyens, que nous arriverons à survivre dans ce monde où il n'y a plus guère de place pour ceux qui ne savent pas réagir et anticiper».

Jean-Daniel Tschan, président du club erguélien, rappelait que celui-ci fait maintenant son entrée dans le sponsoring, après n'avoir connu que le mécénat. Un sponsoring qui ne limite pourtant nullement le parfait amateurisme de ses membres, mais permettra au FC de faire face à des dépenses en constante augmentation, tout en portant fièrement la publicité d'une activité économique drainant toujours davantage de monde dans la région.

ENVIRON 200 MEMBRES

Jean-Daniel Tschan précisait ensuite que le club compte quelque 200 membres et aligne huit équipes en championnat. Pour ce qui concerne la première garniture, il rappelait qu'un nouvel entraîneur la dirige, en la personne de Bertrand Choffat, de Tramelan, tandis que quelques nouveaux joueurs, provenant de la région, sont venus renforcer les départs de l'entre-saison. Et de souligner que si cette équipe fanion a remporté une victoire claire (3-0) à Fontainemelon, lors de son premier match, le club se refuse cependant à lui fixer un objectif précis, après deux saisons où elle a terminé à un excellent troisième rang.

CE SAMEDI

L'optimisme est pourtant de rigueur, à quelques jours du premier match à domicile que disputera cette équipe fanion, cette saison et dans ses nouveaux maillots. Le rendez-vous exact: samedi à 16 h 30, face à Hauterive. (de)

CANTON DE BERNE

Non à l'électronique

Parmi les affaires traitées hier matin, le Grand Conseil bernois avait à se prononcer sur l'acquisition, à son intention, d'un système de vote électronique.

Or, par 94 voix contre 56, le parlement a manifesté sa claire volonté de continuer à se lever pour donner son avis.

Jugeant notamment que cette manière de faire répond à une transparence nécessaire, la majorité des députés a surtout considéré qu'un investissement devisé à près d'un demi-million ne se justifiait nullement.

Ce même si quelque économie – de temps et donc d'argent – pourrait être réalisée avec une telle installation, qui supprimerait les rares votes par appel nominal; une économie évaluée à quelque 12.000 francs par an. (de)

La route sous la loupe

L'Office cantonal des ponts et chaussées a mandaté un certain nombre de personnes pour entreprendre un sondage auprès des usagers de la route en divers endroits du canton, au cours du mois de septembre.

Les données récoltées serviront à dresser un modèle sur ordinateur, destiné à donner une image aussi fiable que possible du trafic routier dans le canton de Berne.

Les personnes interrogées seront priées d'indiquer leur lieu de départ et leur destination, ainsi que le but de leur voyage. Leurs noms ne seront pas enregistrés.

L'Office cantonal des ponts et chaussées remercie d'avance les usagers de la route concernés pour leur compréhension et leur collaboration.

(oid)

MONTAGNE DU DROIT

Conducteur blessé

Le domestique d'une ferme de Mont-Soleil a été victime, lundi en début de soirée, d'un accident à la Montagne du Droit.

Alors qu'il descendait au volant d'un tracteur, l'engin a quitté le chemin forestier pour être finalement retenu par les arbres. Coincé entre ces derniers et le marchepied du véhicule, le conducteur, blessé, a été conduit à l'Hôpital de Saint-Imier après avoir été tiré de sa malencontreuse situation.

Au vu de ses blessures, il a par la suite été acheminé à l'Hôpital de l'Ile, à Berne. (Imp)

Rédaction du Jura bernois: Dominique Eggler
039/44.14.12

TRAMELAN

Arbalétriers à l'honneur

Participant dernièrement au tir d'août à Ottenleuenbad les arbalétriers tramelots se sont classés au 8e rang sur 24 groupes, totalisant 694 points.

Berthoud, premier au classement totalise 710 points. Sur 6 tireurs, 4 remportent des prix, en tête pour les Tramelots avec 96 points sur 100, Raphaël Steinegger (J); 95 pts, Isidore Paroz; 94 pts, Jean-Paul Vaucher; 93 pts, Jean-Louis Bottinelli. Ont obtenu les résultats couronnés: (cible Ottenleuenbad) R. Steinegger (J) 48 pts, J.-L. Bottinelli et Th. Ducommun (J) 47 . Cible couronné: J.-L. Botinelli 58 pts, J.-P. Vaucher 56 , I. Paroz 55 , Th. Vaucher et R. Steinegger (J) 54, Th. Ducommun (J) 52 .

Le stand de Schwadernau à Aegerten convient bien aux arbalétriers tramelots. A la cible section tous les tireurs ont obtenu la couronne. En équipes de 6 tireurs, «Les Flèches» ont réussi un 6e rang avec 286 points sur 300 et 39 équipes en concours. Raphaël Steinegger en tirant le 1er rachat de sa jeune carrière d'arbalétrier, a réussi une magnifique «mouche» de 99 points et s'est vu décerner un vitrail. A la cible rachat en catégorie b, J.-P. Vaucher se classe au 4e rang avec 389 points, I. Paroz 387, R. Steinegger (J) 385 et Th. Vaucher 382. Ont obtenu la couronne: cible section: I. Paroz 60; A. Piaget, Th. Vaucher et J.-P. Vaucher 57; R. Steinegger (J) 55; J.-L. Bottinelli 54; Th. Ducommun (J) 51; cible équipe: J.-P. Vaucher et Th. Ducommun (J) 49, J.-L. Bottinelli et R. Steinegger (J) 48, A. Piaget 47, I. Paroz 46, Th. Vaucher 44; cible couronne: J.-L. Bottinelli 58, I. Paroz 55, Th. Vaucher 54. (comm-vu)

PUBLI-REPORTAGE

Cortébert: lait informatisé

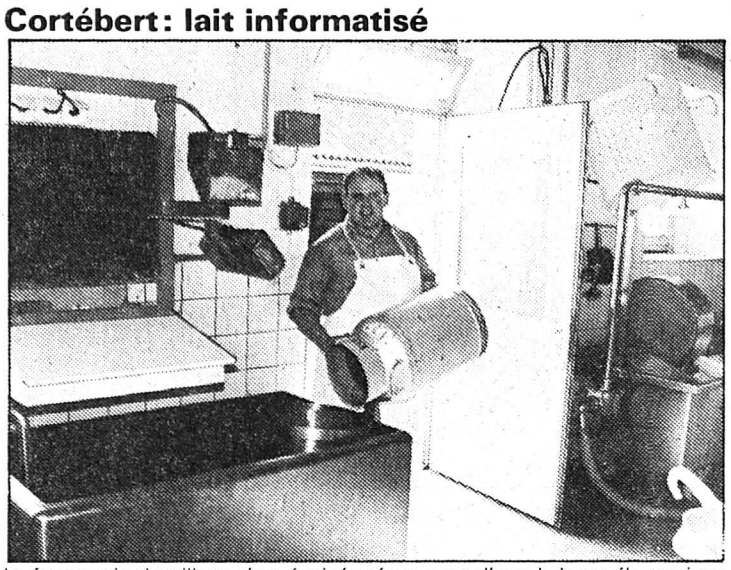

La fromagerie du village s'est équipée récemment d'une balance électronique destinée au pesage du lait. Si la chose peut paraître banale, il n'en demeure pas moins que cette acquisition est, pour l'instant, unique dans la région. En effet, la nouvelle cuve pèse, au gramme près, le lait versé par chaque producteur, lui indiquant directement par une lecture optique le poids de sa livraison. Celui-ci est alors enregistré par un ordinateur. Franz Rentsch, le fromager, apprécie particulièrement ce gain de temps et voit son travail administratif singulièrement facilité. (jpe)

BRAVO À...

M. Samuel Hänni...

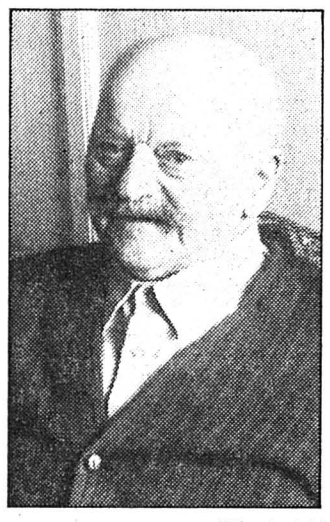

(Photo hh)

... de Renan, qui a le privilège de fêter aujourd'hui un anniversaire réservé à un nombre assez restreint de personnes, 90 ans.

Né à Köniz, le 31 août 1898, M. Hänni est venu s'établir à Renan, dans une ferme du Plan en 1939, année où il épousait Frieda Verena Staudenmann. De souche paysanne, le couple a exploité cette ferme jusqu'en 1972, période où il la remettait à deux de ses cinq enfants.

Aujourd'hui, M. et Mme Hänni coulent une paisible retraite dans un appartement du village. Le nonagénaire est l'aîné des hommes de la commune. Il apprécie cette vie tranquille, même s'il doit se déplacer avec peine, à l'aide de béquilles. La lecture est son passe-temps favori. Mme Hänni, un peu plus jeune et jouissant d'une bonne santé, l'entoure de ses soins.

Nul doute que pour ce bel anniversaire, ses enfants et neuf petits-enfants l'entourent de leur affection. (hh)

BIENNE

Hôtel en feu

Un incendie a occasionné environ 450.000 francs de dégâts dans les mansardes d'un immeuble de cinq étages, appartenant à un complexe hôtelier, mardi matin en ville de Bienne. Selon la police cantonale bernoise, c'est l'isolation défectueuse d'un câble électrique qui est à l'origine du sinistre. Vingt-deux clients de l'établissement ont dû être déplacés dans d'autres hôtels. (ats)

Candidat radical à la mairie

Le Parti radical de la ville de Bienne a décidé lundi soir de présenter le conseiller de ville Hans-Rudolf Aerni comme candidat à la mairie. Lors des élections du 20 novembre prochain, M. Aerni défendra le camp bourgeois face au maire actuel, le conseiller national socialiste Hermann Fehr, en fonctions depuis 1977. Il y a quatre ans, M. Fehr n'avait pas eu de concurrent. Alémanique et âgé de 50 ans, M. Aerni dirige une école privée.

Cet automne, les partis bourgeois entendent battre en brèche la majorité de gauche. Actuellement, la municipalité se compose de 5 socialistes, de 3 radicaux et d'un démocrate du centre. (ats)

ORLANDO & FILS
GYPSERIE-PEINTURE
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
TÉL. 038/53 47 92
ISOLATION
PAPIERS PEINTS
PLAFONDS SUSPENDUS

A louer appartement
3 pièces
Libre dès le 31 octobre.
Fr. 480.–.
Tél. 039/23 67 16 le soir
Votre journal: L'IMPARTIAL

A louer à Saint-Imier pour le 1er janvier 1989 très bel
atelier
moderne et bien situé en bordure de la route cantonale:
surface 144 m² dépôts de marchandises et stock
52 m² bureau et local d'expédition
30 m²
226 m² de surface utile.
En plus un garage collectif, vestiaires hommes et femmes et toilettes hommes et femmes, le tout chauffé.
Ecrire sous chiffres 93-31069 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

offres d'emploi
Raphaël Serena
Ferblanterie – Ventilation
cherche pour tout de suite ou à convenir:
ferblantiers CFC
aides ferblantiers
manœuvres
seulement avec permis valable.
S'adresser Parc 1, entre 17 h 30 et 18 heures, ou prendre rendez-vous au 039/28 50 73

A l'enseigne du cochon créole

Haïti à portée des Franches-Montagnes en septembre et octobre

Découvrir un pays à travers son art, ses moeurs, sa cuisine et son histoire, c'est lui rendre hommage plutôt que s'apitoyer sur son sort de pays pauvre. C'est ce que pourront faire les Francs-Montagnards en septembre et octobre lors de la «Fête du cochon créole», organisée par la Fédération des associations culturelles des Franches-Montagnes

Il suffit parfois d'un rien pour qu'un courant de sympathie passe entre deux régions même lorsqu'elles sont situées aux antipodes et que leurs préoccupations diffèrent du tout au tout. Une trentaine d'Haïtiens habitent le Jura. Lorsqu'ils parlent de leur pays, c'est avec couleur et fierté. C'est à travers de telles rencontres que la Société des amis du théâtre des Franches-Montagnes (SAT) a eu envie de faire la fête à Haïti, de laisser découvrir l'île aux Taignons et du même coup de venir en aide à ce peuple pour la réintroduction du petit cochon noir exterminé sous l'ère Duvalier à la suite de la peste porcine.

SITUATION BLOQUÉE

Présent à la conférence de presse, le délégué d'Helvetas pour Haïti, Philippe Besson, a dressé un bref tableau de la collaboration d'Helvetas avec Caritas d'Haïti pour la réintroduction du petit cochon noir mieux adapté au climat du pays que le cochon blanc, industriellement introduit pas les Américains après la liquidation du cheptel porcin durant les années 1982 et 83. Le projet de Caritas est de réintroduire une race résistante de porcs de la Jamaïque, de distribuer ces animaux aux organisations locales de Caritas, lesquelles construisent des stations d'élevage et répartissent les porcs parmi les groupements paysans locaux tout en édifiant un programme d'accompagnement.

La situation politique qui prévaut en Haïti fait que ce programme est actuellement provisoirement ralenti. Le bénéfice de la fête du cochon créole ira intégralement à Helvetas mais les organisateurs de la manifestation ne cachent pas que leur premier but est culturel.

PEUPLE OPPRIMÉ

Lorsqu'un peuple est opprimé, sa culture se réveille. C'est ainsi que tant dans le domaine de la peinture que de la tradition orale et de la littérature, l'expression haïtienne est privilégiée. Les Jurassiens pourront goûter à la richesse de cette culture au travers d'expositions, de conférences et d'animations entre le 11 septembre et le 15 octobre, date de la grande fête du cochon créole.

Un dossier pédagogique diffusé par le service de l'enseignement circulera dans 22 écoles franc-montagnardes et les enseignants auront tout loisir de sensibiliser leurs élèves à la problématique haïtienne. C'est une enseignante des Breuleux, Agnès Pla-Surdez, qui a préparé un dossier fort bien documenté qui pourra encore être illustré par des cassettes vidéo.

Le concours d'affiches proposé aux artistes de Suisse a été remporté par Denis Zaech de Bienne, jeune artiste et graphiste bien connu dans la région. C'est sa réalisation qui servira de «flambeau» pour la manifestation. Quant aux autres propositions, elles feront l'objet d'une exposition à la Galerie du soleil.

Il semble que lorsque la fête sera finie, elle se poursuivra puisqu'on nous annonce la venue à Saignelégier d'Auguste Viatte, grand connaisseur du créole et considéré comme le plus érudit des Jurassiens vivant. Bourgeois de Saignelégier, ce sera la première fois que cet homme de lettres sera invité dans sa commune pour s'exprimer. Quant à Jean Metellus, écrivain haïtien vivant à Paris, il parlera le 15 octobre de son œuvre et de son pays. Son dernier ouvrage «Haïti, une nation pathétique» paru en 1967 chez Denoël témoigne d'une sensibilité et d'un militantisme qui n'a jamais perdu de sa vigueur.

GyBi

Le programme de la fête

Du 11 au 30 septembre 1988, exposition d'art naïf haïtien à la Galerie du Soleil à Saignelégier – les 28 et 29 septembre: projection de film haïtien au cinéma du Noirmont – du 9 au 23 octobre exposition des projets de concours d'affiches à la Galerie du Soleil à Saignelégier – le 14 octobre 1988, Charles Ridore parlera de l'identité culturelle haïtienne à la Salle de conférence de la paroisse catholique de Saignelégier.

Le 15 octobre, jour de la fête: l'écrivain haïtien Jean Metellus parlera de la littérature haïtienne – la conteuse Mimi Barthélémy racontera des contes d'Haïti – dès 19 heures, la cuisine antillaise embaumera la halle-cantine tandis que des groupes folkloriques haïtiens proposeront de la danse, de la musique et des chants. (gybi)

L'AST reporte sa décision

Prolongement des CJ à Delémont

La question du prolongement de la voie de chemins de fer du Jura (CJ) de Glovelier à Delémont suscite l'hésitation dans les rangs des membres de l'Association suisse des transports (AST). Déjà l'été dernier, ils avaient renvoyé à cet automne une prise de position de leur association sur cet objet qui suscite diverses controverses.

Dans un récent communiqué envoyé à ses membres, l'AST indique qu'elle ne prendra pas de décision avant octobre, dans l'attente du rapport promis par les autorités cantonales sur ce projet qui a été rendu public officiellement en mai dernier et a fait l'objet d'une mise à l'enquête.

Lors de sa dernière assemblée générale, l'AST a fait reporter sa décision en raison de l'annonce de ce rapport. Si celui-ci n'est pas rendu public avant fin septembre, l'AST convoquera une assemblée extraordinaire de ses membres pour prendre une position sur la base des informations en sa possession à ce moment-là.

Le choix devra s'opérer entre le projet des CJ de prolongement par voie étroite de Glovelier à Delémont, celui de la Chambre d'agriculture du Jura qui s'oppose à cette infrastructure nouvelle et la proposition du pcsi de poser une voie normale entre Glovelier et La Chaux-de-Fonds.

En outre, l'AST envisage d'étoffer son comité, en accueillant des représentants de l'Ajoie et des Franches-Montagnes et en remplaçant le secrétaire et la caissière dont les mandats arrivent à expiration.

V. G.

Voitures solaires

Débat et exposition à Delémont

Sous l'égide de l'Association suisse des transports (AST) section du Jura, une exposition de voitures solaires aura lieu à Delémont, vendredi et samedi prochains dans la cour du collège delémontain. Cette manifestation se prolongera par une conférence que donnera, vendredi soir 2 septembre, dès 20 heures, dans l'aula du collège M. Willy Jeanneret, enseignant à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. L'orateur abordera des thèmes tels que l'aventure australienne du «Spirit of Bienne», une voiture solaire montée de toutes pièces par les élèves et enseignants de l'Ecole d'ingénieurs biennoise et il évoquera les perspectives qui s'ouvrent pour le développement des véhicules solaires.

L'orateur entend aussi répondre à un certain nombre de questions que se pose le public dans ce domaine, par exemple: les véhicules solaires sont-ils produits en série? Qu'en est-il de leur homologation et de leur droit de circuler sur les routes? Comment fonctionne effectivement un véhicule solaire et quelle est son autonomie de circulation? Quel est son prix et à combien revient son entretien régulier? Que se passe-t-il en cas d'accident? Quels ateliers sont à même d'effectuer des réparations?

Notons encore que, lors de l'exposition, les détenteurs d'un permis de conduire un véhicule automobile auront la possibilité d'effectuer un petit trajet dans un véhicule solaire homologué.

L'exposition des véhicules sera ouverte le vendredi de 18 h à 20 h, et le samedi de 10 h à 16 h dans la cour du collège. V. G.

BRAVO À...

M. Christophe Jeanbourquin, du Noirmont...

... qui vient d'obtenir brillamment son diplôme de trompettiste professionnel au Conservatoire et Ecole jurassienne de musique, à Delémont. Il a étudié dans la classe du professeur et virtuose Jean-Michel Nobs. Actuellement domicilié à La Chaux-de-Fonds, il dirige la Fanfare de Saignelégier et l'Ensemble de cuivres des Franches-Montagnes qu'il a lui-même fondé voici deux ans. (bt)

PORRENTRUY

Passante happée

Un accident de circulation est survenu hier, à 13 h 25, à Porrentruy devant le bâtiment nommé Zigurat. Une passante qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité, a été happée par un convoi agricole. Blessée, celle-ci a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Feu: 118

FRANCHES-MONTAGNES

Réserve forestière au Theusseret?

Assemblée communale à Saignelégier

Le corps électoral du chef-lieu est convoqué en assemblée extraordinaire ce soir. Il sera invité à adopter les nouveaux règlements communaux d'organisation ainsi que sur les élections. Ce dernier prévoit notamment la limitation des mandats des conseillers communaux et du maire, qui ne seront rééligibles consécutivement que pour deux périodes de quatre ans.

Le troisième point de l'ordre du jour intéressera particulièrement les écologistes. Lorsque la commune avait vendu l'usine électrique du Theusseret aux canoéistes de l'«Eau vive», elle avait conservé les 43 ha de forêts attenants. Une fondation suisse qui souhaite effectuer des études sur des forêts non exploitées, a sollicité la commune de Saignelégier pour qu'elle l'autorise à faire des recherches dans ce secteur forestier. De ce fait, la municipalité devrait renoncer à toute exploitation durant 99 ans. A titre de compensation, la fondation propose le versement d'un montant forfaitaire de 50.000 francs et d'une indemnité annuelle. La vente de deux parcelles de terrains, une demande de naturalisation complètent l'ordre du jour. (y)

Vacances originales

Cap sur le Portugal à bicyclette

Orlando Loureiro, des Breuleux, et André Beck, de Renan, fréquentent tous deux le Technicum de Saint-Imier. Les études les ont à ce point rapprochés qu'ils sont actuellement les meilleurs amis du monde. Ensemble, ils avaient décidé de passer leurs vacances de manière originale.

Sportifs tous les deux, ils prirent la décision de se rendre au Portugal, pays d'origine d'Orlando Loureiro, mais pas de n'importe quelle manière. Finalement, ils optèrent pour le moyen de locomotion peut-être le plus pénible, c'est-à-dire la bicyclette.

Ainsi, au matin du 4 juillet, les deux amis se retrouvèrent à La Cibourg pour entamer un périple qui devait durer 20 jours, direction Lisbonne. A raison de 140 km par jour environ, les compères passèrent la frontière au Col-des-Roches, prirent la direction du Massif central et se dirigèrent vers Bordeaux.

Enfin, après avoir passé par Biaritz et Bilbao, les deux cyclistes longèrent les côtes espagnole et portugaise de l'Atlantique pour terminer leur périple au soir du 24 juillet à Lisbonne.

Ils se déclarent enchantés de leur voyage, ayant eu la possibilité

Tout au long des 2500 km parcourus, ils vécurent diverses aventures. C'est ainsi qu'à 60 km de Bilbao, les deux compagnons se mirent à la recherche d'un gîte pour la nuit. Dans l'impossibilité de trouver, ils durent encore faire 60 km sous la pluie pour se loger. Autre mésaventure arrivée à Orlando, qui s'était pourtant muni de quatre boyaux qui auraient dû suffire pour le voyage de ce genre: ils rendirent l'âme tous les quatre. Par bonheur, le dernier expira devant un magasin de cycles. A croire que le propriétaire avait semé des clous devant son commerce...

Après avoir passé une dizaine de jours chez des parents, les jeunes gens prirent le chemin du retour, mais en voiture cette fois-ci. Heureux d'avoir vécu des vacances aussi passionnantes, les deux jeunes sportifs ne peuvent qu'inciter leurs amis à faire de même. En ce qui les concerne, c'est décidé, ils récidiveront l'année prochaine, avec comme but du voyage les pays de l'Est, si possible... (ac)

Orlando Loureiro (à gauche) et André Beck. Fatigués mais contents. (Photo privée)

Réception des laitons à Saignelégier

Marché d'élimination organisé par la Fédération suisse d'élevage chevalin

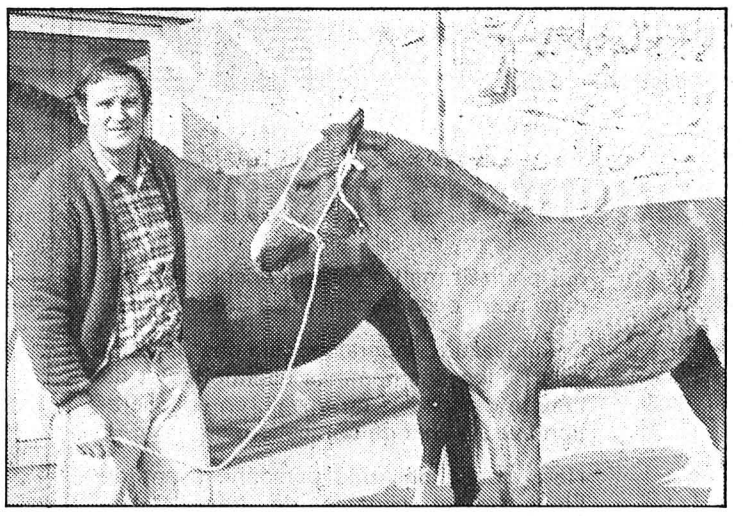

Difficile moment que celui de la séparation fatidique du poulain de sa mère. La Fédération suisse d'élevage chevalin organisait hier matin à Saignelégier et à Montfaucon la «réception des laitons», poulains de six mois environ qui n'ont pas été agréés pour l'élevage et qui sont destinés à la boucherie.

C'est ainsi une vingtaine de poulains à Saignelégier et une quinzaine à Montfaucon qui ont été présentés à la «réception».

Le prix au kilo vif se payait hier matin à 6,30 fr, tandis que les prix chuteront dès fin septembre à 5,90 fr pour ne plus être payé que 4,90 fr le kilo lorsque les poulains auront entre 15 et 22 mois.

(gybi - Photo Impar-Gybi)

Festival de fourrures et de hurlements

Saignelégier: présentation du Club suisse de chiens nordiques

Depuis près de vingt ans, les amoureux et passionnés de chiens nordiques trouvent à Saignelégier l'accueil chaleureux de la Société de développement et d'embellissement. Tant aux courses internationales de chiens de traîneaux qu'à l'Alpirod, la grande course européenne lancée l'hiver dernier, les participants apprécient les efforts d'organisation des Francs-Montagnards.

La longue amitié établie au fil des années se concrétisera une nouvelle fois lors de la présentation du Club suisse des chiens nordiques qui se tiendra à la halle-cantine de Saignelégier, les 3 et 4 septembre prochains.

Cette même présentation s'était déjà tenue aux Franches-Montagnes. C'était en 1979 à l'occasion du vingtième anniversaire du Club. Elle avait été marquée par la venue à Saignelégier de Natalie Norris, la plus grande conductrice de traîneaux du monde, qui s'était déplacée de Willow, en Alaska, pour juger les animaux exposés. Durant deux jours, Saignelégier vivra dans cette ambiance particulière, ce festival de fourrures, de regards, de hurlements propres aux chiens nordiques. Visiteurs et exposants auront l'occasion de présenter, commenter et comparer les quelque deux cents chiens des races nordiques reconnues en Suisse.

Le Club suisse compte actuellement quelque 450 membres, propriétaires d'environ mille chiens nordiques. Il s'occupe de quatorze races, cinq races de chiens de traîneaux, huit de chiens de chasse ainsi que de l'Akita-Inu, un chien de compagnie et «allrounder» japonais.

Les plus beaux spécimens seront présentés à l'appréciation des experts samedi 3, de 13 heures à 17 heures, et dimanche de 10 à 16 heures. La soirée de samedi sera agrémentée par les cinq musiciens de l'orchestre Chorus de Saint-Hippolyte qui conduiront le bal à la halle-cantine. (y)

En été comme en hiver, on apprécie le Trooper!

GM/ISUZU

Trooper 4x4

114 CV au (tout) terrain d'essai!

Testez vite le nouvel Isuzu Trooper: il a pris du muscle et vous offre maintenant 114 CV issus d'un moteur à injection de 2.6 l! Ou les 100 CV d'un turbodiesel à injection directe! Désormais, élégance et confort vont de pair avec brio. Un galop d'essai vous tente? Nous vous attendons.

Le choix est plus grand...

OPEL GM ISUZU

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

Routes nationales suisses
République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

Soumission

Dans le cadre de la réalisation de la traversée de Neuchâtel par la N5, le département des Travaux publics met en soumission la construction de la centrale de ventilation du Nid-du-Crô.

Cet ouvrage, situé au portail est du tunnel est actuellement en chantier, impliquera la mise en œuvre des éléments suivants:

– enceinte:		
palplanches	4 400	m²
jetting	2 100	m
– terrassement:		
déblais	17 000	m³
remblais	15 000	m³
– coffrages	25 000	m²
– armatures	1 000	t
– béton	13 000	m³
– étanchéité	12 000	m²

Les entreprises que ces travaux intéressent sont priées de s'inscrire auprès de l'Office de construction de la route nationale 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'à lundi 12 septembre 1988, le cachet postal faisant foi, en précisant qu'il s'agit du lot 6522-1474.

Le chef du département: A. Brandt.

En toute saison, *L'IMPARTIAL* votre source d'informations

Restaurant-Bar La Cheminée
Charrière 91
cherche:
cuisinier barmaid
expérimentée.
039/28 62 87.

AU COQ D'OR

Comestibles von Kaenel
La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier

Suggestions de la semaine:

Filets de merlan frais
le kg **Fr. 13.–**
(Recette à disposition)

A l'emporter:
Lapin à la moutarde
Canard à l'orange
Coq au vin
Soupe de moules aux pistils de safran

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

vendeuse

avec CFC, et

aide vendeuse

Faire offre avec références sous chiffres XC 13011 au bureau de L'Impartial

offres d'emploi

Nivarox-Far SA
Une société de SMH

engage un

agent de méthode

qui pourrait mettre son expérience à profit dans notre département FIL à **Saint-Imier.**

Ce nouveau collaborateur sera chargé de la valorisation des gammes opératoires et de l'étude des postes de travail, en collaboration avec le chef de fabrication.

Nous souhaitons une personne ayant de l'initiative et capable de travailler de manière autonome.

Place stable et conditions intéressantes.

Des renseignements peuvent être demandés auprès de **M. Bernard Huguenin, 039/41 46 46** et les offres écrites seront adressées à:
Nivarox-Far SA, à l'attention de M. E. Rochat, avenue du Collège 10, 2400 Le Locle.

Entreprise du Val-de-Ruz
cherche
employée de bureau

Bilingue français-allemand, emploi à mi-temps.
Ecrire sous chiffres SG 12997 au bureau de L'Impartial.

Jean Boillat, polissage de boîtes,
cherche
jeune fille

ayant bonne vue pour visitage et petits travaux d'atelier. S'adresser: Jardinière 125, 1er étage.

Confiserie Moreau
engage tout de suite ou à convenir une
vendeuse

dame, ou jeune fille de bonne présentation.
Place stable.
Se présenter ou téléphoner au **039/23 23 22**

CPJN
Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds
EC Ecole de couture

Cours trimestriels

Cours de couture «débutant» et «avancé»

Début des cours:

Lundi 12 septembre 1988

Ecolage: Fr. 60.– pour 10 leçons de 3 heures à verser jusqu'au 10 septembre au ccp 23-1532-4

Renseignements et inscriptions:

Ecole de couture, rue de la Paix 60, secrétariat, 039/21 11 65

Du mercredi 31 août au lundi 5 septembre de 7 h 45 à 11 h 45 et de 14 à 17 heures

Ouverture officielle

039/28 28 15

MASONI
BOUCHERIE CHEVALINE

Sur la place du Marché depuis plus de 25 ans, Angelo – votre spécialiste en viande de cheval – vous a offert un service de qualité.

Vendredi 2 septembre 1988

vous le retrouverez avec toute sa famille à l'occasion de l'ouverture officielle de la boucherie chevaline J.-L. Masoni, rue du Stand 8 (anciennement boucherie Montandon).

Ensemble, ils continueront à vous servir une viande de premier choix.

Une attention sera offerte à chaque client.

A vendre
dogue
10 mois.
Tél. 039/23 92 91
dès 20 heures

Miele
Lessive plus agréable avec Miele.

Roland Fahrni
2316
Les Ponts-de-Martel
039/37 18 37

Express CRÉDIT
avec une limite maximale dans les **24 heures**
Montant élevé, faibles mensualités, également pour crédits en cours!
056/272545

A vendre
BMW 3.0
coupé spécial.
Automatic, (boîte neuve).
Bleu métallisé, jantes alu + roues hiver.
Bon état, expertisée.
Prix Fr. 7800.–.
039/26 66 54
midi et soir

Tarot astrologique
Méthode éprouvée.
Consultations, correspondance.
ISADORA
021/325 646

CANTON DE NEUCHÂTEL

Cent dix-huit permis retirés

Infractions et accidents en juin

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 302 dossiers par le Service des automobiles durant la période du mois de juin 1988.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit: 113 avertissement; 52 avertissements sévères; 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 2 pour modification du véhicule; 4 pour ivresse au guidon; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident; 3 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers; 118 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 12 pour dépassement de la vitesse autorisée; 4 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un «stop» et accident.
Pour une période de deux mois: 5 pour ivresse au volant; 1 pour avoir commis des actes contraires à la pudeur au moyen d'une voiture; 1 pour perte de maîtrise et accident, antécédents; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.
Pour une période de trois mois: 3 pour ivresse au volant et accident; 3 pour ivresse grave au volant; 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.
Pour une période de quatre mois: 2 pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant et antécédents.
Pour une période de neuf mois: 1 pour ivresse au volant et accident, circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire.
Pour une période de dix mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident et avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire.
Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 14 pour dépassement de la vitesse autorisée; 3 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident.
Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.
Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 3 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour n'avoir pas eu égard envers les usagers et accident; 1 pour avoir heurté un piéton sur un passage de sécurité.
Pour une période indéterminée: 1 pour ivresse grave au volant, récidives.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident.
Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.
Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de cinq mois: 1 pour ivresse très grave au volant et accident.
Pour une période de treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.
Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant, récidive; 1 pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident; 4 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour avoir effectué une marche arrière sur l'autoroute; 1 pour inobservation d'un signal «stop» et accident.
Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.
Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de cinq mois: 1 pour ivresse très grave au volant et accident.
Pour une période de treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 5 pour dépassement de la vitesse autorisée; 7 pour perte de maîtrise et accident; 2 pour avoir heurté une personne sur un passage de sécurité.
Pour une période de deux mois: 2 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée.
Pour une période de trois mois: 5 pour ivresse au volant et accident.
Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse très grave au volant; 1 pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, récidive.
Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

(comm)

Neuchâtel: grièvement blessé

Un habitant du chef-lieu, M. O. W., circulait à cyclomoteur lundi vers 21 h 30 chemin du Châble vers le chemin d'accès aux immeubles numéros 46-56. A hauteur de l'intersection ainsi formée, il est entré en collision avec le vélo piloté par Jacques Donzé, 12 ans, de Neuchâtel. Sous l'effet du choc, le jeune homme a fait une violente chute et, blessé, a dû être transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Au vu de la gravité de son état, il a été transféré plus tard à l'Hôpital de l'Ile à Berne.

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale
Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

Suisse
Publicitas

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - **Gladys Bigler,** Jura. - **Willy Brandt,** Monde. - **Pascal Brandt,** Monde. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Dominique Eggler,** Jura bernois. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Jacques Houriet,** Economie. - **Georges Kurth,** Sports. - **Robert Nussbaum,** La Chaux-de-Fonds - **Anouk Ortlieb,** Littoral. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Yves Petignat,** Suisse. - **Catherine Roussy Wessner,** Littoral. - **Mario Sessa,** Val-de-Ruz. - **Pierre Veya,** Canton de Neuchâtel.
Collaborations:
Irène Brossard, Denise de Ceuninck.
Stagiaires:
Corinne Chuard, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Bas-des-Loges: violente collision

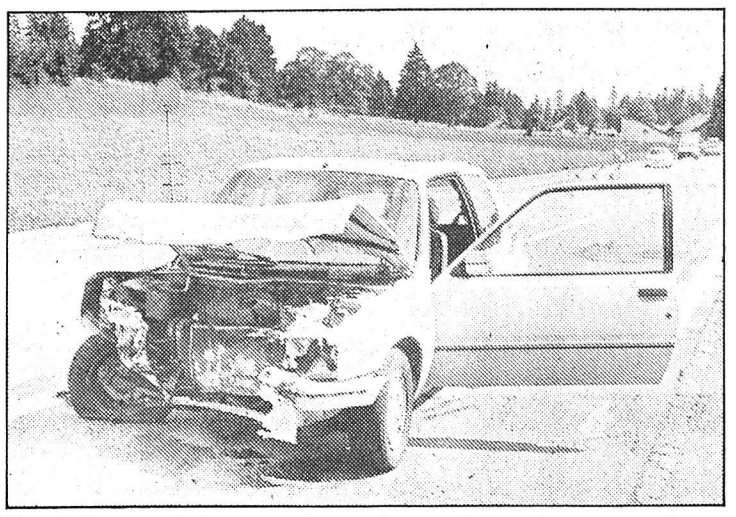

Une violente collision entre deux voitures est survenue hier à 14 h 30. Mme Christine Faivre, née en 1951, du Russey (France), descendait de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel lorsque, après la poste du Bas-des-Loges, elle est entrée en collision avec l'automobile pilotée par Mme Georgette Christinat, née en 1916, de Fontainemelon, venant en sens inverse et qui s'engageait sur la route de la Balance. Les deux conductrices, blessées, ont été transportées par ambulance à l'hôpital. (Photo Impar-Gerber)

Conducteur recherché

Le conducteur de la voiture de marque Renault 18, turbo, blanche qui dans la nuit de lundi à hier a circulé rue du Collège, venant du Chemin-Blanc et qui, en bifurquant à gauche, a endommagé une signalisation de chantier ainsi que les témoins de l'accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de la ville, tél. (039) 28.71.01.

JURA BERNOIS

Congé apprécié

Prochaine foire de Chaindon

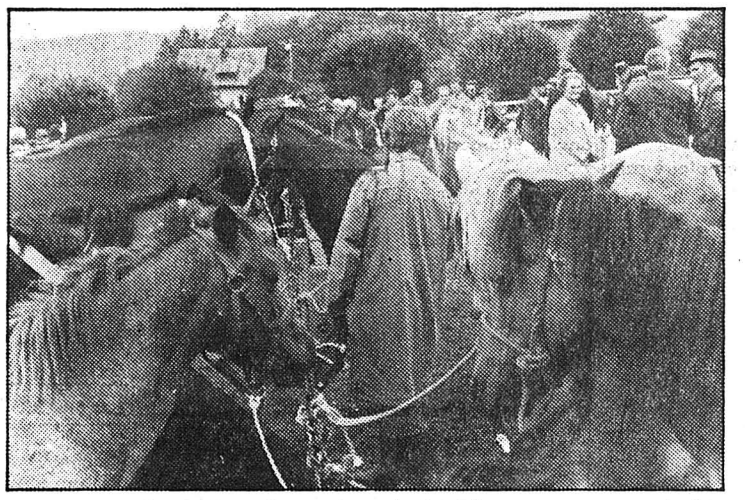

La foire de Chaindon. On y vient de tout le pays pour y admirer les chevaux et se détendre. (Photo kr)

Fixée traditionnellement au premier lundi de septembre, la foire de Chaindon qui fut, avant la dernière guerre, le plus grand marché aux chevaux d'Europe, aura lieu lundi prochain.

Dans toutes les écoles et usines de la vallée de Tavannes, ce sera un jour de congé supplémentaire très apprécié et depuis quelques jours il y a déjà de l'animation à Reconvilier où on attend de nombreux forains. Cet événement réunit toujours plusieurs dizaines de milliers de personnes qui viennent de tout le Jura bernois, du Jura et de toute la Suisse, parfois même de l'étranger.

Cette grande foire de Chaindon commence déjà par une petite fête au village le samedi. Les anciens se souviennent avec nostalgie des longs défilés d'attelage qui arrivaient dès les premières heures du matin sur la place de la foire.

(kr)

Déviation de la circulation

Cette année, une **modification de la déviation** de la circulation routière interviendra à l'occasion de la Foire de Chaindon, à Reconvilier, lundi 5 septembre 1988. Elle a pour but d'améliorer la sécurité des usagers et du public en général, communique la police cantonale.

Le trafic dans le sens **Moutier - Tavannes** sera dévié dès Reconvilier par Saules - Saicourt - Le Fuet - Tavannes, véhicules lourds y compris.

Par contre, tous les véhicules circulant dans le sens **Tavannes - Moutier** emprunteront la rue du Bruye à Reconvilier (milieu du village).

Des agents de la police cantonale assureront ces déviations et une signalisation sera mise en place.

Il est aussi demandé aux conducteurs de poids lourds d'éviter, dans la mesure du possible, Reconvilier ce lundi 5 septembre.

La police cantonale remercie chacun de sa compréhension.

(comm)

La famille de

MONSIEUR HENRI KAENEL

a été très touchée par les marques de sympathie et d'affection reçues lors de son deuil. Elle vous remercie de lui avoir apporté le réconfort de votre amitié, que cela soit par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don.

LES ROTHS S/TRAVERS, août 1988.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. En toutes choses nous sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés.
Rom. 8, v. 31-39.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Jaquet-Berger, et leurs enfants Isabelle, Olivier et Sylvain, à Evilard;

Madame et Monsieur Arthur Michel-Jaquet, et leurs enfants Martine et Patrick, à Travers;

La famille de feu Philippe Robert;

La famille de feu Gustave Jaquet,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Suzanne JAQUET

née ROBERT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 27 août 1988.
Crêt-Vaillant 22.

Le culte et l'incinération ont eu lieu mardi 30 août, dans l'intimité de la famille.

Domiciles de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Jaquet-Berger
Voitats 5,
2533 Evilard

M. et Mme Arthur Michel-Jaquet
Vers-chez-le-Bois
2105 Travers

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Maison d'enfants Betsaleel (Rép. du Tchad), Banque Cantonale de Berne, 2735 Malleray, ccp 25-368-0, compte No 3.030.338.56.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Aux amis et connaissances,
Les familles Riva, parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Robert RIVA

peintre

survenu à l'âge de 57 ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Isérables, jeudi 1er septembre 1988 à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur furent manifestées lors du décès de leur cher père

MONSIEUR ARNOLD STALDER

MADAME ET MONSIEUR JEAN ALI CHÉRIF-STALDER

prient toutes les personnes présentes lors de la cérémonie funèbre, ainsi que toutes celles leur ayant adressé leurs messages de sympathie, de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. Ils remercient également du fond du cœur, toutes celles et ceux qui conformément à leur désir, ont adressé leur don, à l'œuvre de l'Armée du Salut de Neuchâtel.

ZOLLIKOFEN, août 1988.

LE LOCLE

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

MONSIEUR WILLY DROUEL

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé notre épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

MADAME BETTY DROUEL-GIRARD,
MADAME ET MONSIEUR WILLY CONRAD-DROUEL ET LEURS ENFANTS,
MADAME ET MONSIEUR JACQUES ROSSEL-DROUEL ET LEURS ENFANTS,
MONSIEUR FRANÇOIS DROUEL

LE LOCLE

La famille de

MADAME JEANNE PICARD-RIVA

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Restaurant – Bar **La Place**
cherche pour tout de suite

un(e) sommelier(ère)

2 jours de congé.

Se présenter ou téléphoner au 039/28 50 41. **Urgent.**

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour notre Centrale de distribution, secteurs des marchandises générales et produits frais

un ou plusieurs magasiniers

date d'entrée: 1er octobre ou date à convenir.

Nous demandons:
- un intérêt marqué pour la distribution;
- de la précision et rapidité dans l'exécution;
- une bonne constitution physique.

Nous offrons:
- un salaire en rapport avec les capacités;
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Pour les étrangers, permis B ou C indispensable.

Veuillez adresser vos offres écrites ou prendre contact avec

Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/25 11 61

«Il y a beaucoup de points...

...qui parlent en faveur d'un apprentissage de vendeuse chez Mercure!»

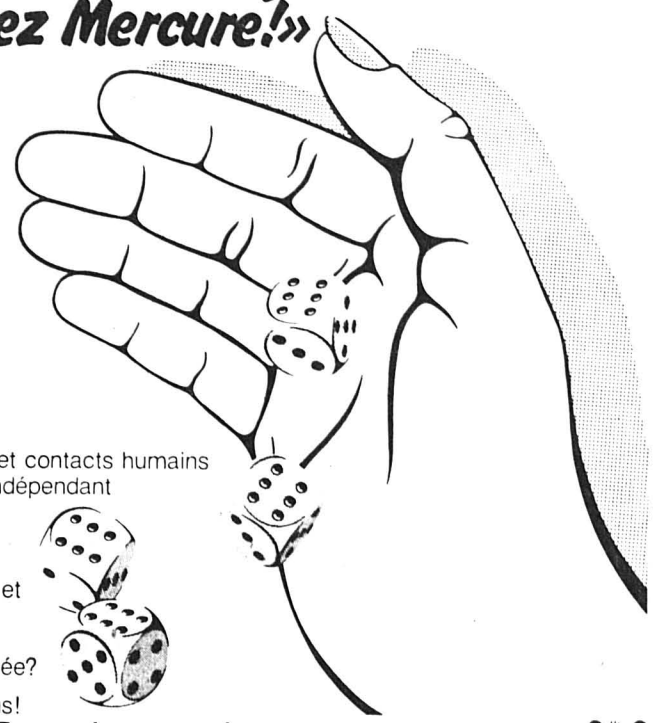

Par exemple
- travail de groupe et contacts humains
- travail créatif et indépendant
- formation variée
- formation interne
- possibilités de perfectionnement et d'avancement

Etes-vous intéressée?

Alors, appelez-nous!
Tél. 031/55 11 55 Bureau du personnel,
Fellerstrasse 15, 3027 Bern.

mercure

La Caisse de compensation AVS et ALFA de l'industrie horlogère à La Chaux-de-Fonds

cherche pour

son département «AVS»:

un(e) employé(e) de commerce

Vous êtes:
- en possession d'un CFC ou équivalent;
- de langue maternelle allemande et possédez de bonnes connaissances de français ou bilingue français-allemand;
- en possession de bonnes notions comptables;
- désireux(se) de faire carrière dans le domaine des assurances sociales;
- intéressé(e) par de réelles possibilités d'avancement.

son département «Caisse retraite et allocations familiales»:

un(e) employé(e) de commerce

Vous êtes:
- en possession d'un CFC ou équivalent:
- de langue maternelle française et possédez de bonnes connaissances d'allemand;
- capable de rédiger des lettres dans les deux langues mentionnées ci-dessus;
- en possession de notions comptables.

Nous offrons:
bonne formation, appui permanent;
activité indépendante;
poste stable;
bonnes prestations sociales;
salaire en rapport avec les capacités.

Date d'entrée: à convenir.

Votre dossier complet
(lettre de postulation manuscrite,
curriculum vitae, copies de certificats,
prétentions de salaire)
sera traité avec une entière discrétion
et est à adresser à l'administrateur
de la Caisse de compensation de l'industrie horlogère,
avenue Léopold-Robert 65, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Splendide
Citroën CX 25 Tri Break
automatique (station-wagon).
Modèle 1986, beige métallisé.
51 000 km, essence avec ou sans plomb.
Expertisée.
Garantie totale.
Fr. 420.– par mois
sans acompte.
Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
032/51 63 60

VISION 2000

von gunten
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
039/23 50 44

Invitation
Martial Durand
Peintre

Exposition
du 1.9.1988 au 23.9.1988

Vernissage
Jeudi 1.9.1988 à 17 heures
avec la participation
de M. le Dr J.-J. Fehr
dans les locaux
de PRO INFIRMIS
Rue de la Flore 10
2501 Bienne
(maison bleue)

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30
et de 14 h à 17 h
Samedi
de 9 h à 16 h

LE LOCLE

Autobus Le Locle A.L.L. S.A.

Tarifs valables à partir du 1er septembre 1988

1. **BILLETS ORDINAIRES**
   - 1.1. Un prix unique de **Fr. 1.–** est appliqué sur le réseau urbain.
   - 1.2. Pour les enfants de 6 à 16 ans, il est perçu **50 ct.** par course.
2. **ABONNEMENTS**
   - 2.1. **Abonnements au porteur**
   - 2.11. Carte de 18 courses au prix de **Fr. 12.–.**
   - 2.12. Carte de 18 courses au prix de **Fr. 7.50** pour les enfants de 6 à 16 ans, les bénéficiaires de l'aide complémentaire AVS et AI et les étudiants.
   - 2.2. **Abonnements généraux**
   - 2.21. Abonnement mensuel pour adulte au prix de **Fr. 30.–.**
   - 2.22. Abonnement annuel adulte au prix de **Fr. 300.–.**
   - 2.23. Abonnement valable 15 jours pour enfant au prix de **Fr. 9.–.**
   - 2.24. Abonnement mensuel enfant au prix de **Fr. 18.–.**
3. **AUTRES TAXES**
   - 3.1. Transport de chiens au prix de **Fr. 1.–.**

Autobus Le Locle A.L.L. S.A.

IMPAR SERVICE

Service du feu 118 **Police secours 117**

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine des Mélèzes: ouv. 9-20 h.
Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.

Cinémas
Abc: 20 h 30, Apocalypse Now.
Corso: 20 h 30, Le nom de la rose.
Eden: 16 h, 18 h 30, 20 h 45, Crocodile Dundee II.
Plaza: 20 h 15, Gandhi; 18 h 30, Fernand le bâtard.
Scala: 16 h, 21 h, Suspect dangereux; 18 h 30, Les possédés.

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 19 h, En dehors de ces heures 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, 34 11 44. **Permanence dentaire:** 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Carlo Actis Dato.
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite 25 10 17.

Cinémas
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Crocodile Dundee II; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La lectrice; 15 h, 20 h 45, Bonjour l'angoisse; 17 h 45, Colors.
Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Bio: 20 h 45, Urgences; 18 h 15, Les liaisons dangereuses.
Palace: 18 h 30, In extremis; 20 h 45, Randonnée pour un tueur.
Rex: 21 h, Dancers (Gisèle); 18 h 45, Mon père c'est moi.
Studio: 15 h, 18 h 30, Miracle sur la 8e rue; 20 h 30, Le cri de la liberté.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, 111 ou gendarmerie 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** 53 34 44. **Ambulance:** 117.

Val-de-Travers

Fleurier, patinoire: 18-22 h, Comptoir du Val-de-Travers.
Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier, 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** 63 25 25. **Ambulance:** 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, 41 20 72. Ensuite, 111. **Hôpital et ambulance:** 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, 44 10 10, à Courtelary – Dr Ennio Salomoni, 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden 032/97 51 51. Dr Meyer 032/97 40 28. Dr Geering 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** 51 13 01. **Service ambulance:** 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, 53 11 65; Dr Bosson, 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** 039/51 12 03.

Suisse romande

10.50 **Demandez le programme!**
10.55 **Petites annonces**
11.00 **Spécial cinéma**
Cinérama.
12.00 **Petites annonces**
12.05 **La véritable histoire de Malvira**
12.20 **Les jours heureux** (série)
La soirée des records.
12.45 **TJ-midi**
13.15 **La préférée** (série)
13.40 **Mystère, aventure et Bouldegom**
16.10 **La croisière s'amuse** (série)
Vive la famille (2e partie).
17.00 **TJ-flash**
17.05 **C'est les Babibouchettes**
17.20 **Vert pomme**
17.45 **Zap hits**
18.05 **Alf** (série)
Taillaud, taillaud!
18.35 **Top models** (série)
19.00 **Journal romand**
19.20 **24 paquets**
19.30 **TJ-soir**
20.05 **Miami vice** (série)
Une idylle agitée.
Epouser Crockett n'a rien d'une sinécure. La chanteuse Caitlin s'en aperçoit bientôt.

A 20 h 55

«éCHo»

L'été chaud des assurances. Assureur, un métier bien tranquille! Les Suisses adorent se couvrir contre tous les risques. A l'abri du cartel, la concurrence entre compagnies est tout sauf sauvage. L'argent rentre, les réserves s'accumulent.

Photo: Emile Meyer: la Suisse n'a pas besoin d'un sauveur! (tsr)

21.30 **Don Johnson: Heartbeat**
22.25 **Football**
23.25 **TJ-nuit**
23.45 **Festival hot point**
2.30 **Bulletin du télétexte**

France 1

6.27 **Une première**
7.30 **Club Dorothée vacances**
8.30 **Le magazine de l'objet**
9.00 **Dorothée matin**
11.30 **On ne vit qu'une fois** (feuilleton)
12.00 **Tournez... manège**
12.35 **Le juste prix**
13.00 **Journal**
13.30 **Météo**
13.35 **La Bourse**
13.40 **Côte ouest** (série)
14.30 **Club Dorothée**
18.10 **Chips** (série)
19.00 **Santa Barbara** (feuilleton)
19.30 **La roue de la fortune**
19.50 **Tirage du tac-o-tac**
20.00 **Journal**
20.30 **Météo**
20.35 **Tapis vert**
20.40 **Tirage du loto**

A 20 h 45

Sacrée soirée

Avec Michel Leeb, Michel Berger, Dominique Lavanant (sous réserve).
Variétés avec Starmania, Desireless, Début de soirée, A-Ha, Sandy, Princess Erika, Elli Medeiros, Eight Wonder, Sabrina (sous réserve).

Photo: Desireless. (tsr)

22.30 **Texas police** (série)
23.20 **Journal**
23.30 **Les envahisseurs** (série)
0.10 **Journal - La Bourse**
0.25 **Minuit sport**
Mountain bike, voile.
1.25 **Les Moineau et les Pinson**
1.50 **Haroun Tazieff raconte sa terre**
Les colères de la terre.
2.45 **Les Moineau et les Pinson**
3.10 **Santé à la Une**
Pourquoi fume-t-on?
4.40 **Musique**
4.45 **Histoires naturelles**
5.35 **Les Moineau et les Pinson**
6.00 **Histoires naturelles**

France 2

6.45 **Télématin**
8.30 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
9.00 **L'été en baskets**
11.00 **Aventures, voyages**
Dingo en Alaska.
11.25 **La demoiselle d'Avignon** (feuilleton)
11.55 **Flash info - Météo**
12.05 **Kazcado**
12.30 **Flash info**
12.35 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal**
13.35 **Météo**
13.40 **La vie en panne** (feuilleton)
14.05 **Jeunes docteurs** (série)
14.45 **Anno Domini** (feuilleton)
16.25 **Les charmes de l'été** (feuilleton)
17.25 **L'arche d'or**
17.55 **Frank, chasseur de fauves**
Prenez garde à la tempête.
18.45 **Des chiffres et des lettres**
19.10 **Actualités régionales de FR3**

A 19 h 35

Petit déjeuner compris

10e épisode.
Gauthier est bien décidé à vendre l'hôtel et a entrepris de faire les démarches nécessaires.

Photo: Pierre Mondy. (a2)

20.00 **Journal**
20.30 **Météo**
20.35 **Jeux sans frontières**
A Madrid.
Avec Brides-les-Bains (France) - Profond-Ville (Belgique) - Séville (Espagne) - Açores (Portugal) - Palinuro (Italie).
21.50 **La loi, c'est la loi** (série)
La chasse au Père Noël.
22.40 **Dim, dam, dom**
Dernière émission
Le trésor de l'orpheline - Les collants montent l'escalier - Les concierges au tricot - Tout sur le verbe faire - Jouhandeau, etc.
23.30 **Journal**
23.50 **Jazz**
28e Festival international d'Antibes – Juan-les-Pins. 1987: Cab Calloway.

France 3

9.00 **Amuse 3**
12.00 **Estivales**
13.00 **Décibels**
13.30 **Cap danger** (série)
Le don de la vie.
Afin de sauver une loutre de mer atteinte d'une grave maladie, Grant doit prendre de très grands risques.
14.00 **Une pêche d'enfer**
14.30 **On va gagner**
17.00 **Amuse 3**
18.00 **Colorado** (série)
Les bergers (1re partie).
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.10 **Le journal de la région**
19.53 **Jouez la case**
20.01 **La classe**
20.30 **Terreur mortelle**
Téléfilm de W. Wiard, avec S. Pleshette, B. Newman, R. Vaughn, etc.
Middleton USA est une série américaine très appréciée par les téléspectateurs, malgré sa diffusion tardive.
22.00 **Soir 3**

A 22 h 25

Paysage d'un cerveau

Téléfilm d'Emilio Pacull, avec Patrick Bauchau, Marc Michel, Isabel Otero.
Annouck Barrault, jeune femme de vingt-huit ans, a des angoisses nocturnes depuis près de six mois. Afin de les exorciser, elle s'est adressée au Dr Novosky, psychanaliste.

Photo: Isabel Otero et Patrick Bauchau. (fr3)

23.50 **Musiques, musique**
Impromptu, opus 142 No 3 pour piano, de Schubert, interprété par A. Ciccolini.

Demain à la TVR

10.55 Demandez le programme!
11.05 La petite maison dans la prairie
11.55 Il était une fois la vie
12.20 Les jours heureux
12.45 TJ-midi
13.15 La préférée
13.45 Le Virginien
15.05 Des fourmis par millions

Suisse alémanique

16.15 DRS nach vier
17.00 Spielfilmzeit
17.50 Gutenacht-Geschichte
18.00 Der Landarzt
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.05 Zeitspiegel
Hunger im Überfluss
20.55 Concerto grosso
21.20 Schweizer Cabaret-Szene
22.15 Tagesschau
22.30 Sport
23.15 Filmszene Schweiz

Allemagne 1

14.20 Fury
14.45 Kulturbeutel
15.15 Die Trickfilmschau
15.30 Die Spielbude
16.30 Galopprennwoche
17.25 Regionalprogramme
20.00 Tagesschau
20.15 Peng! du bist tot!
21.55 Im Brennpunkt
22.30 Tagesthemen
23.00 Showgeschichten

Allemagne 2

15.30 Videotext für alle
16.00 Wie die Ewoks den Baum des Lichts bewahren
16.25 Wo ist deine Puppe, Julia?
16.55 Heute
17.10 Tele-Illustrierte
17.35 Ein zauberhaftes Mädchen
18.55 Fussball-Weltmeisterschaft
19.45 Heute
21.00 Der Denver-Clan
21.45 Heute-Journal
22.10 Kontext
22.40 Filmforum
23.25 Gleissende Sonne, film

Allemagne 3

17.30 Mit Telekolleg II zur Fachhochschulreife
18.00 Sesamstrasse
18.30 Die rote Zora und ihre Bande
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Schlaglicht
20.00 Agatha Christie
21.00 Südwest aktuell
21.15 Heute in...
22.15 Ich war eine Ladendiebin

Suisse italienne

18.05 Programmi estivi per la gioventù
19.00 'Allo 'Allo
19.30 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Militari di carriera
22.00 Telegiornale
22.10 Joe Cocker live
23.10 Mercoledì sport

Italie 1

14.15 La casa della 92ª strada
Film di H. Hathaway.
15.45 Grisù il draghetto
16.00 Tanti varietà di ricordi
17.00 Al di là delle colline
17.45 L'ispettore Gadget
18.10 Agente federale X3, film
19.20 Venezia cinema 1988
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 La signora in giallo
21.20 In bocca al lupo Italia
22.35 Appuntamento al cinema
22.40 Mercoledì sport

Sky Channel

9.00 Soul in the city
10.00 Countdown
11.00 Soft and romantic
12.00 Eurochart top 50
13.00 Another world
14.00 City lights
14.30 Ask Dr. Ruth
15.00 Davis Cup tennis by nec 1988
16.00 Countdown
17.00 The DJ Kat show
18.00 Branded
18.30 Earthfile
19.00 Hazel
19.30 Custer
20.30 Tandarra
21.30 Ghost story
22.30 Motor sports
23.30 Roving report
24.00 New music
1.00 Arts programmes

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

«A tout faire»

Claire est toujours «à tout faire». Cette bonne nouvelle vous permettra de joindre l'utile (rubriques conseils et petites annonces) à l'agréable (gentillesse et programme musical), de 9 à 11 h, du lundi au vendredi.

6.00 **Info SSR**
6.03 **Couleur Café**
6.45 **Bulletin neuchâtelois**
7.00 **Info SSR**
7.45 **Bulletin neuchâtelois**
8.00 **Info SSR**
8.15 **Revue de presse**
9.00 **Claire à tout faire**
10.00 **Info SSR**
11.00 **Envoyez potage!**
12.00 **Titres de l'actualité**
12.15 **Journal neuchâtelois**
12.30 **Info SSR**
14.00 **Micro-passion**
15.00 **Info SSR**
15.03 **Secteur Privé**
16.30 **Ticket-Corner**
17.50 **Pyjama vole**
18.00 **Info SSR**
18.30 **Journal neuchâtelois**
19.00 **Magazine culturel**
19.30 **Musique de nuit/Coup d'envoi**

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.05 L'agenda. 14.15 Animalement vôtre. 14.45 Melody en studio. 15.45 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des festivals. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 15.00 Victor Dessarzens. 16.05 A suivre: H. de Montherlant. 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine. 18.40 Jazz. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.00 L'été des festivals.

Suisse alémanique

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport et musique. 20.00 Sport spécial: football, Luxembourg-Suisse.

France musique

6.00 Musique légère. 6.30 Fidèlement vôtre. 8.07 Le magazine: musiques en France. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.45 Concert. 14.30 Tino Rossi 30/40. 14.45 Vérités d'un jour. 16.15 Anecdotes. 17.00 Méditerranée. 18.30 Le temps du jazz en vacances. 19.07 Divertimento. 20.30 Concert: œuvres de Mozart, Bartok, Schubert.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Hit. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Enfantaisies. 19.30 Francofolies.

Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. Williams. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces, activités villageoises, le coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 13.15 Radio suisse romande 1. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.00 DJ rendez-vous. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Rétro parade. 19.30 Overdose.

À PROPOS

La vie en light

Mardi, 30 août, 10 h 30, la TSR nous sert un film réalisé par l'unité de production télévisée du Cycle d'orientation. Thème du film: l'alimentation.

Il est un adage qui dit que l'on n'hérite pas des mauvaises dents de ses parents mais de leur mauvaise hygiène.

On n'hérite pas plus des kilos de ses parents mais bien de leur mauvaise hygiène alimentaire, (sauf rares exceptions). Manger bien, c'est prendre le temps de choisir son alimentation, de réfléchir aux besoins de son corps en protéines, graisses, céréales, légumes et fruits. C'est prendre le temps de s'installer autour de la table, de se regarder, de communiquer et de manger pour se régaler de la qualité sans tomber dans le piège de la quantité.

Le temps consacré à manger en famille est de plus en plus rare. L'industrie alimentaire s'en est aperçue.

Elle réfléchit pour les gens pressés, leur offre congelés, conserves, fast-food, précuits, repas sous vacum. Défilent les hamburgers, croque-monsieur, pizzas, chips, tout particulièrement alléchants pour les adolescents. Cette alimentation est bon marché, facile à manger avec les doigts, ne demande aucune préparation sinon de porter la main à sa bouche ou la bouche à sa main selon les normes éducatives.

Elle se mange partout, sur le trottoir, en vélo avec les copains, en auto aux feux rouges, bref, le «prêt-à-manger» a trouvé son créneau: celui des gens qui n'ont pas le temps de réfléchir à ce qu'ils ingurgitent. Les dégâts ne sont pas immédiats.

Pourtant, la moitié des maladies de nos pays sont d'origine alimentaire: infarctus, maladie artérielles, cholestérol... L'effet-poubelle entraîne des conséquences graves. Il s'agit de le savoir! Souvent le boulimique mange non pas parce qu'il a faim mais pour étouffer son angoisse, pour l'enfoncer dans sa bedaine.

Après un repas trop copieux, reconnaissons-le, on ne bouge plus, on ne pense plus. En réalité, on dépense son énergie à digérer. Excellente émission. Pourquoi ne pas la passer aux heures de haute écoute, c'est-à-dire aux heures de «repas» pour apprendre la vie en light.

Jacqueline Girard-Frésard

À VOIR

Terreur mortelle: amour et suspense

Carla est scénariste en chef d'un feuilleton très populaire, ce qu'on appelle un «soap opera», «Middleton USA», qui est diffusé tard le soir à la télévision.

L'assassinat d'une des vedettes met en péril la suite de la série car la chaîne menace d'annuler le tournage. Mais Carla parvient à la sauver in-extremis en réécrivant le scénario.

Hélas! Le tueur ne va pas s'en tenir là. D'autres vedettes disparaissent. Seul point commun à tous ces meurtres: ils se produisent toujours la veille du jour où les victimes sont censées devenir les «méchants» de la série...

Mais qui donc a intérêt à supprimer les vedettes du feuilleton? Ce suspense classique – qui ne néglige pas l'histoire d'amour – tient le spectateur en haleine jusqu'à la fin et bénéficie d'une excellente distribution.

Son originalité réside en grande partie dans le fait qu'il met en scène plusieurs vrais acteurs de «soap operas» américains tels que Stuart Damon, interprète de «Hopital Central» – une série qui devrait bientôt être diffusé par TF1 – ou Robin Mattson qui apparaîtra bientôt dans «Santa Barbara».

Dans le rôle principal, on retrouvera Suzanne Pleshette, l'inoubliable institutrice des «Oiseau» d'Hitchcock, qui a fait une très honorable carrière à la télévision américaine. A ses côtés, Robert Vaughn, qui s'est rendu célèbre en interprétant un des «Agents très spéciaux».

Un bien joli plateau qui nous garantit une soirée frissonnante sinon inoubliable.

(ap)

● **FR3, 20 h 30**

L'Impartial

Mercredi 31 août 1988

ouvert sur... l'Afrique du Sud

La bosse du commerce

La communauté indienne en Afrique du Sud

Les premiers Indiens qui ont émigré en Afrique du Sud étaient laboureurs, engagés pour travailler dans les plantations de canne à sucre du Natal par les colons britanniques qui régnaient sur leur pays. Plus tard, d'autres ont suivi. Des commerçants surtout qui ont fait le voyage de leur propre gré. Les Indiens d'Afrique du Sud, aujourd'hui sont 800 000. Ils ont fait leur chemin. Beaucoup ont réussi à amasser une fortune. Ils ont la bosse du commerce. Ils travaillent avec acharnement. «La seule chose qui les intéresse, dit un de leurs compatriotes, journaliste à Durban, c'est l'argent. Ils sont «busy making money», occupés à faire de l'argent. Rien d'autre.»

L'usine de Sheela: «Tant que j'emploie de la main-d'œuvre noire à bon marché, je ne me plains pas du régime». *(photo Ory)*

Les premiers immigrants indiens ont débarqué du «Truro», un navire britannique. C'était à Durban, le 17 novembre 1860. D'autres bateaux ont suivi. Et quinze ans plus tard, le nombre de ces exilés égalait celui des Blancs, dans la province du Natal. Un siècle après, il le dépassait, leur communauté de laboureurs et artisans bientôt renforcée par des commerçants. Les premiers étaient originaires surtout du sud de l'Inde, de l'Etat du Tamil Nadu en particulier. Les seconds venaient du Gujerat.

par Christiane ORY et Ram ETWAREEA

Aujourd'hui, la majorité des Indiens en Afrique du Sud occupent des situations qui n'ont rien de comparable au sort qui les attendait en Inde. Ils sont présents dans presque tous les secteurs: industrie, commerce, artisanat, administration, professions libérales. La mobilité sociale et économique, leur ardeur au travail, ont été des atouts remarquables. Leur ambition de même.

A Heidelberg, petite cité perdue dans la nature, à une cinquantaine de kilomètres de Johannesburg, la petite communauté indienne, quelques centaines de familles, est prospère. Villas, piscines, voitures. Là, on parle argent. C'est le sujet de conversation privilégié. Sheela, patronne d'une petite entreprise raconte: «de rien, on peut tirer quelque chose. Je dois régulièrement me rendre en Inde, pour affaires. Mes voyages, je les finance en emportant dans mes bagages des cartouches de cigarettes, du whisky, des savonnettes, que je revends à Bombay. Là, j'achète des saris et des bijoux, dont les familles indiennes en Afrique du Sud, ont besoin lors des mariages qui se font encore selon la tradition.» Il y a l'or aussi. Les vols dans les mines sont fréquents. Le mari de Sheela achète à bas prix des morceaux de roche qui contiennent quelques grammes de paillettes. Il les fait fondre, et transforme l'or en bijoux que Sheela revend au marché noir en Inde.

Mais tous les Indiens sud-africains ne sont pas si «busy making money» que le reste les indiffère. La plupart sont conscients de leur situation dans leur pays d'adoption. Depuis leur arrivée, ils ont été d'abord victimes de la domination coloniale, puis aujourd'hui encore, des règles du système de l'apartheid. Ils n'y échappent pas, même si, pour eux, les contraintes ont été assouplies. Ils disposent d'une Chambre, chargée de régler leurs propres affaires, à l'instar des Métis. Mais surtout, les subventions accordées par le gouvernement pour l'éducation de leurs enfants, à la santé et le logement sont supérieures à celles octroyées aux Métis et bien sûr aux Noirs. Mais les Indiens, malgré ces faveurs, sont toujours soumis aux lois de l'apartheid: hôpitaux, logement, écoles réservés à leur groupe uniquement.

«C'est injuste, mais peu importe. Tant qu'on nous laisse faire nos affaires en paix, c'est l'essentiel, dit un industriel de Durban. Notre seul but, ajoute-t-il avec une pointe d'ironie, c'est de posséder une plus belle villa que le voisin, une plus belle voiture, de plus beaux bijoux pour nos femmes. Maisons, voitures, bijoux, voilà notre raison de travailler.»

Même le «Group Areas Act», la loi qui impose à tous les Sud-Africains de résider dans des zones réservées à sa «race», ne gêne pas vraiment les Indiens, habitués à vivre en communauté fermée. A Chatsworth, le township indien de Durban, où s'alignent dans la verdure les villas cossues, on ne se plaint pas. Amba, un graphiste l'affirme: «Nous devons continuer à vivre séparés. Nous avons des employés de maison noirs. Ils viennent travailler, rien à dire. Mais je n'aimerais pas qu'ils habitent ici, en voisins. Ce sont encore en quelque sorte des sauvages, ils manquent de culture.»

Alliés du régime

Les Noirs accusent les «collaborateurs» indiens

Les Blancs, en Afrique du Sud, ne détiennent pas le monopole du racisme. Une partie des Indiens ont adopté une même attitude vis-à-vis des Noirs. Et ces derniers ripostent en alléguant que les compatriotes du Mahatma Gandhi sont des «collaborateurs», alliés du régime de l'apartheid, qui contribuent au maintien de la ségrégation dans les domaines politique, social et économique.

A Durban, où réside la plus forte concentration d'Indiens, Anjalay, patronne d'une entreprise de confection, 35 ans, répète à qui veut l'entendre: «L'apartheid ne me concerne pas. Aussi longtemps que je peux me procurer de la main-d'œuvre noire à bon marché, je serais mal placée pour critiquer ce qui se passe dans ce pays. D'autre part, je ne peux pas approuver l'ANC (African National Congress, principale organisation politique antiapartheid, illégale) ou d'autres organisations qui placent des bombes partout et n'importe où, pour tuer des gens innocents. Si un jour, l'Afrique du Sud est dirigée par des Noirs, ce sera le chaos. Et nous, les Indiens, nous courrons de graves dangers.»

Anjalay fait référence à d'autres pays africains, la Zambie, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie par exemple. Quand les Noirs ont accédé au pouvoir, les Indiens ont été persécutés et souvent forcés à s'exiler. En Afrique du Sud, on craint que pareille chose ne se répète, d'autant plus que les émigrants de la Grande Péninsule sont considérés comme des collaborateurs du régime.

Dans les faits, les griefs des Noirs contre les Indiens ne sont pas infondés. A Durban, comme à Johannesburg et ailleurs, les Indiens, à l'instar des Blancs, emploient des domestiques noirs, mais à des conditions plus défavorables. Anjalay en est persuadée: «Les Noirs sont paresseux, bêtes. Ils se contentent de la routine. Jamais ils ne cherchent à apprendre. Ils ne sont pas curieux. Mais ils sont dociles et ne revendiquent pas un sort meilleur.»

Dans la petite ville d'Heidelberg, quatre familles noires travaillent pour le compte d'un Indien, patron d'une entreprise de récupération d'ordures et déchets industriels. Les membres des quatre familles, au complet, de la grand-mère au petit-fils, trient les montagnes de déchets toute la journée. 40 rands de salaire par semaine (25 francs). Le patron estime que ses ouvriers sont largement favorisés et gagnent très bien leur vie. «Un minimum de 4 personnes par famille travaille. 160 rands par semaine, c'est amplement suffisant. Ils n'ont pas de loyer à payer (en effet, ils vivent dans des cabanes de tôle, construites par eux-mêmes avec du matériel de récupération, sur le site de la décharge). Ils se procurent l'eau potable à un robinet situé à 100 mètres de leurs maisons. Ils n'ont pas de note d'électricité à payer puisqu'ils s'éclairent et cuisinent au pétrole.» (Un journal quotidien coûte 0,60 rand. Les prix en Afrique du Sud sont inférieurs d'un tiers, très approximativement, à ceux pratiqués en Suisse.)

Conséquence logique de ces relations conflictuelles, car tous les Noirs ne sont pas aussi dociles que l'affirme Anjalay, les émeutes de 1970, dans la ville de Durban. Une cinquantaine d'Indiens ont été tués par les Zulus, une centaine furent blessés. Aujourd'hui encore, certains dirigeants politiques noirs, comme M. Buthelezi, leader de l'Inkatha, accusent ouvertement les Indiens de porter la responsabilité du maintien et de l'accroissement de l'oppression des Noirs. Mewa Ramgobin, vice-président du Natal Indian Congress rétorque en affirmant que «parmi les exploitateurs, se trouvent aussi des employeurs noirs.»

Les signes extérieurs de la réussite économique des Indiens, qu'ils ne manquent d'ailleurs pas d'afficher, contribuent à envenimer les relations entre les communautés. Femmes parées d'or et de soie, demeures somptueuses, à Lanasia, le township indien de Johannesburg, à 2 km de Soweto, ou à Chatsworth, celui de Durban. Même les Blancs de la classe moyenne observent sans trop de bienveillance cette communauté indienne qui prospère fermée sur elle-même, en vase clos.

Les Indiens précurseurs de la lutte antiapartheid

Ceux parmi les Indiens qui ne sont pas obsédés par le devoir de faire de l'argent, peuvent se targuer d'une contribution majeure à la lutte contre le régime et le système de l'apartheid. L'histoire politique des Indiens en Afrique du Sud commence avec l'arrivée du jeune Ganghi à la fin du siècle dernier. Après des études de droit à Londres, le futur Mahatma fait escale à Durban, afin de défendre la cause de ses compatriotes, exploités par les grands propriétaires terriens. Le jeune Gandhi fonde à Durban, en 1894, le Natal Indian Congress, le premier parti politique organisé et structuré de toute l'Afrique, semble-t-il. Il pose les jalons de son combat non-violent, basé sur le satyagraha.

Mewa Ramgobin, actuel vice-président du Natal Indian Congress, parle de cette période: «Gandhi et les Indiens ont semé les premières graines du combat politique en Afrique du Sud. Ils ont été aussi les précurseurs de la lutte syndicale, en organisant les premières grèves dans les plantations et dans les mines. Gandhi avait réussi aussi à établir un pont entre les travailleurs noirs et indiens».

Selon Mewa Ramgobin, ce n'est pas un hasard si les deux premiers dirigeants politiques noirs opposés au régime, étaient les voisins de Gandhi à Phoenix. Il s'agissait de G. Shambé, ancien leader du Mouvement chrétien africain et du Dr J.-L. Jube, premier président de l'ANC.

Dans les années suivantes, de nombreuses manifestations eurent lieu, qui réunissaient, dans des actions communes contre le régime, Noirs, Métis et Indiens. Parmi les plus importantes, la grande grève des mineurs de 1946, puis, quelques années plus tard, le mouvement «Defiance of unjust laws». Entre-temps, les dirigeants politiques indiens et noirs avaient signé le Niker Pact, à l'issue duquel le président de l'ANC d'alors déclarait: «Le destin de la communauté indienne est désormais lié à celui de la majorité noire.» «Contrairement aux allégations de certains milieux qui veulent les ranger dans le camp des oppresseurs, les Indiens, il n'y a pas de doute, ont joué un rôle positif et important dans la lutte contre l'apartheid, affirme Mewa Ramgobin. Cependant, admet-il, il est vrai qu'il y a parmi nous, comme dans toutes les communautés quelques éléments conservateurs, intéressés exclusivement à leurs gains personnels. Ceux-ci, complices du régime, ont accepté d'élire et de faire partie de la Chambre réservée aux Indiens.»

Le régime sud-africain en effet, dans le but de diviser encore davantage les deux communautés, noire et indienne, a proposé à cette dernière la création d'une Chambre, aux fonctions purement consultatives, qui gérerait les affaires indiennes. Des élections devaient en désigner les représentants.

Malgré un taux de participation de moins de 25%, la «House of Delegates» fut constituée en 1984.

Le Natal Indian Congress avait réclamé le boycott de ces élections. Car, déclare Mewa Ramgobin, «les Indiens, dans leur grande majorité, sont conscients que leur propre avenir dépend de celui de la communauté noire. Collaborer avec le régime, en acceptant sa proposition devenait une trahison.»

Cependant, ajoute-t-il, «notre alliance avec les Noirs n'est pas déterminée par une crainte des représailles après leur arrivée au pouvoir. Pour nous, c'est une question de principe. Nous voulons participer, aux côtés de nos compatriotes noirs, à la lutte qui fera de l'Afrique du Sud un pays libre, démocratique et multiracial.» Le Natal Indian Congress est en effet un partenaire privilégié de l'United Democratic Front (UDF, principale organisation antiapartheid, très proche de l'ANC, mais qui rejette la lutte armée. Interdite, avec 17 autres organisations en février dernier).

«L'histoire nous jugera, conclut Mewa Ramgobin. Personne ne peut nier notre rôle actif aux côtés de nos frères noirs. En 1956, 152 personnes sont accusées de trahison par le régime. Parmi elles, 28 Indiens. Proportionnellement à la population, ils étaient plus nombreux que les Noirs. Après les émeutes de Sharpeville en 1960, 60 à 70 Indiens sont jetés en prison. C'était ma première arrestation. Un des nôtres, Ahmed Kathrada a été emprisonné en même temps que Nelson Mandela, à Robben Island pour les mêmes charges. Il y est encore, lui aussi.»

Demain: ouvert sur... les Etats-Unis